

PROJET MIMAP
CEDRES/ FASEG-UO
BURKINA FASO

DW
2000

LE SYSTEME DE SUIVI DE LA PAUVRETE AU BURKINA FASO

Rapport de Recherche SSP-MIMAP

Avril 1999

SOMDA PROSPER
KONE MICHEL
SAWADOGO SITA MALICK

PROJET MIMAP
CEDRES/ FASEG-UO
BURKINA FASO

LE SYSTEME DE SUIVI DE LA PAUVRETE AU BURKINA FASO

Rapport de Recherche SSP-MIMAP

Avril 1999

SOMDA PROSPER
KONE MICHEL
SAWADOGO SITA MALICK

REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont d'abord au CRDI qui a bien voulu financer cette recherche et ensuite aux chercheurs du CREFA de l'Université LAVAL qui nous ont fait bénéficier tout au long du projet de leur expertise. Nous remercions particulièrement Louis Marie ASSELIN Directeur du CECI ainsi que toute l'équipe du CECI à Ouaga et à Yako pour leur appui technique et opérationnel.

L'équipe adresse aussi ses remerciements aux autorités locales de la province du Passoré et en particulier au Prefet de Yako pour leurs encouragements dans la conduite de cette recherche. Nous n'oublions pas les populations locales pour leur accueil chaleureux; et enfin le groupe des enquêteurs pour leur enthousiasme et la qualité de leur travail, et sans lesquels cette recherche n'aurait pu aboutir.

1 SOMDA Prosper, Ph. D est spécialiste en matière d'éducation et Enseignant Chercheur à l'Université de Ouaga et au CEDRES. KONE Michel est Directeur de la Statistique Générale à l'INSD. SAWADOGO Sita Malick est économiste et chercheur au CEDRES.

TABLE DES MATIERES

I-INTRODUCTION.....	5
I.1 CADRE INSTITUTIONNEL.....	6
I.1.1-Objectifs du MIMAP.....	6
I.1.2-Cadre politique et macro-économique du Burkina.....	6
I.1.2.1- Cadre économique.....	6
I.1.2.1- Cadre politique de la décentralisation.....	7
I.1.2.2- Politique Nationale de lutte contre la pauvreté.....	7
I.2-OBJET DE LA RECHERCHE.....	9
I.2.1-Objectifs du SSP.....	9
I.2.2-Résultats attendus.....	9
I.2.2.1- Résultats de la recherche/ SSP Burkina.....	9
I.2.2.2- Résultats déjà obtenus dans les pays d'Asie.....	10
II- ETAT DES LIEUX.....	11
II.1- REVUE DE LA LITTERATURE SUR LA PAUVRETE AU BURKINA.....	11
II.1.1- PANORAMA DES ETUDES PARTIELLES SUR LA PAUVRETE.....	12
II.1.2- LES ETUDES RECENTES SUR LA PAUVRETE.....	12
II.1.2.1-Le Profil de Pauvreté au Burkina (INSD).....	12
II.1.2.2-Jean Pierre Lachaud: Pauvreté, vulnérabilité et marché du travail au Burkina Faso.....	14
II.1.3- LES ETUDES EN COURS: Pauvreté et perception de la pauvreté par les populations.....	15
II.1.4- LES VOIES DE RECHERCHE POSSIBLES.....	17
II.1.4.1-Au niveau des données.....	18
II.1.4.2-Les études possibles à faire.....	18
II.2-DONNEES SUR LA PAUVRETE.....	20
II.2.1- L'état des données avant le PAS.....	20
II.2.1.1-Les sources de données disponibles sur la pauvreté.....	20
II.2.1.2-Les données sur les mesures alternatives de la pauvreté.....	21
II.2.2- L'état des données après 1991.....	23
II.2.2.1- L'Enquête Migrations et Urbanisation au Burkina Faso 1993.....	23
II.2.2.2-L'Enquête Démographique et de Santé (EDS) menée par l'INSD et Macro International 1993.....	24
II.2.2.3- Les enquêtes annuelles agricoles.....	24
II.2.2.4-L'Enquête Prioritaire de l'INSD 1994/1995.....	24
II.2.2.5- L'enquête sur les dépenses de santé des ménages (1994).....	25
II.2.2.6- L'Enquête à Indicateurs Multiples (EIM, UNICEF 1996).....	25
II.3- SUIVI ACTUEL DE LA PAUVRETE AU BURKINA.....	27
II.3.1- LES EXPERIENCES DE SUIVI AU BURKINA.....	27
II.3.2-L'OPPORTUNITE D'UN SYSTEME DE SUIVI DE LA PAUVRETE AU BURKINA.....	30
II.3.3- LES CONTRAINTES LIEES AU SYSTEME DE SUIVI DE LA PAUVRETE.....	30
II.3.3.1-L'implication des autorités.....	30
II.3.3.2- La disponibilité des financements requis.....	30
II.3.3.3- L'exploitation des données d'enquêtes.....	30
III- METHODOLOGIE DU SUIVI.....	31
III.1- CHOIX DE L'ÉCHANTILLON.....	32
III.2- CHOIX DES INDICATEURS.....	32
III.2.1-Quelles définitions de la pauvreté et du bien-être?.....	32
III.2.1.1- Les concepts de pauvreté et de bien-être.....	33
III.2.1.2- les éléments de mesure de la pauvreté et du bien-être.....	34
III.2.1.3- Méthodologie de choix d'une définition de la pauvreté.....	35
III.2.1.4- La question des seuils de pauvreté.....	36
III.2.2- FONDEMENTS THEORIQUES DU CHOIX DES INDICATEURS DE PAUVRETE.....	38
III.2.2.1-les indicateurs monétaires ou quantitatifs de la pauvreté.....	38
III.2.2.2-Les indicateurs non monétaires ou qualitatifs de la pauvreté.....	38
III.2.2.3- Indicateurs de transmission.....	39
III.2.2.4- Indicateurs d'input et indicateurs d'output ou de résultats.....	39
III.2.2.5-Critères de choix des indicateurs.....	40
III.2.2.6-Mode de calcul des indicateurs retenus.....	42

III.2.3-Type d'indicateurs retenus dans les différents projets MIMAP	42
III.2.4-Caractéristiques des indicateurs MIMAP	44
III.2.5- Analyse des indicateurs retenus dans les questionnaires existants au Burkina	44
III.2.6- Méthodologie de validation du choix des indicateurs	45
III.3-STRUCTURES ET ACTEURS DE SUIVI	45
III.4- TRAITEMENT ET TRANSMISSION DES DONNEES	45
III.5-ANALYSE DE LA DYNAMIQUE DE LA PAUVRETE	46
III.5.1-LE CHOIX DE L'ECHANTILLON A SUIVRE	46
III.5.2-LE SUIVI DES INDICATEURS DE MESURE DE LA PAUVRETE	47
III.5.3-LES METHODES ECONOMETRIQUES	47
III.6-ESQUISSE D'UN SYSTEME DE SUIVI DE LA PAUVRETE AU BURKINA	47
III.6.1-La périodicité de la collecte des données	48
III.6.2-Le niveau de décentralisation dans la collecte des données	48
IV- RESULTATS DE LA RECHERCHE: CAS PILOTE	50
IV.1-DEROULEMENT DU TEST PILOTE	50
IV.1.1-PHASE PREPARATOIRE	50
IV.1.1.1-Mobilisation des populations	50
IV.1.1.2- Adhésion des populations	50
IV.1.1.3-Choix des enquêteurs	51
IV.1.1.4-Choix des membres du focus groupe et du comité du village	51
IV.1.2-FORMATION	52
IV.1.2.1-Durée de la formation	52
IV.1.2.2-Contenu de la formation	52
IV.1.2.3-Evaluation et Sélection des enquêteurs et des contrôleurs	52
IV.1.2.4-Difficultés rencontrées	53
IV.1.2.5-Leçons tirées	53
IV.1.3-METHODOLOGIE SUIVIE POUR L'ENQUETE : ECHANTILLONNAGE	54
IV.1.3.1-Choix des villages	55
IV.1.3.2-Choix des ménages	55
IV.2-ANALYSE DES RESULTATS DU TEST PILOTE	55
IV.2.1-ANALYSE DE LA QUALITE DES DONNEES	55
IV.2.1.1-ANALYSE DE LA QUALITE DES DONNEES	58
IV.2.1.1-Analyse des données	58
INDICATEURS	70
IV.2.1.2-Indicateurs retenus	71
IV.2.2-ENQUETE COMMUNAUTAIRE	74
IV.2.2.1- Analyse des données	74
IV.2.2.2-Indicateurs retenus au niveau communautaire	79
IV.2.2.3-Ebauche d'un profil de bien-être au niveau communautaire	80
V-ASPECTS INSTITUTIONNELS	83
VI-CONCLUSION	85
ACRONYMES:	87
BIBLIOGRAPHIE	88

I-INTRODUCTION

La pauvreté est un phénomène qui existe à des degrés divers dans toutes les sociétés mais qui se manifeste dans des proportions plus grandes et inquiétantes dans les pays en développement, notamment dans la majorité des pays africains, les pays latino-américains et quelques pays d'Asie. Elle se définit en terme économique comme étant un niveau de bien être matériel. Mais de plus en plus la pauvreté fait appel à des considérations non matérielles.

La prise de conscience de l'importance de la pauvreté et de son impact sur la croissance économique et le développement a poussé à la recherche de l'amélioration du niveau de vie du plus grand nombre possible de personnes. Ainsi des institutions et organismes internationaux ont œuvré avec plus ou moins de succès à la réduction de la pauvreté à travers l'amélioration des conditions de vie des populations ou groupes de population des pays où le phénomène se manifeste avec beaucoup d'acuité.

En termes d'acuité de la pauvreté il y a lieu sans doute de souligner d'emblée que le Burkina Faso est considéré par les institutions internationales comme un des pays les plus pauvres du monde, de par la faiblesse du revenu par habitant. L'Indice du Développement Humain (IDH) de 1997 place le Burkina Faso parmi les cinq (5) derniers pays du monde.

Il ressort des études sur la pauvreté au Burkina Faso et particulièrement sur le profil de pauvreté réalisé sur la base des données de l'enquête prioritaire que 44,5 % de la population burkinabé vivent en dessous du seuil de pauvreté. L'ensemble du pays est touché par le phénomène ; plus de 2/3 des régions du pays sont touchées à plus de 50 %. Ainsi le Centre-Nord est touché à 61 % ; le Sud-Est à 54,4 % de pauvres ; le Centre-Sud à 51,4 % et le Nord à 50,1 %. Les agriculteurs représentent le groupe socio-économique le plus atteint (environ 51 %). Le seuil de pauvreté a été fixé à 41 099 F CFA (pauvreté absolue par adulte) tandis que le seuil d'extrême pauvreté est de 37 749 F CFA. L'incidence de pauvreté parmi les ménages était de 34,6 % en 1994 et de 44,5 % parmi les individus. Le phénomène semble s'accroître dans les villes notamment avec les privatisations des sociétés d'Etats entraînant des licenciements massifs. L'analyse de l'acuité de la pauvreté au Burkina Faso prendra en compte toutes les études et recherches relatives au sujet, avec tous les indicateurs repertoriés.

Si la recherche a progressé dans la connaissance du phénomène de la pauvreté et dans l'analyse de la pauvreté, les domaines d'application de la recherche restent insuffisants. Des instruments nouveaux sont donc de plus en plus développés pour servir dans la formulation de politiques de lutte contre la pauvreté. Le Système de Suivi de la Pauvreté (SSP) initié dans le cadre du projet MIMAP (Micro-economic Impact of Macro-economic Policies) s'inscrit donc dans cette nouvelle orientation de la recherche.

I.1.CADRE INSTITUTIONNEL

I.1.1-OBJECTIFS DU MIMAP

Le MIMAP est un projet qui a pour but d'évaluer les impacts micro-économiques des politiques macro-économiques, notamment les impacts de ces politiques sur le bien-être des individus et des ménages. Il s'inscrit donc dans le courant des réflexions sur les effets sociaux des politiques d'ajustement structurel. Le point de départ de l'ensemble de ces réflexions ayant été la publication de l'ouvrage "l'ajustement à visage humain" de Cornelia et al. Ce vaste projet a débuté d'abord en Asie. Le projet MIMAP se distingue particulièrement à travers l'effort de recherche fait pour trouver les liens entre la macro-économie et les applications micro-économiques. Le projet s'est ouvert au continent africain récemment avec l'inclusion du Burkina et du Bénin. D'autres pays africains viendront bientôt s'ajouter à ces derniers. Au Burkina, le Projet comporte deux volets: un volet modélisation et un volet suivi de la pauvreté. Le volet suivi est mis en œuvre par le CEDRES en collaboration avec l'INSD. Le Suivi de la pauvreté dans le projet MIMAP a vu le jour d'abord en Phillipines qui est très avancé à ce sujet. D'autres pays comme le Vietnam, le Bangladesh, le Népal ont adopté l'instrument.

I.1.2-CADRE POLITIQUE ET MACRO-ECONOMIQUE DU BURKINA

I.1.2.1- Cadre économique

Le Burkina Faso est engagé dans le programme d'Ajustement depuis 1991. Les objectifs du premier programme d'ajustement étaient entre autre,

- l'augmentation du taux de croissance réel du PIB de 3% à 4% par an et une augmentation du revenu par habitant de 1% par an.
- la limitation du taux d'inflation mesuré par l'indice des prix à la consommation à 2.5% par an.
- la limitation du déficit budgétaire à 1% du PIB d'ici 1995 à travers l'augmentation des recettes de 2% du PIB et une baisse des dépenses rapportées au PIB.
- Enfin l'élimination des arriérés de dettes intérieures et extérieures

Pour arriver à ces objectifs plusieurs réformes de politique économique étaient prévues :

- l'assainissement des finances publiques à travers la réforme de la fiscalité, la restructuration des dépenses budgétaires et des entreprises publiques.
- la réforme du cadre macro-économique et juridique à travers l'instauration de règles du marché et d'un cadre réglementaire incitatif pour le secteur privé.
- la promotion des ressources humaines avec des investissements prioritaires dans le secteur de l'éducation et de la santé pour accroître la disponibilité des infrastructures scolaires et sanitaires et l'accès aux soins et à l'éducation.
- Enfin les réformes sectorielles au compte desquelles on a le Programme d'Ajustement du Secteur Agricole (PASA) qui vise au développement de la production agricole, à l'amélioration de la gestion des ressources naturelles et au renforcement de la sécurité alimentaire et le PASEC-T (Projet d'Ajustement du secteur des Transports) qui est orienté

vers l'entretien des routes, la réhabilitation et le développement des infrastructures de transport.

- La promotion du secteur agricole à travers le financement du monde rural et la gestion rationnelle des ressources naturelles;
- La promotion de la planification familiale;

Ce premier programme s'est poursuivi jusqu'en 1993. Sur la période 1993-1996, le Burkina Faso a négocié auprès des Institutions de Bretton Woods sa première Facilité d'ajustement Structurel Renforcée. Elle en est aujourd'hui à sa deuxième Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée sur la période 1996-1999. Les objectifs macro-économiques restent les mêmes que durant le premier programme.

Les résultats du PAS sont mitigés au Burkina. Si d'un côté les finances publiques ont pu être indubitablement assainies, et la croissance rétablie en moyenne à 5% par an, il reste que certains groupes de ménages ont fortement été affectés par les mesures drastiques prises durant ces années. En outre si la dévaluation intervenue en 1994 a permis une redynamisation des secteurs agricoles d'exportation (coton,...), ses effets sur la demande ont été fort importants. Elle s'est accompagnée d'une dégradation des niveaux de vie de certains groupes en milieu urbain (déflatés, ..), d'un accroissement du chômage des personnes diplômées du fait de la baisse des recrutements par la Fonction Publique et d'un accès plus difficile aux soins de santé et à l'éducation .

1.1.2.1- Cadre politique de la décentralisation

Le Burkina Faso fonctionne sous un régime démocratique consacré depuis l'adoption de la constitution en 1991. Les premières élections présidentielles se sont tenues en 1991 et les élections législatives en 1993. Le processus de la décentralisation n'est vraiment devenu une réalité que depuis les élections municipales de 1995. Les Textes d'Orientation de la Décentralisation ont été adoptés en août 1998. La décentralisation a un objectif de prise en charge par les populations locales de leur devenir. Dans ce sens elle apparaît comme l'un des instruments essentiels de lutte contre la pauvreté en donnant aux acteurs locaux de nouveaux horizons, et en définissant de nouvelles responsabilités.

Le SSP dans son application pourrait trouver un ancrage valide dans ce nouveau contexte de la décentralisation à travers sa composante participation populaire.

1.1.2.2- Politique Nationale de lutte contre la pauvreté

Depuis la publication du Rapport sur le Développement Humain du PNUD et les résultats de l'enquête Prioritaire de L'INSD, la lutte contre la pauvreté est devenue l'une des priorités du gouvernement. L'insertion du Volet Dimension Sociale de l'ajustement et la faveur donnée aux dépenses dans les secteurs sociaux classés prioritaires montrent bien que le gouvernement et les Institutions Internationales sont bien conscients des effets dits "secondaires" de l'ajustement.

Au Burkina la politique de lutte contre la pauvreté s'inspire grandement des concepts dérivés de l'Indicateur de Développement Humain du PNUD. Dans la Lettre d'Intention de Politique de Développement Humain Durable (LIPDHD) du gouvernement, il est fait grandement mention des ces concepts. La politique ainsi mise en œuvre adopte une approche globale de

la lutte contre la pauvreté (Kimseyinga, 1998). Le maître mot étant la notion de sécurité humaine qui intègre les concepts suivants :

- La sécurité économique liée à l'accès à un emploi rémunérateur;
- La sécurité sanitaire liée à l'accès à des soins de santé peu coûteux;
- La sécurité alimentaire liée à l'accès à une alimentation de base y compris l'eau;
- La sécurité environnementale liée à la préservation d'un environnement sain;
- La sécurité individuelle et politique.

Pour le moment en matière de lutte contre la pauvreté, en dehors de cette LIPDHD, on peut citer les travaux conduits actuellement par le PNUD à travers l'Initiative Stratégique de Lutte contre la pauvreté. Cette initiative qui se basera sur un ensemble de travaux et d'études préliminaires devrait aboutir à terme à l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. En attendant on peut citer la mise en place de programmes divers dans le cadre de la LIPDHD avec comme objectifs principaux un taux de croissance réel du PIB par habitant de 3% au moins par an, un accroissement des revenus agricoles, un doublement du taux d'alphabétisation de 20 à 40%, et un gain d'environ 10 ans au niveau de l'espérance de vie. Comme on peut le voir, la stratégie de développement est axée sur la recherche d'une croissance durable, le développement des ressources humaines (secteurs sociaux), et par ailleurs la bonne gouvernance et une meilleure gestion des ressources naturelles.

Dans sa stratégie de lutte contre la pauvreté, le gouvernement n'a pas retenu en tant que tel des indicateurs standardisés de pauvreté. Au niveau central les autorités définissent la pauvreté comme étant **l'absence d'avoir, de savoir et de pouvoir**. On peut déduire de cette perception du pouvoir central de la pauvreté des indicateurs de pauvreté. Si de tels indicateurs ne posent pas de problème en termes de savoir (éducation, alphabétisation, ...) et d'avoir (niveau de revenu, biens possédés), il n'en est pas de même en ce qui concerne le pouvoir. On pourrait penser à l'idée de participation aux décisions communautaires et politiques. Ceci ne doit pas cacher la réciprocité qui existe entre savoir et avoir. En effet si on dispose de revenus suffisants on peut accéder aux soins de santé et d'éducation. Lorsqu'on dispose d'un savoir conséquent on peut générer des revenus et faire une utilisation rationnelle du revenu.

Les indicateurs auxquels on a recours le plus fréquemment sont ceux du PNUD. Les indicateurs de niveau de vie du PNUD sont de trois ordres: l'Indicateur de Développement humain, (IDH), l'indicateur sexo-spécifique de développement humain (ISDH), et enfin l'indicateur de pauvreté humaine. Ces indicateurs qui étaient conçus au départ pour classer les différents pays constituaient une alternative à l'indicateur classique du PIB par tête utilisé jusque là². Ces indicateurs classés sous forme agrégée servaient peu dans l'identification des pauvres à l'échelle nationale. Mais plus récemment le PNUD a entrepris une désagrégation de ces indices pour saisir les disparités régionales, de genre et entre les classes de revenus.

Ce survol du cadre des politiques nationales de lutte contre la pauvreté montre que le gouvernement est dans une phase d'élaboration des instruments de lutte contre la pauvreté. Cette recherche sur le SSP pourrait donc très bien s'insérer dans cette dynamique.

² On utilise couramment maintenant l'indicateur de PIB par tête aux parités de pouvoir d'achat pour tenir compte des différences de prix qui existent entre les pays.

I.2-OBJET DE LA RECHERCHE

Pour appréhender les tenants théoriques et les bases conceptuelles permettant de choisir les indicateurs MIMAP, il convient de partir au préalable des objectifs du Système de Suivi MIMAP.

I.2.1-OBJECTIFS DU SSP

L'objectif principal du SSP est d'identifier un ensemble d'indicateurs de pauvreté qu'il est possible de suivre à partir de données collectées au niveau local avec une large participation des communautés de base dans la collecte et l'utilisation des informations.

Pour atteindre cet objectif, le SSP à travers les différentes expériences en Asie a développé une méthodologie reposant sur une démarche consistant à:

- mettre l'accent sur les ménages pauvres ou les groupes les plus défavorisés;
- désagréger ou décomposer les informations en groupes fonctionnels;
- développer le sens de la mobilisation et les capacités des communautés à générer et à utiliser les informations (données);
- reporter les données collectées au niveau géopolitique supérieur pour une intervention immédiate en vue de combler le déficit de bien-être au niveau des groupes vulnérables, et finalement joindre les planificateurs macro-économiques en vue d'influencer les programmes d'ajustement;
- créer et entretenir des banques de données à tous les niveaux géopolitiques;
- utiliser les informations générées par la gestion des systèmes déjà en place comme support de l'indicateur du système.

A la différence des enquêtes classiques sur les ménages, le SSP à travers la collecte fréquente des données sur les indicateurs de pauvreté à des périodes rapprochées, permet de connaître ses variations à tout moment et d'entreprendre des mesures appropriées pour sa réduction.

I.2.2-RESULTATS ATTENDUS

I.2.2.1- Résultats de la recherche/ SSP Burkina

Parmi les résultats attendus de cette recherche, nous pouvons citer:

- L'identification d'indicateurs clé de suivi de la pauvreté;
- L'identification de structures de suivi et de collecte des données au niveau local et géopolitique supérieur;
- L'implication des populations locales dans la collecte et l'analyse des données;
- La définition d'un cadre de suivi adapté aux contraintes politiques et sociales.

L'implantation du SSP au Burkina Faso constituera un complément indispensable aux méthodes d'évaluations des effets des politiques macro-économiques sur les groupes de populations les plus pauvres et les plus vulnérables. Il renforcera les études déjà effectuées ou en cours sur les effets du PAS, de la dévaluation et autres mesures macro-économiques.

1.2.2.2- Résultats déjà obtenus dans les pays d'Asie

Les expériences en matière de système de suivi de la pauvreté (SSP) proviennent surtout des pays asiatiques où il est pratiqué depuis les années 1990. Ceci est sans doute dû au fait que l'Asie, selon Ravallion (1994), abrite la majorité des pauvres du globe, mais aussi aux différentes tentatives des autorités locales et internationales d'enrayer le phénomène. Nous examinerons brièvement les études ou projets d'études relatifs au SSP dans certains pays asiatiques.

En ce qui concerne l'Afrique où il ne semble pas très développé, le travail de Kingsbury D., Brain P., et Poukouta O est un bon exemple à examiner.

i) Expériences asiatiques

Le SSP s'est développé dans divers pays asiatiques (Philippines, Bangladesh, Vietnam, Inde, Népal) à travers les activités du Projet MIMAP (Impacts Micro-économiques des Politiques d'Ajustement Macro-économiques) conçu avec le concours du CRDI dans le contexte du programme d'ajustement économique. MIMAP vise en fait à évaluer l'impact des politiques économiques sur le bien-être des individus et des ménages avec une attention particulière sur les pauvres (Alejandro, 1987). Pour faire cette évaluation les Philippines et le Bangladesh ont établi une série d'indicateurs pour le suivi des changements dans le bien-être et dans la pauvreté.

Le pays qui semble le plus en avance dans le projet MIMAP en Asie est les Philippines, et un des documents qui traitent le plus largement du système de suivi de la pauvreté est celui de Reyes intitulé "Système de suivi de la pauvreté aux Philippines".

L'objectif principal du projet MIMAP est de fournir aux décideurs de bonnes bases d'informations sur les possibles impacts des politiques d'ajustements macro-économiques sur les entreprises, les ménages et les individus, surtout ceux des groupes vulnérables. Il est apparu cependant qu'il existait un manque important d'informations désagrégées sur les conditions de vie des populations dans plusieurs pays à l'exemple des pays d'Asie. Reyes (1996) parlant des Philippines soulignait que les données qui provenaient des recensements généraux et des enquêtes réalisées par l'Office National de la Statistiques et autres agences nationales étaient agrégées, portaient sur des périodes très longues (5 - 10 ans) et ne fournissaient pas de détails sur les municipalités et les villages.

Pour combler le manque d'informations fréquentes et régulières sur les impacts possibles des politiques d'ajustement macro sur les conditions de bien-être des sous groupes de populations, trois méthodes d'approches ont été identifiées, à savoir :

- L'installation d'une base communautaire de suivi dans les "barangays" (villages).
- L'extraction de données utiles ou pertinentes contenues dans les résultats des recensements et enquêtes réalisés par les institutions gouvernementales.
- Les Enquêtes fréquentes et régulières, en complément aux enquêtes nationales.

L'exemple du système de suivi de la pauvreté au Vietnam a été présenté par Vu Tuan Anh à travers son projet d'étude sur le suivi de la pauvreté en zone rurale au Vietnam, présenté à la conférence MIMAP à Ottawa du 5 au 7 mai 1997. L'auteur souligne tout d'abord que le projet initié par le Centre de Recherche pour le développement socio-économique avait pour objet :

- d'évaluer les impacts des réformes économiques dans les zones rurales au Vietnam;

- d'analyser la situation des ménages pauvres, leurs problèmes et besoins;
- d'analyser les données diverses des enquêtes sur les ménages et la pauvreté rurale;
- de définir un système d'indicateurs socio-économiques pour l'évaluation et le suivi de la pauvreté. Des indicateurs ont été identifiés et des méthodologies mises en place à cet effet.

En ce qui concerne le système de suivi, l'auteur propose deux niveaux de suivi :

- Le système de suivi au niveau des ménages avec des indicateurs spécifiques;
- Le système de suivi à un niveau plus élargi, le village, le district et la région.

ii) Expériences africaines.

L'expérience du SSP en Afrique sera évoquée à travers l'examen de l'étude réalisée par Kingsbury D. Brain P. et Poukouta P. (1995) intitulé "Méthodologies d'enquêtes alternatives pour le suivi et l'analyse de la pauvreté en Afrique Subsaharienne". Ces auteurs signalent d'emblée qu'il n'existe pas une définition précise communément acceptée de ce qu'est le suivi de la pauvreté. En dépit des discussions qui se développent autour du sujet, très peu d'unités de suivi de la pauvreté sont établies dans les pays africains. Après avoir recensé les méthodologies de suivi d'enquêtes pour l'évaluation de la pauvreté, méthodologies toujours classées en deux catégories : quantitatives et qualitatives, et après en avoir fait ressortir les forces et les faiblesses, les auteurs concluent que les dites méthodologies prennent du temps et ont toujours servi à accumuler beaucoup de données agrégées non analysées pendant que les décideurs manquent d'informations pertinentes sur leurs politiques. C'est pourquoi ils préconisent l'utilisation de la méthodologie dite "Sentinelle de Surveillance de Site (SSS)" dans le cadre ordinaire du système de suivi de la pauvreté et autres politiques spécifiques.

Au regard de l'exemple du Népal qui a juste initié le projet en 1995, on peut dire que la démarche MIMAP commence d'abord par l'état des lieux en matière de pauvreté, c'est à dire les données disponibles issues d'enquêtes de recensement et tout autre mode de collecte fiable doivent être assemblées par indicateurs, analysées et testées pour déterminer leur pertinence. Les caractéristiques de chaque variable seront identifiées, la ligne de pauvreté et l'incidence sont également déterminés. Nous allons donc passer en revue les études sur la pauvreté au Burkina et l'ensemble des données recueillies dans les enquêtes ménages.

II- ETAT DES LIEUX

II.1- REVUE DE LA LITTERATURE SUR LA PAUVRETE AU BURKINA

La plupart des études qui ont été réalisées sur la pauvreté sont très récentes (1994-1995). L'indisponibilité des données avant 1991 rendait toute étude sur la pauvreté prospective ou partielle.

Ainsi on peut citer quelques études qui ont été menées sur les revenus ruraux, il y a également des études partielles sur la santé, l'éducation...

II.1.1- PANORAMA DES ETUDES PARTIELLES SUR LA PAUVRETE

Parmi ces études, on peut citer celle de Lecaillon et Morrison (1984³), qui a pu déterminer une répartition des revenus par région. Ainsi, ils montrent que les régions du centre ont un revenu inférieur au niveau national. C'est la province des Hauts-Bassins (Sud-Ouest) qui vient en tête et le Centre Nord qui arrive en dernière position.

Thiombiano T. et all (1988)⁴ montre que les régions cotonnières au Burkina sont celles qui offrent les revenus monétaires les plus élevés. Il estimait les revenus monétaires par ménage dans ces régions à 210 330 F CFA, contre 63 220 CFA dans les régions céréalières.

Pironi. O (1989⁵) confirme également ces résultats à savoir que dans les zones rurales, les producteurs de coton ont des revenus plus élevés que les producteurs céréalières.

Ces résultats apparaissent également dans les études faites par Savadogo et Larivière (1993)⁶ qui mettent en relief certains indicateurs de pauvreté comme les biens des ménages (vélo, poste radio) et trouvent que près de 21% des ménages ruraux n'ont pas de vélo.

En ce qui concerne les ménages urbains, on dispose d'une étude réalisée par l'UNICEF en 1989⁷, qui aboutit au fait que les ménages pauvres sont de taille moyenne avec un niveau d'instruction bas. Leur activité principale étant constituée par les petits métiers. Ceci tranche avec les études ultérieures qui montrent que les ménages pauvres urbains sont ceux de taille importante.

II.1.2- LES ETUDES RECENTES SUR LA PAUVRETE

Parmi ces études, nous allons retenir deux essentiellement qui concernent: Le Profil de Pauvreté au Burkina de l'INSD et les études menées par Lachaud J.Pierre.

II.1.2.1-Le Profil de Pauvreté au Burkina (INSD)

Cette étude a opté pour une approche par les dépenses afin de calculer les différents indicateurs de pauvreté. Ainsi on a considéré les dépenses alimentaires permettant de satisfaire les besoins nutritionnels essentiels correspondant à 2283 calories /jour/adulte, et les dépenses non alimentaires déduites de l'observation de la structure des dépenses totales (47%). Les aliments de base inclus dans les dépenses alimentaires sont le mil et le sorgho.

³Cité dans le Rapport de l'Enquête Migration au Burkina Faso (EMBUF).

⁴Cité dans EMBUF.

⁵Cité dans EMBUF.

⁶Cité dans Kaboré Félix, 1993.

⁷Cité dans Kaboré Félix, 1993.

Ainsi, l'étude a permis de calculer les seuils de pauvreté absolue estimé à 41 099 F CFA/an /adulte et d'extrême pauvreté estimé à 37749 F CFA /an /adulte. Les mesures de pauvreté utilisées sont celles de Foster, Greer et Thorbeck dont la formulation générale est la suivante:

$$P_a = \sum \frac{(1 - y_i/Z)^a}{n}$$

Pour $a = 0$, nous avons l'indice numérique de pauvreté P_0 , pour $a = 1$, nous avons l'indice de la profondeur ou d'intensité de la pauvreté P_1 et enfin pour $a = 2$, nous avons la mesure de la sévérité de la pauvreté P_2 . Dans le cadre du Burkina on a obtenu respectivement $P_0 = 44.5\%$, $P_1 = 13.9\%$ et $P_2 = 6.0\%$. L'étude conclut à une forte pauvreté rurale au Burkina par rapport à la pauvreté urbaine. De même au niveau rural les producteurs de cultures de rentes sont moins pauvres que les producteurs céréaliers. Ces résultats sont donc identiques à ceux obtenus dans d'autres études.

L'analyse des sources de revenus des ménages laisse voir une importance des revenus tirés du secteur non agricole (37.3%), des transferts privés et autres (13.9%), l'agriculture de rente compte pour 11.1%, l'agriculture vivrière pour 10.8% et les salaires pour 10.2%. Cette prédominance du secteur non agricole ne doit pas cacher le fait qu'une grande partie des activités non agricoles dépend en fait du secteur agricole (commerce en particulier).

Il semble exister une corrélation entre niveau d'éducation et pauvreté mais cette corrélation n'est pas nette. La corrélation est nette lorsqu'on compare les niveaux d'éducation et de pauvreté entre zone rurale et zone urbaine. Les zones urbaines présentent un niveau de pauvreté moindre concomitant avec un niveau d'éducation plus élevé. Par contre lorsqu'on essaie d'établir la corrélation au sein des zones rurales, on trouve des résultats mitigés. Certaines zones rurales qui présentent un niveau d'éducation faible sont pourtant moins pauvres que d'autres régions ayant un niveau d'éducation élevé. C'est le cas du Centre Nord avec un indice numérique de pauvreté de 61.2% et un niveau de taux de scolarisation et de taux d'alphabétisation respectivement de 31.09% et de 10.22%, comparé au Nord dont l'indice numérique de pauvreté s'établit à 50.1% avec un taux de scolarisation et d'alphabétisation de 15.13% et 5.16%. Cela pourrait suggérer peut-être un rendement de l'éducation plus élevé dans le milieu urbain par rapport au milieu rural. Certains résultats similaires quoique plus extrêmes ont été trouvés dans des études menées sur la Côte d'Ivoire notamment par Gurgand (1993)⁸.

⁸Gurgand, M (1993): Education et production agricole en Côte d'Ivoire; revue d'Economie du Développement n 4 puf.

D'autre part, on peut faire un autre constat qui tient à la différence observée entre l'accessibilité aux services sociaux de base (santé, éducation) et l'usage effectif de ces services. Comme le constate l'étude sur le Profil de Pauvreté, on a 99.3% des ménages qui déclarent avoir accès à un centre de santé, mais seulement 39.5% ont eu recours à une consultation médicale. Parmi les raisons identifiées de non consultation il apparaît que la cherté des consultations est en première position. Donc on devrait retrouver là des substitutions entre soins modernes et soins traditionnels. Au niveau de l'éducation, le constat à ce niveau concerne la faible accessibilité à l'école primaire. On voit que 35.3% seulement des ménages déclarent avoir l'accès à l'école primaire. On voit que ces taux sont tout aussi faibles en zone rurale qu'en zone urbaine. En regardant de près les raisons d'une telle inaccessibilité, il semble que la cherté de l'école soit un facteur explicatif important. Près de 47% de ménages avancent d'autres raisons.

Ces quelques analyses montrent que les résultats obtenus dans le profil de pauvreté permettent une réflexion approfondie sur les problèmes de pauvreté au Burkina et de développement des ressources humaines. Si on arrive à coupler ces analyses avec des études spécifiques sur certains aspects comportementaux des populations on peut arriver à définir des lignes d'action pour infléchir les tendances par rapport à la pauvreté.

II.1.2.2-Jean Pierre Lachaud: Pauvreté, vulnérabilité et marché du travail au Burkina Faso

Son étude en se fondant sur une approche économétrique tente d'établir les interrelations entre l'appartenance à un groupe socio-économique et la pauvreté, entre la dotation en capital humain et la pauvreté...Selon Lachaud les années 1990-1995, ont vu une réduction de la pauvreté au Burkina. Cette réduction de la pauvreté est attribuée à la croissance positive durant la période. Mais cette réduction de la pauvreté a surtout concerné selon l'auteur, les populations rurales. La pauvreté urbaine ayant certainement augmenté sur la période. Ainsi on oppose à un accroissement du niveau de vie rurale de près de 5.8%, une baisse du niveau de vie urbain de 5 à 7%.

L'étude de Lachaud débouche sur un ciblage de groupes socio-économiques vulnérables pour lesquels des actions de politique économique spécifique peuvent être menées. Parmi ces groupes, on retrouve en premier lieu, les agriculteurs de subsistance qui sont considérés comme le groupe ayant les conditions de vie les plus précaires. Ce groupe se trouve localisé au Nord et sur le plateau central. Il contribue à 71.7% de la pauvreté nationale et à 73.2% de l'ultra pauvreté. Ensuite vient le groupe des travailleurs indépendants non agricoles involutifs qui rassemble les personnes travaillant à leur propre compte de façon permanente ou non. Ils sont localisés pour moitié en zone urbaine et pour moitié en zone rurale. Leur vulnérabilité tient surtout à la forte irrégularité de leurs revenus. A ce niveau, sans que l'auteur ne l'atteste

explicitement, on pourrait penser au secteur informel en ville qui joue un rôle important en termes de fournisseur d'emploi. Dans ce cas, les conclusions de l'auteur paraîtront très étonnantes, dans la mesure où il a été montré que ce secteur est celui qui a été dynamique durant ces dernières années en Afrique et on ne cesse de louer les capacités d'adaptation et d'ajustement de ce secteur. Ce qui est tout le contraire du secteur formel.

Cette étude contient donc des éléments pouvant guider l'action politique en direction des pauvres. Les conclusions auxquelles l'auteur arrive en terme d'identification des groupes pauvres s'accorde en partie avec les résultats issus du profil de pauvreté. Il en est ainsi de la situation préoccupante des agriculteurs de subsistance (producteurs de céréales), de l'impact de l'éducation sur l'accès au marché du travail et partant sur le revenu.

D'autres aspects comme l'évolution de la pauvreté urbaine ces dernières années par rapport à la pauvreté rurale sont beaucoup plus sujets à caution. En outre ses conclusions sur le lien entre éducation et pauvreté est ambiguë. En effet si l'auteur reconnaît que la dotation en capital humain est un facteur déterminant d'insertion sur le marché du travail et partant d'élévation du niveau de revenus, il trouve par ailleurs qu'il existe un fort taux de chômage au niveau des jeunes instruits : "ces derniers étant au chômage non pas parce qu'ils sont jeunes, mais parce qu'ils sont instruits". Ce résultat qui apparaît également dans l'Enquête Prioritaire- où on trouve que dans les zones urbaines plus de 50% des chômeurs sont instruits et ont au moins le niveau du primaire- appelle à considérer l'adaptation de la formation à l'emploi.

III.1.3. LES ETUDES EN COURS: PAUVRETE ET PERCEPTION DE LA PAUVRETE PAR LES POPULATIONS

Parmi les études en cours, celle conduite par le PNUD "Programme d'études sur la pauvreté, la disponibilité et l'accessibilité aux services sociaux de base" semble la plus avancée.

L'étude du PNUD part de l'analyse du Profil de pauvreté de l'INSD pour en déduire des insuffisances qui tiennent aux aspects suivants:

- l'inadaptation du questionnaire jugé trop long;
- l'incertitude liée à la qualité des données collectées sur le revenus;
- La formulation des questions qui sont fermées donnant ainsi des pourcentages élevés pour les rubriques "autres";
- Le mode de calcul du seuil national de pauvreté estimé à 41.099 F CFA qui n'intègre pas les disparités qui existent entre milieu rural et milieu urbain. Parmi ces disparités, il faut relever les différences dans les habitudes alimentaires. En ville le riz étant beaucoup consommé, alors qu'en milieu rural c'est le mil et le sorgho. Il convient donc de prendre en compte la consommation du riz dans le calcul du seuil de pauvreté en ville;
- Le profil de pauvreté ne prend pas en compte les perceptions des populations sur le bien-être et la pauvreté. Pour le PNUD, il est important de savoir ce que les populations elles-mêmes entendent par la pauvreté;
- La faiblesse du Profil de Pauvreté en terme d'indication de politique à suivre pour éradiquer la pauvreté.

A partir de ces points faibles notés dans le Profil de Pauvreté, l'étude du PNUD va s'orienter sur la méthodologie suivante:

- le calcul d'un seuil de pauvreté urbaine qui va élargir la liste des produits retenus dans le calcul des dépenses alimentaires et prendre en compte l'inflation;
- La réalisation d'enquêtes participatives sur les perceptions du bien-être, de la pauvreté et de l'accès aux services sociaux de base en milieu urbain et rural.

Observations sur l'étude:

- Cette étude du PNUD a une approche novatrice dans la mesure où elle va permettre de compléter utilement l'étude faite à travers le Profil de Pauvreté au Burkina.

Cependant il convient de garder à l'esprit certains concepts: en effet il est tout à fait pertinent de poser le problème d'équivalence du seuil de pauvreté urbain ou rural. Mais ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que ce seuil est calculé en fonction des besoins nutritionnels de base de 2283 calories par adulte et par an. Alors la question vue dans ce sens est de savoir si toute personne ne disposant pas de 41.099 F CFA en ville comme en campagne peut accéder à ce minimum vital de besoins nutritionnels et de besoins de base non alimentaire. La réponse est non. Les résultats du Profil de Pauvreté démontrent une pauvreté urbaine marginale selon ce critère (l'indice numérique donne 7.8% de pauvres dans des villes comme Bobo et Ouaga). Ceci appelle donc à considérer une définition différenciée du seuil de pauvreté en milieu rural et urbain. Mais cela n'enlève rien à la méthode retenue par l'INSD, pour calculer le seuil de pauvreté national. Dans un pays comme le Burkina où plus de 80% de la population est rurale, introduire le riz dans les dépenses courantes alimentaires ne reflète pas la réalité quotidienne des ménages dans la mesure où cet aliment apparaît de loin comme un luxe dans les zones rurales. Dans la mesure où il faut opérer un arbitrage, il est tout à fait logique de ne pas retenir le riz.

-Par contre la prise en compte de l'inflation n'aura pas d'incidence sur les mesures de la pauvreté mais affectera uniquement les seuils de pauvreté (Ravalion 1996).

-En ce qui concerne la perception de la pauvreté par les populations, cette approche soulève le vieux débat entre concept utilitariste et non utilitariste de la pauvreté. Ces questions ont été développées par Ravalion (1996). Le plus important est de ne pas confondre les aspects de bien-être et de pauvreté. Par exemple on peut supposer à l'extrême qu'un pauvre puisse éprouver un bien-être supérieur à un riche mais il semble indéniable qu'il existe une forte corrélation entre pauvreté et bien-être. En distinguant bien ces deux concepts l'étude du PNUD pourra éclairer davantage les décideurs sur les attentes des populations dans l'amélioration de leurs conditions de vie. En outre les résultats de ces enquêtes pourront ouvrir la voie à des études de sensibilisation sur le terrain. En effet on ne peut uniquement se fier à la perception de la pauvreté par chacun: on doit prendre en compte les problèmes de rationalité limitée et d'accès à l'information.

Il ressort des études mentionnées qu'aucune ne couvre entièrement l'aspect suivi de la pauvreté. Certes des informations pertinentes sont fournies pouvant permettre de lutter efficacement contre la pauvreté, mais les données sont ponctuelles et la situation de la pauvreté peut changer. Par contre la méthode du système de suivi permet de disposer d'informations actualisées permettant de cerner davantage le phénomène et de le juguler dans la mesure où un suivi régulier permet de prendre des mesures immédiates en cas d'urgence ou de prévenir la pauvreté dès que des signaux d'alerte sont constatés.

II.1.4- LES VOIES DE RECHERCHE POSSIBLES

Le survol et l'analyse des différentes sources de données et des études sur la pauvreté nous permet de dégager un certain nombre de volets de recherche possibles à faire dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

II.1.4.1-Au niveau des données

La recherche à ce niveau serait en deux étapes:

-D'abord il s'agira de calculer les erreurs de sondage, pour voir dans quelle mesure les estimations calculées reflètent assez bien la réalité. Pour cela le calcul de l'erreur type (ET) est particulièrement indiqué.

On pourrait alors déterminer les erreurs possibles de sondage pour certaines variables comme le revenu, les dépenses de consommation alimentaires et non alimentaires des ménages, les taux de scolarisation, les indices de pauvreté, les taux d'alphabétisation...

Les résultats de tels calculs permettront de connaître le niveau de fiabilité des données de l'enquête prioritaire. A partir de là on pourrait alors savoir s'il y a lieu de faire des enquêtes supplémentaires pour étayer certaines données sur les revenus ou sur les dépenses qui sont le plus sujettes à caution.

-Les erreurs de mesure liées à l'administration du questionnaire et au travail de terrain et de saisie sont difficiles à calculer. On pourrait par exemple se livrer au calcul des taux de réponse au niveau des ménages pour avoir une idée de l'ampleur de ces problèmes. D'autre part une connaissance plus approfondie du traitement fait aux non réponses et aux rubriques "autres", pourrait donner d'autres éléments d'interprétation.

-La nécessité d'enquêtes approfondies sur les prix et d'une enquête communautaire bien administrée.

II.1.4.2-Les études possibles à faire

Si un tant soit peu on s'accordait sur la fiabilité d'un certain nombre de données, on pourrait alors se livrer à des études plus approfondies.

-Contrairement à ce qu'avance l'étude du PNUD, le Profil de Pauvreté, n'a pas pour but d'engager une ligne d'action de lutte contre la pauvreté. Ce profil montre tout simplement plusieurs dimensions de la pauvreté. Il donne des réponses aux questions suivantes: qui sont les pauvres?, où sont-ils? comment gagnent-ils leur vie? quel est leur niveau d'accès aux biens et services publics. Sur ce plan, on peut dire que le Profil de Pauvreté a joué son rôle.

Par contre des analyses plus approfondies devront être initiées par plusieurs institutions à partir des données issues de l'EP et des informations préliminaires contenues dans le Profil de Pauvreté. Et vouloir élaborer une stratégie nationale de Lutte contre la pauvreté, implique que l'Etat à travers les Départements ministériels concernés et les collectivités locales puisse se servir des données et conclusions de l'EP et du Profil de Pauvreté pour réorienter leur politique de développement. Pour conduire à bien une telle stratégie il ne s'agit pas seulement de réorienter des financements vers des régions vulnérables mais il s'agit également de comprendre les comportements des populations. C'est là qu'on voit la nécessité de mener des études spécifiques. Des études comme celles du PNUD, pourront apporter des éclairages à ce sujet. Par contre il y a lieu de souligner ici la nécessité d'initier des études plus théoriques à partir de ces enquêtes en se départissant de la démarche purement empirique. Plusieurs

questions méritent d'être abordées sous l'angle de la théorie économique en procédant à des tests empiriques. Entre autres on peut citer:

-Le problème des déterminants réels de la pauvreté. Pour appuyer la stratégie de lutte contre la pauvreté, la connaissance de ces éléments semble essentielle. Qu'est-ce qui détermine la pauvreté urbaine, la pauvreté rurale. Quels sont les facteurs principaux: l'accès aux biens d'équipement agricoles, l'éducation, l'accès au crédit. Bref il existe un domaine de recherche à ce niveau non encore exploré.

-Quel peut être l'impact des politiques économiques sur la pauvreté au Burkina. On a là un large éventail d'angles d'attaques:

* Politique d'ajustement structurel et pauvreté: à ce niveau, la controverse est réelle. L'acception la plus courante étant que l'ajustement structurel a des coûts sociaux importants à court terme mais entraîne une réduction de la pauvreté à long terme à cause de la croissance induite.

* On pourrait aussi voir dans quelle mesure l'ajustement structurel affecte le niveau de vie des ruraux. L'EP a montré que la pauvreté affectait le plus les agriculteurs vivriers au Burkina. Pourtant, l'un des effets attendus de l'ajustement structurel à travers la modification des prix relatifs en faveur des biens échangeables est d'accroître les revenus des producteurs de biens échangeables. Alors dans ce contexte, on se demande si l'ajustement structurel ne va pas accroître la précarité de ce groupe tourné vers la production de biens non échangeables et surtout l'autoconsommation.

* Libéralisation des prix et pauvreté (prix aux producteurs, prix aux consommateurs)

* Prix des services publics et pauvreté

-D'autres questions comme le rendement de l'éducation et son impact sur la pauvreté peuvent être abordées.

Il y a donc un canevas large d'études possibles sur la pauvreté et l'accès aux services de base qui permettra alors d'établir une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté qui soit l'initiative du gouvernement soutenu bien sûr par les partenaires internationaux et nationaux. Le projet MIMAP va s'atteler à l'étude de certaines de ces questions.

Ces différentes études nécessitent pour certaines d'entre elles des données sur plusieurs périodes. D'où l'importance d'une politique de suivi de la pauvreté. A ce stade de l'EP, on peut uniquement tenter de faire ressortir l'évolution des indicateurs partiels de pauvreté avant et durant le PAS.

Mais une stratégie nationale mise en oeuvre sans suivi ne permet pas d'avoir une idée des résultats obtenus. D'où l'intérêt de l'idée d'un suivi de la pauvreté qui établira les progrès réalisés dans le recul de la pauvreté, dans l'accessibilité des ménages aux services sociaux de base.

Comment imaginer un tel système dans l'environnement institutionnel et économique burkinabé, telle est la question à laquelle nous nous efforcerons de répondre.

II.2-DONNEES SUR LA PAUVRETE

Dans la mesure où nous travaillons dans une optique de suivi de la pauvreté, nous avons essayé d'établir l'existence de données sur plusieurs périodes. Le projet MIMAP s'appuyant sur une analyse de l'Impact micro-économique des politiques macro économiques, nous avons analysé la nature des données avant et pendant le Programme d'Ajustement Structurel (PAS). L'année de référence étant l'année d'ajustement structurel 1991.

II.2.1- L'ETAT DES DONNEES AVANT LE PAS

Nous avons cherché à voir dans cette partie:

- Les sources de données disponibles sur la pauvreté avant le programme d'ajustement structurel
- La nature des données sur la pauvreté qui figurent dans ces différentes sources
- Les indicateurs pertinents de pauvreté qu'on peut retenir de ces sources

II.2.1.1-Les sources de données disponibles sur la pauvreté

- Les statistiques nationales

L'INSD qui représente la source statistique nationale par excellence ne possède aucune donnée sur la pauvreté avant 1991. Il n'y a pas eu en tant que tel une enquête d'envergure nationale dirigée vers ces aspects de pauvreté. On peut signaler toute fois les enquêtes Budget-consommation de 1963-1964 ainsi que celle de 1985 qui aurait permis de disposer des données pour la confection des indices de prix.

-Les autres sources statistiques

Parmi les autres sources possibles de données sur la pauvreté au Burkina, nous avons:

-Le Rapport sur le Développement dans le Monde de la Banque Mondiale 1990 dont le thème portait essentiellement sur la question de la pauvreté dans le monde. Dans ce rapport, le seuil de pauvreté retenu variait dans une bande de 275\$ à 370\$ par personne et par an soit entre 82500 F CFA⁹ et 111000 F CFA. Ce rapport qui a porté sur beaucoup de pays en voie de développement et même quelques pays africains ne contient malheureusement pas de données sur le Burkina.

- Les Rapports sur le Développement Humain du PNUD

Le PNUD représente en effet l'organisme par excellence qui étudie les questions de développement humain et en particulier tout ce qui touche à la pauvreté. L'étude des différents

⁹En F CFA de 1990.

rapports sur le Développement Humain de 1990 à 1995, ne nous a fourni aucune donnée sur la pauvreté. Les mesures de la pauvreté utilisées dans ce rapport sont essentiellement de quatre ordres:

- Le PNB/tête des 40% les plus pauvres;
- La part de revenus des 40% les plus pauvres dans le revenu total;
- Le ratio des 20% les plus riches sur les 20% les plus pauvres;
- Le coefficient de GINI;
- La population en dessous du seuil de pauvreté.

Le constat que nous avons établi à l'issue de ces investigations est l'absence de données fiables sur la pauvreté au Burkina avant 1991. On a juste relevé une donnée erratique sur le niveau de pauvreté rurale au Burkina en 1990 de 90%, sur laquelle nous émettons des réserves quant à la pertinence. Ce constat est d'autant plus vérifié que nous avons pu trouver quelques données appréciables sur la pauvreté en ce qui concerne quelques pays africains comme le Mali, la Côte d'Ivoire dans le RDM de la Banque Mondiale, ou le RDH du PNUD avant 1991. C'est pour pallier à ce déficit de données fiables en matière de pauvreté sur l'Afrique que la banque Mondiale dans le cadre du projet Dimensions Sociales de l'Ajustement Structurel, a initié un certain nombre d'enquêtes.

Il fallait donc se résigner à défaut d'indicateurs spécifiques sur la pauvreté, à se pencher sur des indicateurs partiels à travers les mesures alternatives de la pauvreté. Parmi ces indicateurs, nous avons généralement des indicateurs sociaux (santé, éducation...), et des indicateurs économiques (production agricole, niveau de revenu, niveau de consommation).

II.2.1.2-Les données sur les mesures alternatives de la pauvreté

On entend par mesure alternative, tout ce qui permet de saisir plus ou moins le niveau de pauvreté d'une population, d'un individu. Ces mesures alternatives sont données par les statistiques agrégées sur les domaines suivants: le niveau des revenus, les indicateurs de santé (mortalité, espérance de vie), la démographie, l'éducation, la nutrition, et les conditions générales de vie.

Pour inventorier l'ensemble de ces données, nous avons consulté les sources et documents suivants: les différents Plans de Développement au Burkina avant 1991, les Comptes Nationaux établis par l'INSD, les Rapports sur le Développement Humain (RDH) du PNUD et les diverses enquêtes menées dans ce cadre.

-les plans de développement au Burkina

La consultation de ces différents plans nous donne uniquement un ensemble d'indicateurs sur la situation générale de l'économie à différentes périodes des programmes de développement du pays. Ainsi, nous avons:

- De 1960 à 1981: trois plans quinquennaux de développement, un plan cadre et un plan intérimaire.
- De 1982 à nos jours: trois plans quinquennaux et un programme.

Ces différents plans contiennent des données sur le niveau de revenus de la population, sur la population active et les principaux secteurs économiques (production, répartition par région).

- Les Rapports sur le Développement Humain du PNUD

Dans les Rapports annuels du PNUD, on a pu répertorier un certain nombre d'indicateurs de pauvreté assez représentatifs. Les données que nous avons pu recenser portent essentiellement sur la période 1985-1990, et correspondent à celles figurant dans les rapports suivants du PNUD: RDH 1995, 1994, 1993, 1992, 1991, 1990. Ces rapports contiennent bien entendu des données rétrospectives. Nous avons estimé que la période couverte permettait d'établir une analyse comparative entre la période avant le PAS et après le PAS.

Les indicateurs qui y sont présentés sont:

- * des indicateurs démographiques: la population urbaine et son taux de croissance, la population rurale, l'espérance de vie, la mortalité infantile;
- * des indicateurs de revenus: le PNB/ tête;
- * des indicateurs d'accessibilité: la population ayant accès ou non à l'eau potable, la population ayant accès ou non aux services de santé, la population ayant accès ou non à l'offre journalière de calories, la population ayant accès ou non aux installations sanitaires.
- * des indicateurs en matière de santé, la mortalité maternelle, les dépenses en soins de santé;
- * des indicateurs en matière de sécurité alimentaire, la production alimentaire, le ratio de dépendance alimentaire, l'aide alimentaire en céréales;
- * des indicateurs sur l'emploi, la force de travail, la part des femmes; la part sectorielle (agriculture, industrie, services)

-Les données d'enquêtes diverses

- * Le Recensement Général de la Population de 1975: On y trouve des données démographiques et la structure par âge de la population;
- * Le recensement général de la population de 1985;
- * Enquête sur les ménages ruraux (Thiombiano et al 1988), les ménages urbains (UNICEF 1989);
- * Des enquêtes sur la situation nutritionnelle des ménages (Kaboré I. et Ouedragogo 1991), sanitaire des enfants et des femmes (Ministère de la santé 1985 et 1987; Sanou, Soulama et Zett 1991);
- * L'enquête démographique de 1991;

Ces différentes enquêtes fournissent à certains égards un tableau de données assez fiable de la situation des ménages dans le domaine de la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation, la nutrition. Tout en permettant une analyse selon les caractéristiques des ménages (ruraux, urbains, femmes, enfants), leur portée reste limitée dans la mesure où ces enquêtes ne couvrent qu'une partie du territoire national.

Conclusion

Pour saisir l'importance de la pauvreté au Burkina avant le PAS, il faudrait se contenter de mesures alternatives de la pauvreté. Les Rapports sur le Développement Humain du PNUD, offrent à ce sujet des données agrégées portant sur des indicateurs de développement humain dont l'analyse pourrait nous éclairer sur l'état de la pauvreté au Burkina avant 1991. D'autre part, on peut rassembler les données éparpillées collectées lors des différentes enquêtes menées

sur les ménages. Kaboré Félix¹⁰ a essayé à partir de ces données partielles de dresser un profil de la pauvreté au Burkina durant les années 1980.

II.2.2- L'ETAT DES DONNEES APRES 1991

Un travail important d'inventaire des différentes sources de données a déjà été faite par le PNUD¹¹. Il n'est nullement besoin de revenir sur cela. Nous effectuerons donc une synthèse de cette présentation tout en complétant la liste des sources de données disponibles.

Dans la présentation du PNUD, les données utilisées proviennent essentiellement de trois sources: il s'agit des données provisoires du recensement général de la population de 1996, de l'enquête prioritaire (EP) menée par l'INSD en 1994/1995 et enfin de l'enquête Démographique et de Santé DHS (Demographic and Health Surveys) réalisée par l'INSD et Macro International en 1993.

Il convient d'ajouter à ces données celles qui proviennent d'autres sources telles l'enquête Migrations et Urbanisation au Burkina Faso (EMBUF 1993) initiée par le Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest, l'enquête sur les Dépenses de Santé des ménages et enfin l'Enquête à Indicateurs Multiples (EIM) réalisée avec le soutien de l'UNICEF en 1996.

II.2.2.1- L'Enquête Migrations et Urbanisation au Burkina Faso 1993

Cette enquête est le fruit de la coopération entre plusieurs institutions à savoir: l'INSD, l'Institut des Sciences des Sociétés (INSS), le CNRST, la FASEG et la FLASH. Cette enquête qui porte sur la migration comportait un questionnaire sur les non migrants qui contient des informations intéressantes. L'enquête a porté sur plus de 10000 ménages et près de 65000 personnes étaient concernées.

Ces données portaient sur:

- Les caractéristiques des migrants et non migrants
- les motifs des migrations
- les conséquences économiques sur les zones de départ et d'arrivée
- l'impact de leurs pratiques agricoles et pastorales dans le processus de dégradation écologique des zones d'accueil
- la production agricole et pastorale
- les biens des ménages
- la scolarisation
- la santé

Cette enquête malheureusement ne fournit pas d'indications sur les revenus monétaires. En outre elle s'est focalisée sur l'aspect migration, ce qui rend son apport en termes d'éléments sur la pauvreté limité.

¹⁰Kaboré Félix (Juin 1993): non publié

¹¹Cf, PNUD: INITIATIVE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE, Programme d'études sur la pauvreté, la disponibilité et l'accessibilité aux services sociaux de base", Ouagadougou, juillet 1997.

II.2.2.2-L'Enquête Démographique et de Santé (EDS) menée par l'INSD et Macro International 1993

Cette enquête est assez spécifique puisqu'elle ne concernait que la collecte de données de nature démographique et/ou sur la santé. Au nombre des données ainsi réunies on a:

- La répartition et la composition de la population;
- Le taux de fécondité;
- La planification familiale;
- La santé maternelle et infantile
- Le taux de mortalité infantile et juvénile;
- Le taux d'utilisation des préservatifs;
- L'éducation (taux de scolarisation des femmes et des hommes);
- La malnutrition des femmes et des enfants;
- Le taux de couverture vaccinale des enfants;
- La prévalence et le traitement des infections respiratoires, de la diarrhée, de la fièvre parmi les enfants.

II.2.2.3- Les enquêtes annuelles agricoles

Ces enquêtes effectuées annuellement par le Service des Statistiques Agricoles du Ministère de l'agriculture se font auprès des ménages par sondage aléatoire stratifié à deux degrés. Elles concernent 5040 ménages répartis dans 630 villages et permettent de collecter des données sur:

- la production agricole et maraîchère;
- les superficies et les rendements;
- les intrants utilisés;
- les stocks paysans;

La période de collecte se situe entre le 15 et le 30 septembre.

II.2.2.4-L'Enquête Prioritaire de l'INSD 1994/1995

Initiée par la Banque Mondiale dans le cadre de ses travaux sur la Dimension Sociale de l'Ajustement Structurel (DSA), cette enquête est l'une des plus importantes en termes de collecte de données sur la pauvreté. Elle a porté sur 8642 ménages répartis sur toute l'étendue du territoire. Elle a permis de collecter des données très diversifiées dans les domaines suivants:

- population et santé reproductive;
- emploi;
- les revenus (structure des revenus monétaires et non monétaires);
- les dépenses des ménages et leur structures (structure des dépenses monétaires et non monétaires, alimentaires et non alimentaires, structure de l'autoconsommation);
- l'éducation de base (taux de scolarisation, dépenses d'éducation, alphabétisation, raisons de l'abandon scolaire);
- la santé et la nutrition (taux de morbidité, mesures anthropométriques, malnutrition, dépenses de santé, raisons de non consultation ...);
- eau potable et assainissement (accès à l'eau, sanitaire, autres indicateurs d'assainissement...).

II.2.2.5- L'enquête sur les dépenses de santé des ménages (1994)

C'est une enquête auprès des ménages initiée par le Ministère de la santé. Elle a permis d'avoir des données sur les dépenses que les ménages allouent au titre de leurs besoins dans le domaine de la santé.

II.2.2.6- L'Enquête à Indicateurs Multiples (EIM, UNICEF 1996)

L'EIM, a porté sur un échantillon de 4287 ménages. Elle avait pour but d'effectuer le Suivi du Plan d'action National pour la survie, la protection, et le développement des enfants au Burkina Faso, pour les années 1990 (PAN/Enfance). Ce plan faisait suite au sommet Mondial pour les enfants tenu à New York en septembre 1990. Les données collectées portent sur les aspects suivants:

- la couverture vaccinale des mères et des enfants;
- l'allaitement maternel;
- la scolarisation et l'éducation des enfants de 5 à 15 ans;
- l'utilisation des micro-nutriments;
- l'accès à l'eau et à l'assainissement;
- l'accès à l'éducation;
- la diarrhée des enfants de moins de 5 ans.

Au niveau de l'importance des enquêtes menées, il apparaît que l'EDS et l'EP, sont celles qui apportent le plus d'éléments sur la pauvreté ou les services sociaux de base. Il s'avère donc tout à fait judicieux de procéder à une analyse qualitative de ces différentes données ainsi qu'un analyse comparative. Ce qui nous permettra de confronter ces différentes données et d'en déduire la pertinence et peut-être les limites.

Tableau 1: Nature des données collectées dans les enquêtes

SOURCES DE COLLECTE	TYPE DE DONNEES										
	Education	Démograp	Sa n té	Biens	Nutrition	Revenus/ Productio	Dépenses Consumm	Emploi	Logement	Migration	Prix
Ministères et Institutions											
Min .Agriculture (Enquête Agricole)						✓					
Min Elévage						✓					
Min .Enseignement de Base et Alphabétisation (MEBA)	✓										
Min Santé			✓		✓						
Min .Action Sociale et Famille -Enquête à Indicateurs Multiples EIM	✓	✓	✓		✓						
Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) -Enquête Démographique; -Enquête démographique et de Santé -Enquête Prioritaire	✓ ✓ ✓	✓ ✓ ✓	✓ ✓ ✓	✓	✓ ✓	✓	✓	✓	✓ ✓	✓	
Min.Commerce Industrie et Artisanat (Système d'Information sur les Marchés)											✓

II.3- SUIVI ACTUEL DE LA PAUVRETE AU BURKINA

Au Burkina Faso, il n'existe pas encore de SSP, mais les données disponibles au niveau de l'INSD, à travers les résultats de l'enquête prioritaire, l'enquête démographique de la santé, peuvent servir déjà à effectuer une première étape de la démarche MIMAP à savoir faire l'état des lieux, tester et organiser les données selon les régions (ex.: calculer les incidences de la pauvreté des différents groupes de population ou par régions).

Il doit être signalé qu'il existe tout de même quelques structures de suivi dans le domaine agricole; Ainsi nous avons:

- le SIM (Système d'Information sur les Marchés) au niveau du Ministère de l'Agriculture;
- le FEWS: mis en place par l'USAID;
- le SAP : Système d'Alerte Précoce (UNESCO).

II.3.1- LES EXPERIENCES DE SUIVI AU BURKINA

Au Burkina, le suivi de l'évolution démographique est celui qui existe depuis longtemps. Ce suivi est assuré par l'INSD, à travers les recensements de la population toutes les décennies. Ainsi, le premier recensement de la population a eu lieu en 1975, le deuxième en 1985, le troisième en 1996. Ces recensements permettaient de connaître tous les dix ans l'évolution de la population et la structure par âge. L'intervalle séparant ces différents recensements est trop long et ne permet pas des actions ou des réorientations rapides. En principe, l'INSD avait prévu de réaliser tous les cinq ans une enquête démographique. La première a eu lieu en 1991. Ces enquêtes qui ne portent que sur des données démographiques sont d'un usage limité comme indicateurs de pauvreté. En outre l'INSD connaît de nombreux problèmes d'organisation et de financement de ces opérations de collecte.

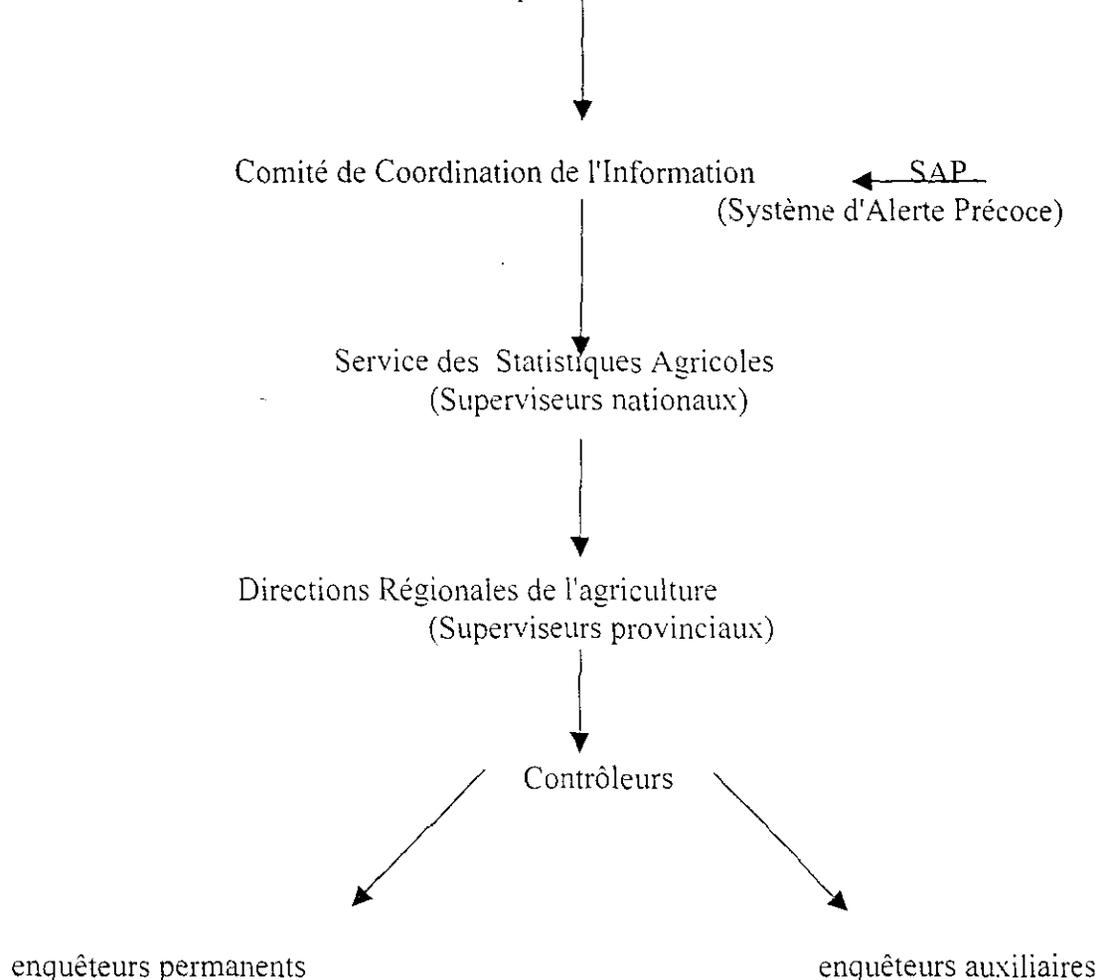
Ces dernières années, d'autres systèmes de suivi plus rapprochés ont été institués par les autorités et des partenaires étrangers. On peut citer:

* le suivi de la situation alimentaire à travers le Système d'Alerte Précoce (SAP) ou encore le FEWS (système américain d'observation par satellite de la situation agricole). Ce système de suivi est primordial eu égard à la situation alimentaire incertaine au Burkina, tributaire d'une pluviométrie capricieuse¹². Ce suivi alimentaire est basé sur une enquête agricole annuelle mise en oeuvre par le Service des Statistiques Agricoles du Ministère de l'agriculture. Nous re prenons ci-contre le schéma de ce suivi:

¹²Il convient de signaler l'existence d'un suivi météorologique qui permet de faire le bilan jour par jour ou mois par mois de la pluviométrie en période d'hivernage.

Figure 1.

Comité de Réflexion et de Suivi de la Politique Céréalière



Ce système est très fonctionnel et implique les autorités au plus haut niveau dans le cadre du Comité de Réflexion et de Suivi de la Politique Céréalière à côté de nombreux bailleurs.

Bien que ce système soit décentralisé et comporte des enquêteurs permanents et enquêteurs auxiliaires, il ne répond pas aux normes MIMAP, dans la mesure où les enquêtes ne couvrent pas les hameaux et villages et n'impliquent pas directement les populations locales.

* Le suivi des prix des produits agricoles à travers le Système d'Information sur les Marchés (SIM), du Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Mines (MCIA). Ce système de suivi qui semble être très régulier et à des fréquences rapprochées (périodicité mensuelle), permet de collecter des informations pertinentes et de suivre ainsi l'évolution des prix des produits céréalières jusque dans certains départements éloignés du pays et certains quartiers de la capitale. La régularité des données permet de disposer des statistiques qui permet de déduire qu'une tendance à la hausse des prix annonce une pénurie prochaine, ce qui signifie que des dispositions doivent être prises pour prévenir le déficit et pour permettre aux groupes les plus vulnérables d'être pris en charge.

* Le suivi de la situation des femmes et des enfants sous le couvert du Ministère de l'Action Sociale et de la Famille dans le cadre du Plan d'Action pour la survie, la protection et le développement de l'enfant.

-A côté de ces formes de suivi institutionnalisées qui fonctionnent dans un cadre bien défini, il existe des formes de suivi qui ne sont pas encore institutionnalisées ou qui sont à leur début. On peut citer l'Enquête Prioritaire qui a un objectif de suivi à travers la réalisation d'enquêtes auprès des ménages tous les 4 ans, de même que l'Enquête Démographique et de santé.

Le tableau ci-dessous reprend les différentes formes de suivi:

Tableau 2: Les Formes de suivi au Burkina

Organismes de tutelle	Type de suivi	Instrument de suivi	Périodicité
INSD	• Suivi de la pauvreté	Enquête prioritaire auprès des ménages	4 ans
	• Suivi de la santé des populations	Enquête démographique et de santé auprès des ménages	non précisée
	• Suivi démographique	Enquête démographique auprès des ménages	5 ans
Ministère de l'Agriculture	• Suivi de la situation alimentaire et agricole	Enquête nationale agricole auprès des ménages	annuelle
Ministère de l'Action Sociale et de la Famille	• Suivi de la situation des enfants et des femmes	Enquête à indicateurs multiples auprès des ménages	5 ans
Ministère du Commerce de l'Industrie et des Mines	• Suivi des prix des produits céréaliers	Enquête sur les marchés	Mensuelle

notes: la partie ombrée du tableau montre un degré d'institutionnalisation élevé.

Il apparaît donc qu'il existe un besoin de suivi institutionnalisé de la pauvreté au Burkina. Dans la mesure où l'action des politiques a besoin de données fiables et à temps pour opérer les ajustements nécessaires, un tel suivi serait d'un apport conséquent.

II.3.2-L'OPPORTUNITE D'UN SYSTEME DE SUIVI DE LA PAUVRETE AU BURKINA

Au Burkina le suivi de la pauvreté est pour le moment inexistant. Les enquêtes réalisées dans le domaine de la pauvreté étant très récentes. Les deux grandes enquêtes de ménages EDS et EP, ont toutes un objectif de réalisations d'enquêtes périodiques donc de suivi. Mais le suivi n'est pas institutionnalisé. L'un des objectifs du programme de recherche MIMAP concerne l'élaboration d'un système de suivi de la pauvreté qui a été expérimenté dans certains pays comme les Philippines, et le Népal.

II.3.3- LES CONTRAINTES LIEES AU SYSTEME DE SUIVI DE LA PAUVRETE

On peut distinguer trois types de contraintes à ce niveau:

- Le degré d'implication des autorités
- La disponibilité des financements requis
- La diligence dans le traitement et l'analyse des données ainsi que leur mise à disposition auprès des décideurs

II.3.3.1-L'implication des autorités

L'adhésion des autorités est vite apparue comme indispensable à la viabilité et à l'utilité de tout système de suivi. Sans cet engagement le suivi n'a de sens qu'en tant que source d'information sans l'accompagnement nécessaire par l'action. Les autorités ont pris conscience de l'imminence d'une politique de lutte contre la pauvreté. Les résultats de l'enquête prioritaire en dévoilant l'ampleur de la pauvreté a suscité l'engagement pour une telle politique. Ainsi, d'ores et déjà, le gouvernement a souscrit à l'initiative 20/20 qui vise à affecter 20% des dépenses de l'Etat aux secteurs sociaux de base. De même, des mesures pour réduire les déséquilibres entre garçons et filles dans l'accès à l'éducation sont déjà effectives. Il manque cependant un schéma de suivi des divers indicateurs de pauvreté. La mise en place prochaine d'un Comité de Coordination Statistique regroupant plusieurs départements ministériels ainsi que des cellules techniques chargées de la collecte des données devrait permettre d'intégrer cette donnée.

II.3.3.2- La disponibilité des financements requis

Le soutien de la communauté internationale est essentielle à ce niveau. Il faudra veiller à coordonner déjà les différentes opérations des bailleurs et éviter les chevauchements au niveau des emplois. Beaucoup de bailleurs financent souvent des enquêtes portant sur des questions semblables.

II.3.3.3- L'exploitation des données d'enquêtes

En effet, le problème dans de nombreuses enquêtes tient au délai considérable entre la phase de collecte des données et la phase de traitement et d'analyse des données. Ceci peut dénuer

le suivi de tout son sens dans les cas extrêmes de sécurité alimentaire ou d'épidémie par exemple où la rapidité de l'action est essentielle. Au Burkina on enregistre des retards à ce niveau mais qui restent modestes comparés à d'autres pays. Comme exemple, le recensement général de la population qui a eu lieu entre le 10 et 20 décembre a vu la première publication du dépouillement manuel en avril 1997. Le traitement informatique n'étant pas encore achevé à fin 1997. Cela fait pratiquement une année d'intervalle.

III- METHODOLOGIE DU SUIVI

Quelles sont les méthodologies de suivi de la pauvreté ?

Des recommandations ont été faites pour les systèmes nationaux de suivi et d'analyse de la pauvreté. En voici quelques unes :

- Pour avoir une meilleure compréhension des causes de la pauvreté et pour suivre son évolution dans le temps, des méthodologies d'enquêtes bien réfléchies à la fois quantitatives et qualitatives constituent la meilleure approche;
- La capacité de générer des données utiles pour éclairer les questions politiques importantes dans un délai raisonnable ;
- Pour un suivi régulier du statut de la pauvreté et des effets des politiques ciblées, la Sentinelle de Surveillance de Site ou une autre variante peut être utilisée ;
- En plus des données secondaires, un assemblage et une revue de littérature sur la pauvreté serait d'une grande utilité pour une unité nationale de suivi de la pauvreté ;
- De grands efforts doivent être faits pour rechercher la contribution des populations locales à l'identification des indicateurs de pauvreté et de bien être. Les chercheurs devraient prendre d'avantage conscience de l'importance de la participation locale à tous les aspects d'analyse et de suivi de la pauvreté.

Quelles sont les méthodologies de suivi de la pauvreté en application en Afrique Sub-saharienne ?

Les auteurs ont énuméré différentes méthodologies probabilistes (quantitatives) et non probabilistes (qualitatives) dont l'examen approfondie permettra de retenir l'une ou l'autre applicable au cas du Burkina Faso en fonction des données disponibles. La liste des méthodologies comprend entre autres :

- a) Méthodologie probabilistes :
 - Le LSMS : Etude de la mesure du niveau de vie qui est une méthode d'enquêtes développée par la Banque Mondiale;
 - La DSA : Dimension Sociale de l'Ajustement de la Banque Mondiale;
 - Le IS et PS : les Enquêtes intégrées et l'Enquête Prioritaire;
 - L'Enquête Démographique et de Santé financée par l'USAID;
 - Les enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages;

- b) Méthodologies non probabilistes.

Il s'agit de méthodologies anthropologiques et sociologiques adaptées à l'évaluation de la pauvreté et du bien-être. Ce sont essentiellement; les méthodes d'évaluation rapide et les méthodes d'évaluations participatives rurales.

- c) Les méthodologies dites hybrides combinant les techniques quantitatives et qualitatives; ce sont:

- La Sentinelle de Surveillance de Site (SSS);
- Les enquêtes de connaissance, d'attitudes et de pratiques (KAP).

Le choix d'un système de suivi de la pauvreté doit intégrer les éléments suivants:

- le choix des acteurs: décideurs politiques, organismes et institutions spécialisés dans la collecte des données, agents chargés de la collecte;
- Le choix du niveau de décentralisation requis pour l'opération de collecte;
- Le choix de la périodicité;
- Le choix des indicateurs et des types de données à collecter.

III.1- CHOIX DE L'ECHANTILLON

Ravallion recommande le recours aux enquêtes auprès des ménages qu'il considère comme étant la plus importante source de données pour les comparaisons de la pauvreté. Elles permettent d'avoir des informations directes sur la distribution des niveaux de vie dans une société et de connaître le nombre de ménages dont le niveau de consommation est inférieur à un niveau donné.

Les enquêtes réalisées sur les ménages ont été classées selon quatre caractéristiques qui sont :

1. Le plan de sondage qui indique la population (entière ou partielle) d'un pays ou sous région concernée par le sondage.
2. L'unité d'observation, c'est à dire le ménage ou les individus qui le composent.
3. Le nombre d'observations recouvrées pendant la période de l'enquête. Selon que l'enquête est transversale ou longitudinale le nombre de ménages observés varie.
4. Le principal indicateur du niveau de vie recouvert, Ravallion indique que les dépenses de consommation et les revenus des ménages sont les indicateurs les plus usités dans le cadre d'enquêtes transversales.

Quels sont les différents types de sondages à considérer dans les enquêtes auprès des ménages ?

Nous avons deux types de sondages qui sont généralement considérés:

- a) Le sondage aléatoire stratifié qui peut accroître la précision de l'évaluation de la pauvreté ;
- b) Le sondage par grappes qui peut contribuer à réduire les coûts de l'enquête.

III.2- CHOIX DES INDICATEURS

Le choix des indicateurs est au cœur de tout projet de suivi de la pauvreté. Toute la difficulté réside dans le choix d'indicateurs aussi pertinents que possibles pouvant être collectés au niveau local et par des capacités locales. Mais avant d'aborder la question du choix des indicateurs il est essentiel de se pencher sur les définitions de la pauvreté et du bien-être.

III.2.1.QUELLES DEFINITIONS DE LA PAUVRETE ET DU BIEN-ETRE?

Dans la mesure où la définition retenue des conditions de vie des populations oriente le choix des populations à suivre et à observer, de même que la nature des indicateurs les plus pertinent, toute conception d'indicateurs de suivi devrait d'abord aborder ce problème. Plusieurs approches pour définir la pauvreté et le bien-être: une approche extensive par le

bien-être, une approche restrictive par la pauvreté et une approche qualitative à travers les perceptions des populations elles-mêmes.

III.2.1.1- Les concepts de pauvreté et de bien-être

- les concepts classiques

Pauvreté et bien être

Comme l'ont souligné Kingsbury et al, citant Chambers (1994), la question " qu'est-ce que la pauvreté?" est l'une des plus controversées dans le domaine du développement. Au niveau philosophique, elle implique de faire des jugements par rapport au type de bien-être le plus à considérer (le revenu, les actifs ou autres sources de bien-être ?) et par rapport à la perception de la pauvreté (laquelle est la plus à considérer : celle des pauvres eux-mêmes ou celle des techniciens externes ?). Le fait que la pensée des économistes domine les agences de développement et les gouvernements, leurs définitions, procédures de mesure et technique d'analyse ont tendance à s'imposer en matière de pauvreté.

Quoi qu'il en soit, la définition la plus généralement admise est celle suggérée par Ravallion (1994) qui stipule : "La pauvreté existe dans une société donnée lorsque le bien être d'une ou de plusieurs personnes n'atteint pas un niveau considéré comme un minimum raisonnable selon les critères de cette même société". Une définition similaire est donnée par la Banque Mondiale (1990) qui considère la pauvreté comme étant "L'incapacité d'atteindre un niveau minimum de vie" où le standard de vie est mesuré en termes de consommation courante.

Dans la mesure où généralement la pauvreté se définit par rapport au bien-être, deux types d'approches conceptuelles ont été établies par Ravallion pour évaluer le bien être et la pauvreté ipso facto ; il s'agit de :

- L'approche "utilitariste" est basée sur les comparaisons du bien être et les décisions relatives à l'action publique, exclusivement sur "l'utilité des individus", c'est-à-dire leurs préférences ;
- L'approche "non utilitariste" qui préfère évaluer la situation en fonction de certaines facultés élémentaires : (possibilité de se nourrir, de se vêtir de manière adéquate).

Ravallion soutient que dans l'évaluation du bien être, un partisan de l'évaluation utilitariste de la pauvreté ne formule pas de jugements qui pourraient cadrer avec le comportement de l'individu, tandis qu'une évaluation non utilitariste peut considérer que la condition des pauvres s'est dégradée sous l'effet d'une modification de l'action publique.

- les concepts basés sur les perceptions des populations

A côté de ces concepts classiques de nature économique on a des concepts beaucoup plus sociologiques et anthropologiques qui placent la problématique de la définition du bien-être et de la pauvreté du point de vue des perceptions des populations elles-mêmes. Chambers (1994)¹³ montrait que les populations avaient des perceptions de la pauvreté qui étaient différentes de celles des techniciens et des économistes. De même comme le soulignait Majid Rahnenna (1992)¹⁴ : « il y a autant de pauvres et autant de perceptions de la pauvreté qu'il y a d'êtres humains » (cité par David Dominique, Courrier ACP CEE). De même au sein d'une même population ou d'une même langue on retrouve l'aspect multidimensionnel de la

¹³ Cité dans Kingsburry et al, 1995.

¹⁴in Development DICTIONARY, 1992.

pauvreté et du bien-être. David Dominique (1994)¹⁵ a trouvé qu'en Persan il existe 30 mots pour nommer ceux qui sont considérés comme pauvres. Dans la plupart des langues africaines, on a trois à cinq mots pour désigner quelqu'un qui est pauvre, au moyen âge on pouvait décompter 40 mots en latin pour désigner la pauvreté. Savadogo¹⁶ (1995) dans son étude sur la pauvreté rurale a mis en lumière les perceptions des populations rurales sur leurs conditions de vie. La méthodologie utilisée par l'auteur est basée sur les entrevues et les récits de vie. Il ressort de cette étude que la pauvreté est perçue comme « une privation de biens susceptibles de contribuer au bien-être des gens ». Parmi la satisfaction de ces besoins on trouve en première position les besoins alimentaires comme en témoigne ces propos : « la pauvreté pour nous , c'est surtout au niveau de la nourriture. Quant à l'argent, ce n'est pas indispensable »¹⁷. La même idée est reprise comme suit : « le pauvre, c'est celui qui souffre. C'est lorsqu'on ne peut pas avoir un pagne ou du tô pour manger »¹⁸.

Il apparaît alors essentiel donc de prendre en compte ces perceptions des populations dans le suivi de la pauvreté. La définition d'indicateurs basés sur la perception des populations trouve donc là toute sa justification.

-les concepts de vulnérabilité

Très souvent on a confondu les notions de pauvreté et de vulnérabilité. Bien qu'elles soient assez proches on trouve cependant quelques nuances. Si la pauvreté constate l'état d'un individu, la notion de vulnérabilité renvoie à l'idée d'une exposition de l'individu à des facteurs non maîtrisés. Ainsi les femmes sont généralement les plus exposées parce que ne pouvant accéder aux moyens de production. Il en est de même pour les enfants. Les personnes âgées sont aussi vulnérables parce qu'elles ne peuvent utiliser les stratégies de survie disponibles comme la migration. En résumé la vulnérabilité peut se définir comme l'absence de moyens ou l'incapacité de les utiliser pour faire face à des conjonctures particulièrement difficiles.

III.2.1.2- les éléments de mesure de la pauvreté et du bien-être

Paul Glewwe et al (1990), ont passé en revue l'ensemble des définitions couramment employées pour cerner la notion de pauvreté. Ils ont retenu principalement les définitions suivantes :

- La consommation par tête ajustée par les échelles d'équivalence revenu qui est celle retenue par l'auteur comme étant la plus pertinente.
- Le revenu par tête qui fait l'objet de deux critiques principalement à savoir la forte variabilité des revenus agricoles qui compte tenu de la théorie du revenu permanent fait que ces derniers ne reflètent pas les niveaux réels de consommation et partant de bien-être. Outre cela, il faut ajouter la difficulté de mesure du revenu provenant de l'auto-emploi.
- La consommation du ménage ou la consommation par tête
- La consommation alimentaire par tête. Cette définition soutenue par Anand et Harris (1985), malgré la disponibilité des données a pour inconvénient de ne prendre en compte que les

¹⁵ David Dominique « De la pauvreté à l'exclusion », le Courrier ACP-CEE, N° 143, janvier-février 1994.

¹⁶ Kimseyinga Sawadogo et al, Profil de pauvreté au Burkina : une approche qualitative et quantitative.

¹⁷ Cité dans Savadogo et al (1995)

¹⁸ Cité dans Savadogo et al (1995).

aspects alimentaires et néglige les autres aspects non alimentaires. D'autre part elle est tributaire de la propension à consommer qui est variable suivant les ménages.

-Le ratio alimentaire qui représente le pourcentage du budget du ménage alloué aux dépenses alimentaires. Cette mesure trouve sa source dans l'idée de Engel (1985) qui trouvait une relation inverse entre la part du budget consacrée à l'alimentation et le revenu du ménage. Mais selon Glewwe, des études récentes ont montré que l'observation de Engel n'était pas toujours vérifiée pour les ménages les plus pauvres.

-La ration calorique. Cette définition trouve son origine des études nutritionnelles de Jelliffe et Jelliffe (1979). Le désavantage d'une telle définition réside dans la difficulté de réunir les données requises et dans la définition du requis nutritionnel pour l'individu.

-Les données médicales et anthropométriques (poids et taille..) : Ces données sur la santé, la nutrition ont été beaucoup utilisées pour définir la pauvreté mais les corrélations trouvées sont souvent insuffisantes.

-Les besoins fondamentaux : ce concept a été développé par Streeten et al (1981), Stewart (1985). Selon ce concept est perçu comme pauvre, toute personne qui n'arrive pas à couvrir ses besoins alimentaires, en soins de santé, en habillement, en logement, éducation, et autres... Le problème dans cette définition, c'est qu'on ne dispose pas d'un indicateur synthétique qui permette d'intégrer ces différents aspects.

Dans le cadre de l'enquête prioritaire, l'INSD avait retenu une définition basée sur les dépenses de consommation alimentaires et non alimentaires. Une analyse de l'incidence de la pauvreté suivant différentes définitions pourrait permettre d'apprécier la pertinence d'un tel choix et l'opportunité de retenir d'autres définitions plus faciles à obtenir.

Tableau 1: Liste de définitions alternatives de la pauvreté

-
- 1-Revenu par tête
 - 2-Consommation totale du ménage
 - 3- Consommation par tête
 - 4-Consommation alimentaire par tête
 - 6-Ratio alimentaire
 - 7-Rapport poids /taille
 - 8-Rapport taille/âge
 - 9-Niveau d'éducation moyen du chef de ménage
 - 10-Terre agricole par tête
 - 10-Indicateurs Non monétaires Mimap
-

Source : Paul Glewwe, et compléments de l'auteur

III.2.1.3- Méthodologie de choix d'une définition de la pauvreté

Pour comparer deux définitions de la pauvreté, on peut procéder par un test de Khi-deux qui permet de voir s'il existe une différence notable dans l'incidence de la pauvreté selon que l'on prenne une définition ou une autre. Paul Glewwe (1990) a appliqué une telle méthodologie pour comparer différentes définitions de la pauvreté en Côte d'Ivoire. Il trouve que les mesures nutritionnelles et anthropométriques ne sont pas de bons indicateurs de la pauvreté dans le cas de la Côte d'Ivoire. Pour lui ce résultat tiendrait au fait que la Côte d'Ivoire est autosuffisant sur le plan alimentaire. En 1985 les données de la Banque Mondiale montraient en effet que l'offre calorique journalière pour ce pays était de 2505 calories ce qui représente 110% du requis.

Cette même méthodologie peut être utilisée pour tester la variabilité de la distribution de la pauvreté selon les régions et selon les genres et les composantes socio-économiques. Dans ce cas, il convient de retenir la définition montrant la plus faible variabilité.

III.2.1.4- La question des seuils de pauvreté

Qui dit pauvreté ou évaluation de pauvreté, suppose un niveau de vie prédéterminé et bien défini qualifié de «<seuil de pauvreté>> qu'une personne est supposée atteindre pour ne pas être considérée comme «<pauvre>>. Ces seuils de pauvreté peuvent être absolus, relatifs et subjectifs. Il est donc fondamental de s'entendre toujours sur le seuil utilisé pour décider qu'une personne est pauvre ou non. C'est là justement que réside une difficulté supplémentaire. En effet non seulement ce seuil apparaîtra différent selon les sociétés, mais en outre la complexité de la notion de bien-être demeure entière. Et dans ce cas définir le seuil minimum de bien-être revient à distinguer l'ensemble des éléments qui y concourent. Comme sources de bien-être on peut distinguer généralement les sources matérielles avec des conditions de vie décentes (logement, alimentation, sanitaires, habillement) les sources physiques (santé, alimentation) psychologiques et mentales comme, l'éducation, la liberté. Le revenu peut être considéré comme un moyen permettant d'aboutir à ce bien-être.

On distingue trois approches principalement du seuil de pauvreté : une approche monétaire, une approche non monétaire, une approche par les perceptions des populations elles-mêmes.

i) L'approche monétaire

A ce niveau, on distingue généralement les seuils relatifs et les seuils absolus.

-Les seuils absolus de pauvreté

Le seuil absolu de pauvreté désigne un niveau de revenus ou de dépenses constituant un minimum vital et en dessous duquel toute personne ne peut satisfaire à ses besoins fondamentaux comme : alimentation, habillement, logement, santé... Pour le calculer, on évalue généralement un panier de biens et de services correspondant à la satisfaction des besoins considérés qu'on indexe sur l'évolution des prix.

C'est cette définition qu'a choisi l'INSD dans le cas du Burkina selon une approche nutritionnelle en considérant comme pauvre toute personne dont les dépenses annuelles inférieures à 41099 F CFA ne lui permettent pas de couvrir des besoins alimentaires de 2283 calories/jour.

Les seuils absolus et relatifs ont fait l'objet de nombreuses critiques en particulier en ce qui concerne l'approche nutritionnelle. Toute la question est de savoir comment déterminer le « minimum vital ». Sur le plan alimentaire, outre le fait que l'existence humaine ne se limite pas au simple fait de survivre mais de « subsister décemment », on ne peut déterminer un niveau unique de consommation alimentaire permettant de survivre. A différents degrés d'efficacité physique correspond différents niveaux nutritionnels (Pierre Conciladi¹⁹). D'autre part un régime alimentaire peu coûteux peut fournir la quantité requise de calories et de protéines sans qu'il ne corresponde aux habitudes alimentaires des populations. Au Burkina, c'est le cas du mil qui lorsqu'il est préparé avec le « son » conserve toute sa richesse nutritionnelle. Cependant les habitudes alimentaires sont telles qu'il est toujours préparé sans le « son ». Enfin d'autres études ont montré que la richesse nutritionnelle d'un aliment n'est

¹⁹ Pierre Conciladi, Cahiers Français N° 286.

pas toujours l'unique motif de consommation. Rowntree²⁰ a ainsi montré que le thé qui a une valeur nutritionnelle négligeable est assimilable à une denrée de première nécessité dans le régime alimentaire des ouvriers britanniques.

Ces mêmes critiques s'étendent à l'estimation des besoins non alimentaires.

-Les seuils relatifs de pauvreté

Les seuils relatifs de pauvreté à la différence des seuils absolus de pauvreté reflètent le niveau de vie moyen qui prévaut dans une société donnée et à un moment donné. Ils varient donc dans l'espace et dans le temps. Dans la pratique le seuil relatif de pauvreté détermine une position arbitraire dans la distribution statistique des revenus.

Savadogo et al (1995) ont appliqué la méthode de calcul des seuils relatifs de pauvreté. En établissant ainsi la ligne de pauvreté modérée aux 2/3 de la moyenne de la consommation de « kg Equivalent Céréales/Equivalent Adulte » (Kg EC/EA) les auteurs estiment le nombre de pauvres à 42% de la population burkinabé. L'INSD (1996) qui a aussi appliqué cette même méthodologie de calcul des seuils relatifs de pauvreté trouve un seuil relatif de pauvreté à 48 522 FCFA et estime à 54% le nombre total de personnes se situant en dessous de ce seuil.

En dépit de nombreuses critiques dont font l'objet l'usage des seuils absolus ou relatifs du fait de leurs caractères normatifs, ils demeurent les outils particulièrement indiqués pour dénombrer les pauvres.

ii) *L'approche par la hiérarchisation des besoins fondamentaux*

Cette approche analyse la pauvreté en termes de privation. Ainsi à partir des indicateurs de pauvreté définis, sera considéré comme pauvre toute personne privée de la satisfaction des besoins identifiés. Deux méthodes sont utilisées pour alors apprécier le nombre de pauvres.

La première méthode consiste à ranger les différents indicateurs selon différents niveaux de satisfaction des besoins. Il s'agit ensuite de retenir comme pauvres le nombre de personnes ne satisfaisant pas les 4 ou 6 critères de pauvreté prédefinis. On voit apparaître à ce niveau un élément de subjectivité particulièrement important. La question qui vient à l'esprit est de savoir quels critères devrait-on utiliser pour ranger les différents besoins. La Théorie des besoins développée par Maslow²¹ peut être utilisée. Mais elle a ses limites dans la mesure où les privations sociales dans certaines sociétés sont plus ressenties que dans d'autres. D'autre part la hiérarchie des besoins varie fortement dans l'espace et dans le temps. Des études sociologiques préalables sont nécessaires pour aboutir à une classification représentative des contextes sociaux.

²⁰Rowntree Seebohm, Poverty, A Study of Town Life, Mac Millan, London, 1903, cité dans Pierre Concialdi, (op cit).

²¹ Maslow distingue 5 types de hiérarchie des besoins :

- les besoins physiologiques : se nourrir
- les besoins de sécurité : sécurité physique et morale, sécurité de l'emploi ;
- les besoins d'affection ou d'appartenance : être intégré et reconnu dans un groupe
- les besoins de reconnaissance : être intégré et reconnu dans un groupe
- les besoins d'accomplissement : désir d'épanouissement

La deuxième méthode qui est un prolongement de la première consiste à attribuer un score à chaque besoin. Le choix de ce score étant basé sur la hiérarchie des besoins dans le contexte social étudié. Ainsi, en fonction de ce score on retiendra comme pauvre les personnes qui ne pourront présenter un score d'au moins 50%, 60%, ou 80% dans la chaîne des besoins définis.

ii) L'approche par les perceptions des populations

Cette approche tire ses fondements des nouvelles méthodes d'investigation en sciences sociales de type participatif. Elles permettent à partir d'instruments d'enquêtes particuliers de recueillir auprès des populations leurs perceptions de la pauvreté. Sur la base des critères définis par les populations elles-mêmes, on pourra ainsi retenir des indicateurs de pauvreté. Ensuite chaque indicateur pourra recevoir une pondération particulière en fonction de sa position dans la hiérarchie des indicateurs. Les méthodes participatives en passant par des modes de sélection visuels ou par des entrevues amène les personnes enquêtées à donner un score particulier aux différents indicateurs de pauvreté²². Savadogo et al (1995) qui ont utilisé cette méthode d'approche qualitative ont trouvé que le fait de ne pas manger deux fois par jour constituait pour les populations un indicateur de pauvreté.

III.2.2- FONDEMENTS THEORIQUES DU CHOIX DES INDICATEURS DE PAUVRETE

La question des indicateurs de pauvreté est centrale dans le monitoring des conditions de vie des populations. L'examen des recherches sur le sujet montre une quête permanente de l'indicateur pertinent d'autant plus difficile que ce choix reste déterminé par les représentations personnelles des chercheurs, leurs disciplines, et les méthodologies utilisées. Dans tous les cas, il reste difficile d'éliminer toute subjectivité dans l'appréciation de la pauvreté. Pour minimiser cela, il est communément admis de recourir à des indicateurs différenciés pour prendre en compte l'aspect « multidimensionnel » de la pauvreté et du bien-être. La tendance générale est de retenir des indicateurs monétaires, des indicateurs non monétaires ou de conditions de vie et enfin des indicateurs sur la perception des populations.

III.2.2.1-les indicateurs monétaires ou quantitatifs de la pauvreté

Cette approche trouve son fondement dans l'acception selon laquelle les économies étudiées sont des économies marchandes. De ce fait le revenu permet l'acquisition des biens demandés par les ménages. On imagine alors facilement les limites d'un tel indicateur dans le cas des économies rurales africaines insuffisamment intégrées dans l'économie marchande avec une forte prédominance de l'autoconsommation. Si on ajoute à cela la difficulté à déterminer les revenus agricoles dans le cadre des enquêtes de ménages, on comprend pourquoi les chercheurs ont plutôt recours à des indicateurs de dépenses des ménages qui sont une proxy du revenu.

III.2.2.2-Les indicateurs non monétaires ou qualitatifs de la pauvreté

Cette gamme d'indicateurs tire sa source d'une approche dite « des besoins fondamentaux ». Cette approche considère comme source de pauvreté la non satisfaction des besoins

²² Kingsburry David et al (1995) ont passé en revue les différentes méthodes d'investigations de type participatif

fondamentaux liés à l'alimentation, le logement, l'éducation, la santé. Les indicateurs qui seront retenus devront traduire la non satisfaction de tels besoins. Ainsi la malnutrition des enfants traduira une alimentation déficiente, de même une forte mortalité infantile signifiera des soins sanitaires insuffisants pour les enfants et les mamans. Mais là encore on trouve une différence dans les approches. Pour certains des aspects comme les besoins d'expression politique et de liberté humaine doivent être intégrés comme besoins fondamentaux. Donc la caractérisation de ces besoins fondamentaux est au centre des débats.

Pour retenir des indicateurs représentatifs de la satisfaction des besoins fondamentaux, on fait appel généralement à des indicateurs d'output ou de résultats. Parmi ces indicateurs d'output, on retrouvera des indicateurs sur la situation sanitaire, nutritionnelle et éducationnelle du ménage. Ces aspects sont complétés par des indicateurs sur les conditions de vie ou le cadre de vie que sont l'habitation, le logement, les moyens de transport et d'autres formes de biens matériels indispensables.

Une fois qu'on s'est entendu sur le type d'indicateurs on doit maintenant s'interroger sur la manière de les recueillir. Et là on dispose de deux approches : une approche par les enquêtes par questionnaires, une approche par les enquêtes participatives pour voir quelle est la perception des populations sur leurs propres besoins fondamentaux.

Enfin on peut synthétiser l'ensemble des indicateurs non monétaires par un indice composite en donnant un score à chaque variable. Il en découle une appréciation subjective du score à attribuer. Pour éviter cet arbitraire, les enquêtes participatives demandent généralement aux groupes interviewés de classer des images sur des besoins fondamentaux par ordre décroissant.

III.2.2.3- Indicateurs de transmission

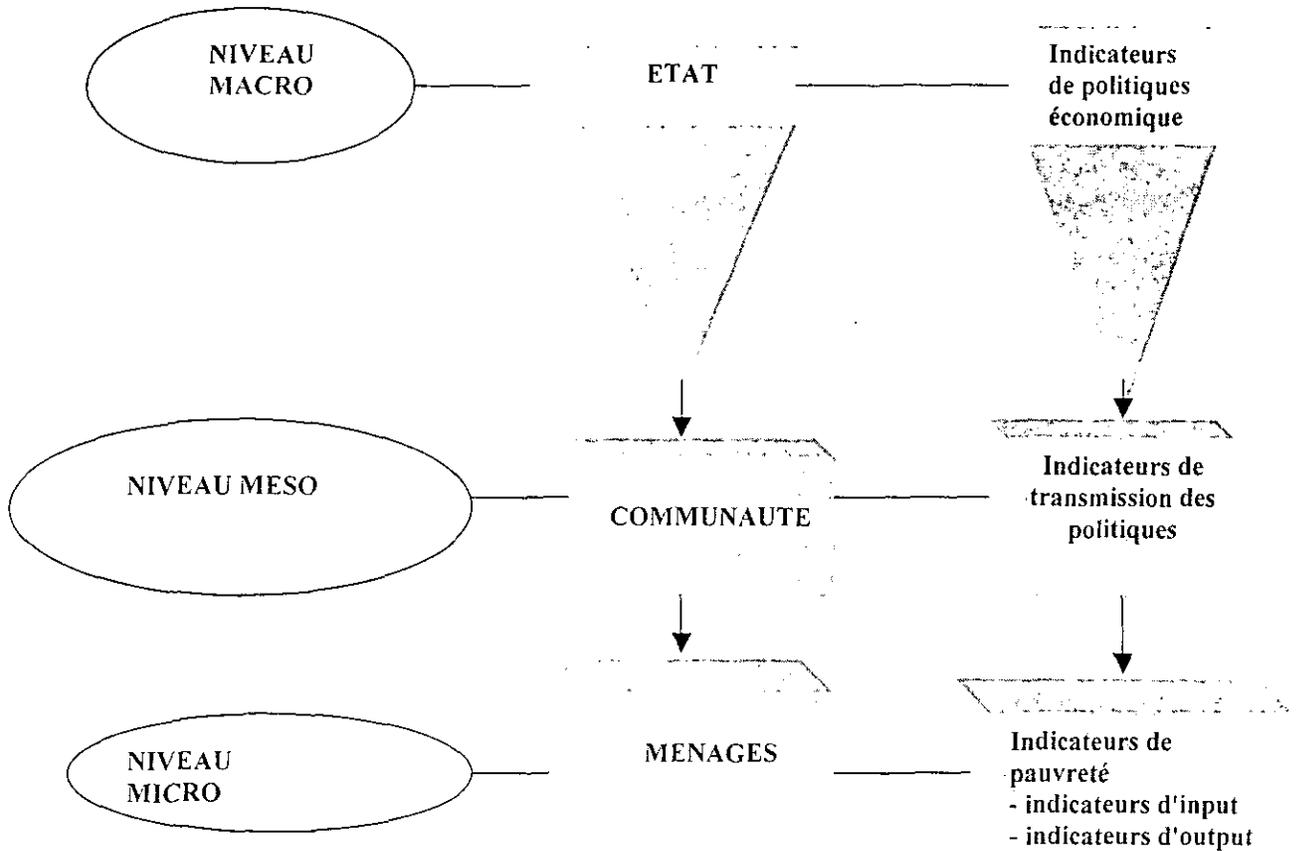
Pour arriver à un choix d'indicateurs pertinents, il faut une connaissance des canaux de transmission des politiques macro-économiques à l'échelon des populations. En effet cette connaissance permettra d'aborder d'une part la question relative à la distinction entre variables exogènes et endogènes et d'autre part de ne retenir que les indicateurs qui sont susceptibles d'être affectés par les changements de politiques macro-économiques. Les variables matérialisant le processus de transmission des politiques macro-économiques sont des variables de type méso-économique qui se situent au niveau communautaire. On suppose en effet que les politiques économiques ne touchent les ménages que par le biais de ces variables de nature communautaires. Ainsi, la politique en matière d'éducation aurait des effets sur la disponibilité des infrastructures scolaires et éducatives. De même la politique de santé aurait des effets sur la disponibilité des services de soins sanitaires dans le village ou dans les secteurs. La politique de prix également va affecter le niveau des prix sur les marchés locaux..

III.2.2.4- Indicateurs d'input et indicateurs d'output ou de résultats

Alejandro (1997) a déjà étudié cette distinction entre indicateurs. Il est extrêmement important d'opérer une telle distinction. Elle permet d'isoler les facteurs de causalité de la pauvreté (indicateurs d'input) des facteurs caractéristiques d'une situation de pauvreté (indicateurs d'output). Considérant le cas de l'éducation, le faible niveau d'instruction d'un ménage est plus une explication de sa pauvreté qu'une caractérisation de sa situation de pauvreté. Par contre le faible niveau d'instruction des enfants représente un signe de pauvreté du ménage

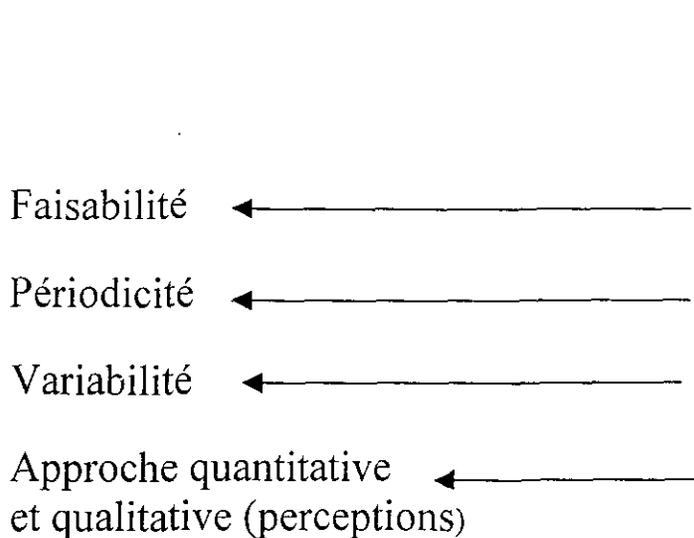
qui ne dispose pas de moyens pour les envoyer à l'école. Bien entendu, la frontière entre ces deux indicateurs n'est pas nette mais une telle distinction est utile pour l'analyse et la définition des stratégies. En effet on peut directement agir sur les indicateurs d'input mais plus difficilement sur les indicateurs d'output qui dépendent souvent de facteurs exogènes ou culturels.

Le tableau ci-dessous retrace les liens existants entre les différents indicateurs de suivi:



III.2.2.5-Critères de choix des indicateurs

Le schéma suivant reprend l'ensemble des critères qui doit guider l'analyste dans le choix des indicateurs de suivi de la pauvreté.



-La faisabilité

La faisabilité se situe à deux niveaux :

1- L'aptitude humaine à collecter les informations permettant de restituer l'indicateur. A cet effet, il est apparu difficile de retenir les indicateurs anthropométriques dans leur définition classique du fait des problèmes de mesure souvent rencontrés dans ce genre d'enquête et du besoin de formation spécifique pour d'éventuels enquêteurs.

2- Les disponibilités matérielles et financières. En effet le choix des indicateurs doit tenir compte des capacités locales à supporter le coût de la collecte des informations demandées avec des ressources déjà très maigres.

-La périodicité

Le choix de la période d'enquête est tout aussi déterminant. En effet ce choix doit tenir compte des influences conjoncturelles qui ne manqueront pas de biaiser les résultats. Si on retient par exemple un seul passage et que le jour de passage tombe sur un jour de marché alors les données sur les dépenses alimentaires risquent d'être surestimées. Dans le cas du Burkina une périodicité basée sur deux passages apparaît très pertinente du fait de la forte saisonnalité des conditions de vie des populations en majorité agricoles.

-La variabilité

Une autre difficulté tient à l'identification parmi les indicateurs de suivi de ceux qui appréhendent effectivement les effets des politiques et de ceux qui découlent de contraintes naturelles. Dans le cadre du suivi de la pauvreté tel qu'il apparaît dans les objectifs du MIMAP, l'intérêt doit être porté avant tout sur la variabilité des indicateurs aux changements de politiques économiques. Cette variabilité doit être observable dans le court terme. Ceci trouve sa justification du fait que le système de suivi porte sur une période d'au moins un an. Les indicateurs qui présentent une variabilité à long terme seront intégrés dans des systèmes de collecte de données portant sur des périodes plus longues comme l'EP-I dans sa formulation actuelle. Il est évident que lors du premier passage, il serait difficile d'étudier la variabilité des indicateurs. Mais à défaut on pourrait se pencher sur la variabilité spatiale des indicateurs.

-L'approche qualitative et quantitative

Les études sur la pauvreté ont montré la multidimensionnalité du concept. Il en ressort que dans le choix des indicateurs de suivi, une attention particulière devrait être portée autant aux aspects quantitatifs qu'aux aspects qualitatifs qui ont trait aux perceptions des populations. Les études sur la pauvreté au Burkina ont identifié autant des indicateurs quantitatifs que qualitatifs. L'étude de Savadogo notamment (1995) a permis de faire l'état des perceptions des populations sur la pauvreté. Dans le choix des indicateurs MIMAP Burkina, ces indicateurs seront retenus dans l'analyse.

III.2.2.6-Mode de calcul des indicateurs retenus

On retient généralement le revenu et les dépenses comme indicateurs monétaires. Ainsi selon la Banque Mondiale dans son Poverty Reduction Handbook (1992)²³, « le degré de pauvreté est conventionnellement mesuré par le montant de revenu et de dépenses nécessaires pour assurer un niveau de vie minimal. »

-Pour le revenu, en partant de la théorie de Friedman, on retient un indicateur de revenu permanent. En effet les revenus agricoles sont soumis à une forte variabilité saisonnière. Pour estimer le revenu permanent, les dépenses de consommation des ménages semble plus indiqué. L'idée étant que les ménages ruraux ont plutôt « tendance à adopter des mesures destinées à stabiliser leur consommation ». Savadogo et al (1995) ont calculé un indicateur « KG Equivalent Céréales par Equivalent adulte par mois ». Cet indicateur indique la quantité de céréales que les dépenses monétaires auraient permis d'obtenir. Il est obtenu en déflatant les dépenses nominales par Equivalent Adulte par un indice pondéré des prix des principales céréales consommées dans chaque région²⁴. Les coefficients de pondération utilisés sont les parts budgétaires calculées pour chaque région. L'indicateur a été en outre corrigé des différences de taille entre ménages en utilisant les coefficients de correction de Tabatai. Il faut ajouter que cet indicateur prend en compte la taille des ménages et un indice des prix permettant d'établir des comparaisons entre les régions.

Pour la collecte des données, les dépenses en bien durables sont des dépenses annuelles, les dépenses courantes indiquaient les dépenses effectuées au cours de la semaine précédant le passage des enquêteurs. La collecte pour les dépenses alimentaires a tenu compte de l'influence des jours de marché en faisant des passages répétés couvrant les jours du marché.

Comme indicateurs de nutrition, l'indicateur retenu porte sur le nombre de décès des enfants en dessous de 5 ans.

III.2.3-TYPE D'INDICATEURS RETENUS DANS LES DIFFERENTS PROJETS MIMAP

Alejandro (1997) a passé en revue la nature des indicateurs MIMAP utilisés dans les différents systèmes de suivi soit en philippines ou en Bangladesh. De même Lamberte et al (1992) ont fait l'état des caractéristiques des indicateurs MIMAP.

Si on fait la synthèse des indicateurs MIMAP on peut retenir les éléments suivants :

Mimap Philippines

Santé
Nutrition
Eau et sanitaires
Sécurité
Logement

²³ Cité dans Savadogo et al (1995), op cit.

²⁴ L'hypothèse implicite étant que le panier de consommation des ménages ruraux est constitué principalement de produits céréaliers.

- Paix et ordre
- Capacité
- Revenu et environnement
- Education de base et alphabétisation
- Participation politique

Bangladesh

Indicateurs quantitatifs

- Revenu
- Nutrition
- Santé
- Education
- Habitat
- Habillement
- Accès aux services communautaires
- Accès aux terres et aux actifs
- Emploi et accès au marché du travail
- Diversification économique
- Dépenses publiques
- Accès au crédit et aux inputs
- Accès aux organisations formelles

Indicateurs qualitatifs

- Capacité de résistance aux crises
- Vulnérabilité
- Relationnel
- Relation intra-ménage
- Connaissance des inputs et des services divers
- Participation des populations
- Sécurité
- Auto-sélection par les pauvres eux-mêmes

Indicateurs au Vietnam

Au niveau du ménage

- Requis alimentaire
- Habillement
- Santé
- Education
- Logement

Au niveau communautaire

- Niveau de vie standard
- Terre
- Emploi
- Santé
- Education

Logement et facilités sanitaires
 Culture et communication
 Participation des populations aux activités sociales
 Relations genre

III.2.4-CARACTERISTIQUES DES INDICATEURS MIMAP

Les indicateurs utilisés dans les systèmes de suivi développés jusque là ont en commun pour la plupart d'être centrés sur la satisfaction des besoins fondamentaux. Ainsi on retrouve indifféremment des indicateurs ayant trait à la santé, à la situation nutritionnelle, au logement, à l'éducation. Par contre, on constate une présence minimale des indicateurs monétaires qui s'observent à travers uniquement le revenu. Au niveau des indicateurs qualitatifs, on note des différences importantes entre les systèmes. Le système de suivi du Bangladesh est celui qui approche le plus ces aspects qualitatifs en intégrant non seulement les perceptions des pauvres sur leur situation mais en faisant recours à des indicateurs d'ordre relationnel et social. Quant au système de suivi vietnamien, il identifie deux niveaux d'observation des indicateurs, au niveau du ménage et au niveau communautaire.

Cette brève comparaison montre que les indicateurs MIMAP existants présentent des différences notables et l'approche n'est pas toujours la même suivant les pays. Cependant on retrouve des points communs comme la prédominance d'une approche basée sur les besoins fondamentaux.

III.2.5- ANALYSE DES INDICATEURS RETENUS DANS LES QUESTIONNAIRES EXISTANTS AU BURKINA

Dans leur étude sur le Profil de Pauvreté au Burkina, sur les ménages ruraux, Savadogo et al (1995), ont retenu deux catégories d'indicateurs, des indicateurs quantitatifs (monétaires et non monétaires) ainsi que des indicateurs qualitatifs.

Les indicateurs monétaires prenaient en compte les dépenses du ménage (alimentaires, biens durables, biens non durables, dépenses dans les services sociaux de santé, éducation). Les indicateurs de dépenses en biens durables étant considérés comme des indicateurs d'aisance. Les dépenses en biens durables ont été considérées sur une base annuelle, par contre les dépenses courantes et surtout alimentaires ont été estimées sur une base mensuelle.

Les indicateurs non monétaires portaient sur les moyens de déplacement (possession d'un vélo ou d'une mobylette), les moyens de modernisation agricole (possession de charrues, charrettes, animaux de trait), les éléments du confort domestique (radio, chaises, sceaux, marmites), le nombre d'enfants décédés avant l'âge de 5 ans et enfin le nombre d'enfants par ménage.

L'enquête Cedres Laval est basée sur une méthodologie similaire à celle utilisée par Savadogo et al (1995). Les indicateurs identifiés là encore sont des indicateurs monétaires (revenus et dépenses) ainsi que des indicateurs non monétaires. Parmi les indicateurs non monétaires on a l'accès aux services de santé, d'éducation, accès à l'eau potable, à l'alimentation. On compte

également des indicateurs sur les avoirs du ménage comme la tôle, le vélo, la mobylette. Les données CEDRES Laval montrent en effet qu'il existe une forte corrélation entre la pauvreté et les indicateurs d'avoirs des ménages ruraux.

A partir des différents questionnaires sus-cités et des principaux travaux sur la pauvreté, on a retenu un ensemble d'indicateurs qui se situent à deux niveaux : le niveau communautaire et le niveau ménage:

III.2.6- METHODOLOGIE DE VALIDATION DU CHOIX DES INDICATEURS

Le choix définitif des indicateurs se fera selon les règles liées au Système de Suivi à mettre en place. Il s'agira donc de retenir parmi les indicateurs répertoriés, ceux qui sont les plus pertinents, en tenant compte de la périodicité de collecte des données et de l'objectif d'élaboration d'une enquête légère ne comportant pas un nombre trop élevé d'indicateurs.

III.3-STRUCTURES ET ACTEURS DE SUIVI

Nous allons distinguer ici les différents niveaux d'intervention des acteurs.

Pour permettre à un tel système d'être fonctionnel, il faudrait impliquer les plus hautes autorités. On pourrait penser au Ministère de l'économie et des Finances auquel serait rattaché tout le système. Un organe central de coordination serait chargé de réunir l'ensemble des données collectées par les ministères. L'INSD interviendra dans le traitement de ces données et la présentation des résultats. On pourra ainsi impliquer les différents ministères qui devront procéder à des collectes de données sectorielles. Il est important de partir des activités de collecte déjà existantes. Quatre grands ministères seront identifiés: il s'agit du ministère de l'agriculture (MA), du ministère de la santé (MS), du ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation (MEBA) et le ministère de l'administration territoriale et de la sécurité (MATS). Les services statistiques de ces ministères poursuivront leur collecte des données. Compte tenu de leur spécialisation dans ce type d'enquête, on pourra ainsi obtenir des données fiables et de qualité. La périodicité à ce niveau est au plus d'une année, pour la collecte des données. Il faudra adjoindre à ces différents ministères les institutions spécialisées dans la réalisation d'enquêtes d'envergure nationale et les populations locales.

En ce qui concerne le choix des agents enquêteurs, au niveau des ministères, les systèmes existants malgré leurs insuffisances pourraient être utilisés. Le ministère de l'agriculture travaille avec des enquêteurs permanents. Au ministère de la santé, la décentralisation du système de santé national est déjà effective avec la création de 53 districts de santé. Des synergies pourront être trouvées à ce niveau. La déconcentration touche également le secteur de l'éducation avec la création des adreba (Directions Régionales de l'Education de Base et de l'Alphabétisation. Pour les enquêtes à la base du SSP/MIMAP, on pourrait faire appel aux instituteurs, alphabétiseurs et autres personnes ressources locales.

III.4- TRAITEMENT ET TRANSMISSION DES DONNEES

Le traitement de l'information devrait se faire à toutes les échelles en partant du village pour remonter au niveau national.

Tableau 3: niveau de traitement des données collectées

LOCALISATION	RESPONSABLES	TACHES	INSTRUMENTS
Village	Equipe de supervision au niveau local Comité de suivi MIMAP	Agréger les données au niveau du village	-Questionnaires -Calcuettes pour une première synthèse sur des fiches - Fiches de synthèse - Registres villageois
Départemental	Comité de suivi départemental MIMAP	Agréger les données au niveau du village	Fiches synthétiques établies au niveau départemental
Provincial	Comité de suivi provincial MIMAP	Agréger les données au niveau provincial	Fiches synthétiques établies au niveau provincial
Régional	-Cellule technique des Directions régionales de l'Economie et de la Planification	Agréger les données au niveau du village Profil de pauvreté au niveau de la région économique	-Instrument régional de suivi de la pauvreté -Système informatisé de traitement des données
National	-INSD -Equipe d'analystes MIMAP	Agréger les données au niveau du village	- Profil comparatif de pauvreté qu niveau communautaire -Evolution des indicateurs de pauvreté

III.5-ANALYSE DE LA DYNAMIQUE DE LA PAUVRETE

Une fois que les indicateurs de pauvreté ont été retenus, il s'agit dès que l'on dispose des données sur deux périodes d'en déduire le sens de l'évolution de la pauvreté. Ceci permet de savoir si la pauvreté est en baisse ou en hausse au sein de la population concernée. Avant d'en arriver aux différentes méthodes d'analyses, il serait intéressant de passer en revue les écueils d'une telle analyse.

III.5.1-LE CHOIX DE L'ECHANTILLON A SUIVRE

Il s'agit de savoir s'il faut appliquer le suivi de la pauvreté à partir d'un panel donné de ménages ou bien en définissant à chaque fois de nouveaux échantillons. Le suivi des panels s'avère plus pertinent dans l'analyse de la pauvreté. En effet il permet de voir réellement comment évolue la pauvreté au sein des mêmes ménages. Par contre lorsqu'on définit à chaque fois de nouveaux échantillons à observer, un biais peut apparaître du fait qu'on ne retrouve pas les mêmes individus dans l'échantillon étudié. Si ce biais peut sembler important dans le cas de données qui sont analysées à l'échelle villageoise, départementale ou régionale du fait des mouvements internes de populations, il l'est moins lorsqu'on se situe au niveau national dans la mesure où les mouvements externes de populations peuvent être négligeables. Dans la pratique cependant il est difficile de faire le suivi par les panels du fait même des mouvements des populations qui font que les personnes suivies peuvent avoir une forte mobilité d'une année à l'autre.

III.5.2-LE SUIVI DES INDICATEURS DE MESURE DE LA PAUVRETE

Cette première méthode d'analyse passe par le suivi des indicateurs de pauvreté qui peuvent être des indicateurs classiques comme : l'incidence de la pauvreté, l'étendue de la pauvreté et la profondeur de la pauvreté ou des indicateurs spécifiques de suivi de la pauvreté comme ceux établis par le système SSP à savoir le nombre de repas journalier ...

III.5.3-LES METHODES ECONOMETRIQUES

Pour mesurer l'évolution de la pauvreté, on fait appel aux analyses de dominance. Ces méthodes d'analyse ne cherchent pas à établir des mesures quantitatives de la variation de la pauvreté mais sont indiquées pour saisir le sens de l'évolution de la pauvreté et du bien être entre deux périodes. Elles consistent habituellement à comparer la représentation graphique de la distribution des revenus à l'aide des courbes de Lorenz pour deux périodes distinctes. Si on établit alors une dominance de la courbe de Lorenz pour une période donnée sur la période suivante alors on en déduit une dominance de la première sur la deuxième. Ceci s'interprète comme une réduction de la pauvreté entre les deux périodes considérées.

Les tests de dominance ont été utilisés notamment par Ravallion et Hupti²⁵ (1991). Pour le cas du Burkina ces tests de dominance ont été appliqués par Kazianga et al (1997) pour caractériser l'évolution de la pauvreté au Burkina entre 1993 et 1994. Ils trouvent que la pauvreté s'est réduite au Burkina entre 1993 et 1994.

Les tests de dominance peuvent être étendus en comparant les quantiles ou encore en comparant les indicateurs de pauvreté sur deux périodes.

III.6-ESQUISSE D'UN SYSTEME DE SUIVI DE LA PAUVRETE AU BURKINA

Comme déjà mentionné, de nombreuses études ont déjà été faites sur la pauvreté au Burkina Faso et les enquêtes d'envergures nationales, régionales ou même locales réalisées dans ce cadre, soit par les institutions nationales (INSD) et Internationales (Banque Mondiale, PNUD), ont permis de constituer des banques de données importantes et pertinentes sur la pauvreté et le bien-être. Mais force est de constater que ces données quantitatives quoiqu'importantes ne sont pas produites à des fréquences régulières et rapprochées pouvant déboucher sur un système de suivi régulier du phénomène. De plus les quelques enquêtes et collectes de données régulièrement opérées ne concernent pas la pauvreté. Pour pallier à ce manque de structure adéquate de suivi de pauvreté, le présent projet à l'instar des autres pays membres de MIMAP, se propose d'esquisser une méthodologie appropriée de suivi de la pauvreté au Burkina Faso. L'objectif est de permettre aux décideurs de disposer de données permanentes, fiables régulièrement mises à jour sur l'évolution de la pauvreté dans toutes les régions du Burkina. Pour ce faire, les méthodes et schémas du système de suivi de la pauvreté en usage dans les pays asiatiques pourraient être utilisées au Burkina tout en l'adaptant aux particularités du pays. Un pré-test dans quelques régions permettrait d'ajuster et d'étendre le SSP à l'ensemble du pays.

Quels sont les éléments à prendre en considération dans le SSP ?

²⁵ Cité par Kazianga Arouna et al (op. cit).

-La couverture

Le système de suivi de la pauvreté met l'accent sur les ménages pauvres et les groupes désavantagés.(les plus vulnérables). L'enquête prioritaire et le profil de pauvreté ont permis d'identifier et de localiser ces données. Il s'agira de les extraire pour un travail préliminaire.

-Les indicateurs

Les indicateurs de pauvreté ou de bien-être ont déjà été identifiés dans le profil de pauvreté et à travers les différentes études sur la pauvreté au Burkina.

-Le processus de suivi

Le suivi se fera à travers les informations qui seront collectées. La collecte des données primaires ~~peut se faire~~ à des périodes régulières(tous les semestres par exemple) au niveau des villages, des quartiers ~~ou des secteurs~~ par les enquêteurs formés et commis à cela. Un questionnaire approprié pourra être développé. Ce qui permettra la saisie régulière de ces informations. D'éventuelles données secondaires ne seraient pas exclues. Les données primaires subissent un premier dégraissage au niveau du village ou du quartier. Les moniteurs ou enquêteurs villageois organisent les données de façon à tirer les informations utiles au village et pouvant être exploitées pour le plan de développement du village. Les données collectées serviront à constituer une banque de données au niveau du village. Une copie des données primaires est envoyée au coordonateur municipal ou géopolitique immédiatement supérieur. Celui-ci après avoir rassemblé, examiné, et au besoin complété les informations provenant des différents villages ou secteurs de sa circonscription, les achemine au coordonateur départemental, qui à son tour, les envoie au coordonateur provincial qui les transmet enfin à l'institution nationale chargée de traiter et d'analyser toutes les données nationales au profit des décideurs politiques.

III.6.1-LA PERIODICITE DE LA COLLECTE DES DONNEES

En générale, les indicateurs sensibles aux variations de court terme nécessitent une collecte fréquente et rapide (situation nutritionnelle et alimentaire, santé...). On peut s'accorder à retenir une périodicité courte (moins d'une année), pour les données collectées dans les ministères, et les données des budgets consommation, mais plus étalées pour les grandes enquêtes de ménages. Cela se justifie par le fait que les grandes enquêtes de ménages nécessitent de gros moyens et prennent beaucoup de temps.

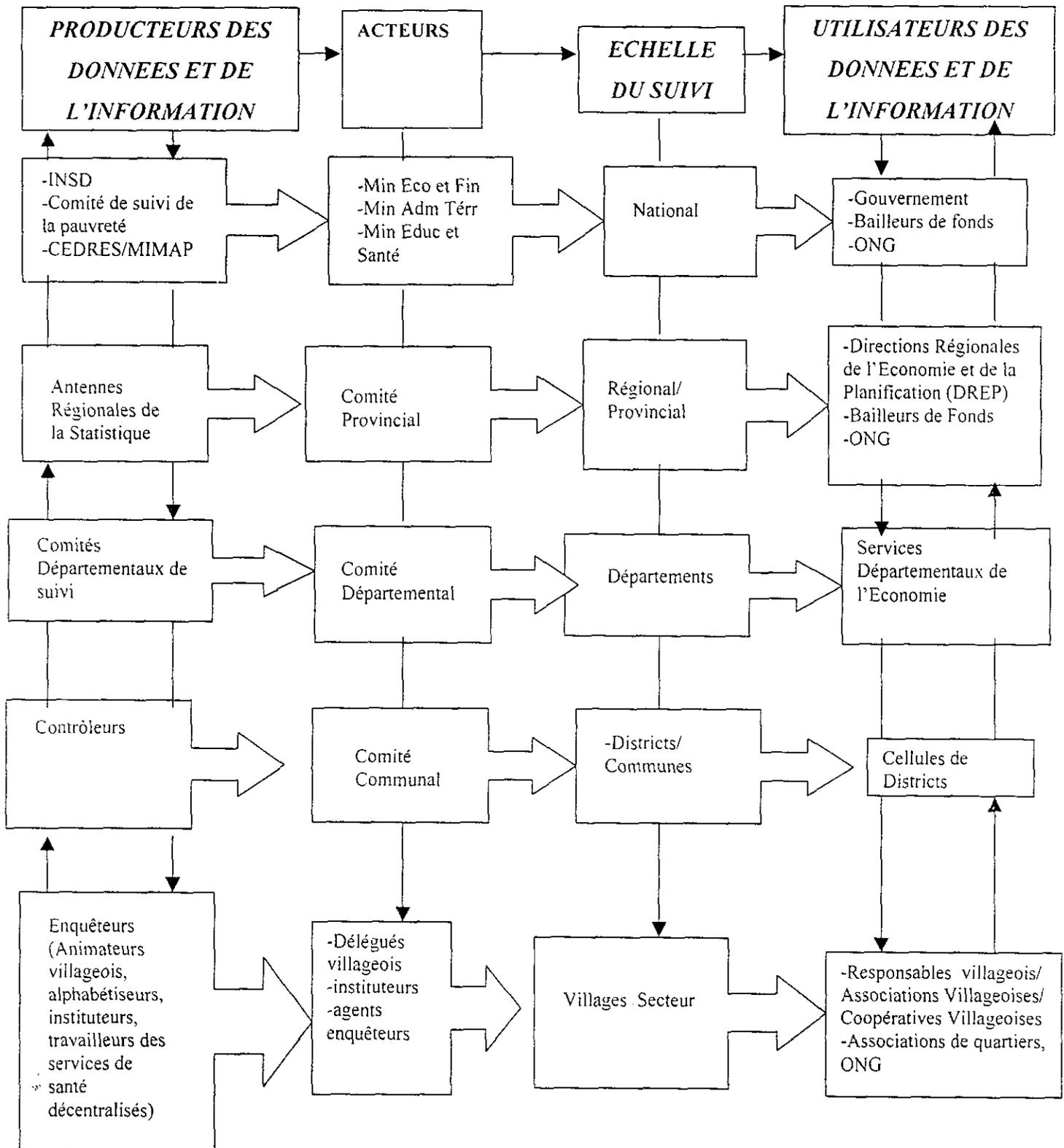
III.6.2-LE NIVEAU DE DECENTRALISATION DANS LA COLLECTE DES DONNEES

La détermination de ce niveau dépendra du degré d'institutionnalisation du suivi. Il s'agira de voir dans quelle mesure on pourra faire participer les élus locaux. Cependant, il convient de distinguer deux choses: la décentralisation des activités de collecte assurée par l'INSD, et la décentralisation des différentes données réunies par les ministères.

En ce qui concerne l'INSD, un projet de décentralisation existe déjà qui consistera à créer des antennes de collecte des données au niveau provincial. Il est prévu l'ouverture de 5 antennes au préalable. En attendant la mise en œuvre effective de ce projet, ce sont les Directions Régionales de l'Economie et du Plan qui jouent pour le moment ce rôle.

Dans le cadre d'une activité de suivi généralisé, il importe compte tenu des contraintes financières, de couvrir en priorité les zones les plus affectées par la pauvreté. Il serait indiqué d'avoir des unités de collecte décentralisées jusqu'au niveau des villages et des quartiers en milieu urbain.

SYSTEME DE SUIVI NATIONAL DE LA PAUVRETE



IV- RESULTATS DE LA RECHERCHE: CAS PILOTE

IV.1-DEROULEMENT DU TEST PILOTE

Le test pilote s'est déroulé en trois phases essentiellement. Il y a eu d'abord une phase préparatoire, suivie de la phase d'enquête proprement dite et enfin d'une phase post-enquête de vérification des données et de discussions-bilans avec les enquêteurs.

IV.1.1-PHASE PREPARATOIRE

La phase préparatoire de l'enquête de terrain poursuivait trois objectifs essentiels:

- Prendre contact avec les autorités politiques et administratives pour leur expliquer le système de suivi de pauvreté et leur signifier l'intention de son implantation;
- Sensibiliser la population de chacun des villages concernés par le SSP et décider de la mise en place du comité villageois de suivi de la pauvreté, tout comme la formation du groupe chargé de répondre au questionnaire communautaire (Focus Groupe);
- Procéder à l'identification des personnes ressources susceptibles d'être employées comme enquêteurs lors de la collecte des données dans leur village.

IV.1.1.1-Mobilisation des populations

On a noté une bonne mobilisation des populations partout où on est passé dans les villages et dans les secteurs de Yako. Les habitants avaient été informés auparavant de notre arrivée pour choisir des enquêteurs dans le village. Il faut dire que la période s'y prêtait bien car c'était juste la fin des récoltes et les paysans disposaient de temps libre. Dans la plupart de ces villages, le délégué administratif et le chef de village étaient les personnages clé. Le délégué administratif jouait le premier rôle de mobilisateur dans le village. Le chef donnait une sorte de caution morale à la tenue des réunions. L'influence du chef était variable. Elle était très forte dans certains endroits comme au secteur 5 de Yako et dans les villages de Dakiègré et relativement faible à Koulou, Pelegtenga ou Bastiua.

IV.1.1.2- Adhésion des populations

Partout on a noté une forte adhésion des populations à l'idée du SSP mais également de fortes attentes. Il est ressorti des discussions que les populations assimilaient le SSP à d'autres projets d'ONG ou des bailleurs de fonds. C'est ce qui explique qu'une énumération de doléances (construction d'écoles, puits, poste de santé primaire etc...) ait été faite particulièrement à Koulou où la population s'est dite délaissée par les autorités. A plusieurs reprises au cours des débats le mot « songré » qui veut dire aide a été cité.

Par rapport à ces attentes, il a fallu bien expliquer aux populations le caractère pilote de notre démarche et la différence d'approche du SSP par rapport à des approches d'aide classiques. Au travers des discussions, il semble que les populations se positionnent toujours par rapport à l'offre d'aide. Tout se passe comme si ces populations n'espéraient aucunement de l'Etat mais attendaient tout de l'aide des projets et des ONG. Dans le village de Dakiègré, les habitants se plaignaient de l'absence d'ONG depuis belle lurette. Le développement pour eux résidait sans doute dans ces actions des ONG et des projets. Ceci confirme l'analyse faite par

Savadogo et al (1995)²⁶ dans leurs études sur les perceptions de la pauvreté en milieu rural. Une telle perception des populations de l'idée du projet explique en partie cette forte mobilisation. L'une des difficultés qui est apparue était de leur faire comprendre l'intérêt qu'elles pouvaient attendre du SSP qui n'est pas un intérêt matériel comme un projet d'aide alimentaire ou d'octroi de crédits mais un instrument de développement. Cet instrument leur permettra de trouver elles-mêmes les solutions aux problèmes qui se posent à leurs communautés avec dans la mesure du possible l'appui de l'Etat et des partenaires de développement. Pour lever toute équivoque il a fallu insister sur les objectifs du SSP et faire comprendre aux gens qu'il ne faut pas s'attendre à une aide matérielle ou financière quelconque pour des réalisations dans le village mais que le SSP est une méthode d'organisation pour améliorer leurs conditions de vie.

IV.1.1.3-Choix des enquêteurs

Après de longues discussions qui ont permis à l'assistance de mieux comprendre l'utilité de SSP, dans chacun des villages la population avait proposé trois (3) personnes parmi lesquelles nous devons choisir un enquêteur et un contrôleur. Tout en tenant compte des critères de niveau de scolarisation, d'expériences éventuelles en enquêtes que nous leur avons spécifiés auparavant, les populations avaient proposé des jeunes ayant un comportement « irréprochable », que tout le monde apprécie dans le village. En demandant ainsi aux communautés elles-mêmes de choisir les personnes aptes à faire le travail, on voulait s'assurer du même coup que ces personnes seraient acceptées par leurs milieux dans leur rôle d'enquêteurs.

Dans chacun des villages nous avons toujours soumis les candidats proposés à un test pour retenir ceux qui devaient prendre part à la formation à Yako. Il faut signaler que dans tous les villages, en dehors de Yako ville et de Rallo, nous n'avons trouvé aucun candidat ayant le niveau du secondaire conformément à nos critères de départ. Il fallait donc se rendre à l'évidence et se contenter des candidats de niveau intermédiaire mais originaire du village, qui en connaissent les réalités et s'intéressent à son développement.

Le niveau commun aux personnes retenues était la classe de Cours Moyen Élémentaire (CM2) de l'école primaire. Quelques rares personnes avaient atteint le niveau du secondaire. Certains avaient une petite expérience dans le domaine des enquêtes ou de l'animation. L'idée de retenir le personnel des services déconcentrés de l'Etat (enseignants, agents de santé ou agents d'agriculture) a rencontré de sérieux obstacles comme la compréhension de la langue et l'acceptabilité par la communauté. Dans certains villages, il existait des personnes alphabétisées. Ces personnes ne pouvaient cependant pas remplir et faire administrer un questionnaire entièrement en français. Ceci montre que pour l'instauration du SSP, on trouvera surtout des personnes ayant le niveau du primaire. Il faudra penser alors l'ensemble du système en fonction de cette contrainte de capacité locale.

IV.1.1.4-Choix des membres du focus groupe et du comité du village

Après la désignation des personnes proposées comme enquêteurs et contrôleurs, nous avons procédé avec les membres du village, au choix des membres du Focus Groupe. Pour ce faire c'est encore les populations qui ont désigné, séance tenante, une quinzaine de personnes

²⁶ Savadogo Kimseyinga, op cit.

jugées aptes à accomplir cette tâche. Il s'agissait de personnes ayant déjà des responsabilités au niveau des associations villageoises et ayant une certaine estime au sein de la communauté.

IV.1.2-FORMATION

IV.1.2.1-Durée de la formation

Après la présélection des enquêteurs et contrôleurs potentiels pour la conduite de l'enquête, on a procédé à une phase de formation. La Formation a eu lieu respectivement à Yako et à Ouagadougou. Au niveau de Yako, elle s'est étendue sur une période de 2 jours et ½. Les participants étaient les personnes retenues dans les secteurs de Yako et dans les villages retenus dans la province. A Ouaga les participants venaient des deux secteurs retenus pour la ville de Ouagadougou. A Ouaga, la formation a duré 2 jours.

IV.1.2.2-Contenu de la formation

Les objectifs de cette formation étaient de quatre ordres :

- Expliquer en profondeur aux participants les objectifs du Système de Suivi de la pauvreté et le montage institutionnel: A ce niveau, il s'agissait de montrer aux participants comment devait fonctionner le SSP et l'implication des structures de base dans le processus. On s'est également appesanti sur leur rôle dans le schéma du suivi. Les supports de la formation étaient essentiellement le manuel de l'enquêteur qui avait été produit à l'attention des participants.
- Leur donner les outils de base nécessaires pour la conduite des enquêtes de ménages à savoir le mode de remplissage du questionnaire, les définitions des concepts comme le ménage ou le chef de ménage, les dépenses auto-consommées. A ce niveau, la formation a consisté essentiellement à donner aux participants les instructions essentielles pour la conduite des enquêtes ménages.
- Leur donner les outils de base nécessaires pour la conduite des enquêtes communautaires et le remplissage du questionnaire communautaire. A ce niveau, il s'agissait d'expliquer aux participants le but de l'enquête communautaire et les modes de constitution des Focus groupes de discussion.
- Expliquer la nature du travail d'enquêteur et de contrôleur
- Trouver un consensus autour de la traduction du questionnaire en langue nationale

IV.1.2.3-Evaluation et Sélection des enquêteurs et des contrôleurs

A l'issue de la formation, les candidats ont été soumis à un test d'évaluation des connaissances acquises durant les deux jours de formation. La grille d'évaluation prenait en compte plusieurs aspects :

- La compréhension sur les objectifs du SSP et le contenu de la formation
- L'aptitude des candidats à remplir un questionnaire
- La motivation des candidats
- La qualité des candidats en temps qu'animateur

Ces tests d'évaluation ont permis de retenir les meilleurs comme contrôleurs et les autres comme enquêteurs. Les candidats n'ayant pas donné une satisfaction entière ont été remerciés.

IV.1.2.4-Difficultés rencontrées

- **Le niveau de compréhension des participants :**

Les participants avaient des niveaux différents. Mais le niveau commun à tous était la classe de CM2 de l'école Primaire. Il fallait donc adopter une présentation accessible à tous. Pour cela, la présence d'un assistant traducteur en langue nationale (mooré) a permis la traduction de certaines parties du questionnaire. Cela a été déterminant dans la compréhension par les participants des aspects clé de cette formation.

- **Le niveau du questionnaire**

Le questionnaire a été transcrit sans tenir compte du niveau des enquêteurs et reflète un niveau supérieur. Cela en rendait la compréhension difficile pour les enquêteurs.

- **La difficulté de traduire certains concepts en langue locale**

- **La difficulté à faire comprendre aux participants l'essence du test pilote qui à terme devrait être pris en charge par les communautés.** Cette difficulté a été réelle. En effet les populations rurales ont toujours été habituées à évoluer dans l'environnement des projets. Qui dit projet dit aussi, argent, bailleurs de fonds étrangers. Alors la difficulté qui apparaissait était de faire comprendre aux participants le sens profond de ce SSP

- qui évolue d'abord dans une phase de test

- qui n'est pas un projet comme les autres c'est à dire lié à une intervention directe d'ONG ou de projets quelconques à travers des aides alimentaires ou des crédits.

IV.1.2.5-Leçons tirées

- Comme leçons, nous avons appris que certaines capacités existent au niveau des villages et peuvent être mobilisées pour le suivi de la pauvreté. Ces capacités sont cependant faibles. Ce qui appelle deux commentaires:

- 1) Les instruments du suivi doivent être très élémentaires et refléter au maximum les faibles capacités locales. Le niveau d'instruction de la plupart des enquêteurs était celui des classes élémentaires du primaire. Ces personnes se sont pour la plupart reconverties à d'autres occupations dans le village comme cultivateurs au même titre que leurs parents ou comme artisans dans le secteur informel dans les milieux urbains de Yako. Cela appelle à revoir la formulation du questionnaire qui doit être écrit dans un langage élémentaire simple pour permettre aux enquêteurs d'en appréhender rapidement le sens.

- 2) Les capacités locales peuvent, en bénéficiant d'une formation élémentaire, être des auxiliaires de premier plan pour toute activité de collecte.

- Le personnel des structures officielles ne peut pas participer pleinement aux activités de collecte. En effet on a vu que les enseignants, les médecins et le personnel de l'Etat n'étaient pas toujours impliqués dans les activités communautaires et évoluaient pour la plupart en dehors du milieu social villageois auquel ils sont étrangers. Cela pourrait être lié à leur statut particulier de fonctionnaires dans le village. Ils peuvent par contre éclairer la connaissance de ce milieu avec un regard neutre et dans ce sens peuvent être des éléments d'intérêt pour la constitution des comités de suivi au niveau local.

- L'acceptation par la communauté est un facteur primordial dans ce type d'activité de suivi. En effet le choix des personnes chargées de la collecte de l'information doit se faire avec la bénédiction de la communauté pour éviter les phénomènes de rejet qui bloqueraient toute la dynamique communautaire. Il faut tenir compte des enjeux, des jeux

d'influence qui existent au niveau du village, des courants dominants pour que le travail de suivi puisse impliquer une frange importante de la population.

A ce propos, ces paroles d'un paysan extraites de l'ouvrage de Pierre Joseph Laurent²⁷ illustre bien la situation dans les villages : « Nous pensons qu'il faut démarrer le développement sur la base des associations qui sont un peu fortes. Et pour cela, il faut que ce soit les villageois qui veulent le développement qui tentent de former leur comité. Ensuite si un financement arrive, ce sont eux qui géreront : ils savent à quel groupe donner ou à quel type donner, car ils connaissent la vie des paysans (leur qualité morale). Pour que le développement arrive, il faut laisser les villageois libres. Si tu veux faire venir le développement de l'extérieur par une loi qui impose la constitution du bureau d'un comité de développement, on va simplement voter les cadres du village. Mais ces gens là ne connaissent même pas ce que veut dire le développement. Si on vote comme cela ou si on nomme le chef du village à la tête de ce comité ou encore si on met le petit du chef ou encore un cousin du chef, il faut faire très attention. S'il n'y a pas de liberté pour faire le développement dans le village, cela reviendra comme avant. Les bailleurs de fonds vont financer ce comité et dix ans après, ils reviendront pour voir le travail réalisé, mais ils ne trouveront même pas la trace de ce travail. Ils auront bouffé l'argent entre eux, en laissant ceux qui sont derrière. ».

- Pour apaiser les jeux d'influence autour du SSP, il y a lieu dès le début de faire apparaître le fait que le SSP n'opère pas dans le schéma classique de l'aide et qu'il permettra uniquement de mettre à la disposition des habitants de la communauté des instruments de développement. Cela évite ainsi l'exacerbation des conflits pour le contrôle des structures de suivi ainsi que les phénomènes de rétention de l'information où certains sont écartés de peur que le partage d'une éventuelle aide ne devienne problématique.

IV.1.3-METHODOLOGIE SUIVIE POUR L'ENQUETE : ECHANTILLONNAGE

L'objectif à terme du projet de système de suivi est une couverture intégrale du territoire national, mais dans un premier temps et pour des raisons essentiellement méthodologiques la phase test se limitera à la province du Passoré et la ville de Ouagadougou. Au Burkina, les nouveaux textes sur la décentralisation adoptés en août 1998, ont consacré comme entités administratives, la province, le département et comme unités administratives périphériques, le village en milieu rural et le secteur en milieu urbain. Le village représente une entité administrative d'au moins 1000 habitants. Dans le cadre du test de l'enquête pilote, les villages suivants ont été retenus dans la province du Passoré : Koulou, Kirsi et Rallo, Bokin. Les secteurs concernés étaient les secteurs de Ouagadougou (secteur 12 et 28) ainsi que les secteurs de Yako (secteurs 1 et secteur 5).

Pour des raisons de commodités le test a porté sur une partie des zones de dénombrement (ZD) et d'échantillonnage établies par l'INSD dans le cadre de l'Enquête Prioritaire².

²⁷ Laurent Pierre Joseph : « Les pouvoirs politiques locaux au Burkina Faso », Commission Nationale de la Décentralisation, avril 1995, pp 46-63.

IV.1.3.1-Choix des villages

Les villages et secteurs qui ont fait l'objet de l'enquête test du système de suivi de la pauvreté au Burkina Faso proviennent donc d'un sous-échantillon de l'enquête prioritaire 2 dans la seule province du Passoré. On a pris exactement toutes les zones de dénombrement retenus comme unités primaires lors de l'enquête prioritaire 2

L'échantillon comporte donc 7 zones de dénombrement rurales dans la province du Passoré (7 villages), 2 zones de dénombrement semi-urbaines (2 secteurs dans la commune urbaine de Yako) et 2 zones de dénombrement urbaines (dans 2 secteurs de Ouaga).

IV.1.3.2-Choix des ménages

La collecte de données au niveau ménage s'est effectuée sur un échantillon de dix ménages obtenu de façon aléatoire selon un tirage systématique dans chaque ZD de l'EP2. C'est donc dire qu'au total on a administré le questionnaire à $11 \times 10 = 110$ ménages.

Niveau communautaire

La méthode utilisée est essentiellement qualitative. Elle est basée sur le recueil des informations selon la méthode de "focus group".

Pour ce faire un groupe représentatif de 10 à 15 personnes a été retenu par ZD, soit au total 12 groupes. Un questionnaire léger servant de guide aux discussions a été soumis à chaque groupe.

Niveau ménage

Le questionnaire, tout comme les discussions dans le "focus group" permettront d'appréhender les conditions de vie, l'accès aux services sociaux de base des communautés.

IV.2-ANALYSE DES RESULTATS DU TEST PILOTE

IV.2.1-ANALYSE DE LA QUALITE DES DONNEES

Les données primaires de l'enquête ont été soumises à une analyse préalable en vue de déterminer l'importance des non réponse. Cette analyse des non réponse répondait à deux objectifs:

- Vérifier l'aptitude des enquêteurs dans la collecte des informations
- Mesurer la difficulté de collecte propre à un certain nombre d'indicateurs

Pour cela deux méthodes ont été utilisées.

- Dans un premier temps, nous avons ressorti les taux de non réponse par variables/indicateurs
- Ensuite, ces taux de non réponse ont été répartis par enquêteurs. Cette répartition permettait d'attribuer les non réponses aux défaillances de l'enquêteur ou à la difficulté de collecte propre à un certain nombre d'indicateurs. Ainsi un taux de non réponse fortement réparti entre les enquêteurs montrait une difficulté de collecte de l'information propre à l'indicateur.

Le tableau ci-dessous fait la synthèse des résultats. On constate ainsi que ce sont surtout les questions sur les conditions de vie et en particulier les questions sur les ustensiles de cuisine utilisés par le ménage qui ont rencontrés les taux de non réponse particulièrement élevés.

Par la suite une rencontre bilan qui a eu lieu avec les enquêteurs a permis de corriger certaines non réponses.

Tableau 4: Qualité des données de l'enquête pilote

Rubriques	Données quantitatives	Taux de non réponse (en %)	Nd (en %)
Identification	Taille du ménage Nombre d'enfants dans le ménage		
Aspects monétaires	Nombre de personnes ayant des sources de revenus Dépenses alimentaires du ménage Dépenses non alimentaires		
Production	Disponibilité des terres pour les conjoints Importance du cheptel -Anes, Bœufs, chèvres, cochons, Chevaux, Dromadaires, Moutons		44.5
Emploi	Nombre de personnes ayant un emploi permanent Nombre de personnes ayant un emploi saisonnier Nombre de personnes ayant un emploi journalier		
Rubriques	Données quantitatives	Taux de non réponse (en %)	Nd (en %)
Education	Nombre d'années d'alphabétisation Nombre de postes radios fonctionnels Nombre d'enfants du niveau primaire Nombre d'enfants du niveau secondaire Taux de réussite des enfants au CEPE Taux de réussite des enfants au BEPC Nombre d'enfants ayant atteint le second cycle du secondaire Taux de réussite au diplôme de second cycle		20 40.9 35.5 38.2 39.1 44.5
Santé	Taux de morbidité Nombre de personnes malades du mois passé Nombre de personnes allées en consultations Nombre de personnes immobilisées pour causes de maladies Taux de mortalité des enfants âgés de 0 à 5 ans		14.5 16.4 21.8 40.9

Nutrition	Nombre de repas pris par jour par les membres du ménage		
	Nombre de repas pris par les enfants		3.6
	Nombre de repas pris par les femmes		4.5
	Nombre de repas pris par les hommes		8.2
	Nombre de repas de riz pris par au cours de la semaine		28.2
	Nombre de repas de to pris au cours de la semaine		
	Nombre de consommations en viande au cours de la semaine		20.0
	Nombre de consommations en poisson au cours de la semaine		15.5
	Couverture du stock disponible de céréales		
	-mi-saison	21.8	
-prochaine saison		22.7	
-nombre de mois	28.2		
Indicateurs de conditions de vie matérielle	Nombre de pièces à usage d'habitation	1.8	
	Nombre de cyclomoteurs		37.3
	Nombre de vélos		7.3
	Nombre d'assiettes en plastique	50	
	Nombre d'assiette en porcelaine	58.2	
	Nombre d'assiette en terre	60	
	Nombre de marmite métallique	47.3	
	Nombre de marmites en terre	48.2	
	Nombre de plats en aluminium	43.6	
	Nombre de plats en terre	52.7	
	Sceaux métalliques	49.1	
	Sceaux plastiques	47.3	
Mobilier de couchette			

Rubriques	Données quantitatives	Taux de non réponse (en %)	Nd (en %)
	Nombre de pagnes Faso Fani	24.5	
	Nombre de pagnes tissés	39.1	
	Nombre de pagnes Wax	40.9	
Participation Communautaire	Nombre de personnes dans le ménage appartenant à des organisations communautaires	16.4	
	Nombre de personnes dans le ménage consultées pour des prises de décisions communautaires		

Rubriques	Données qualitatives	Taux de non réponse en %	Nd En %
Identification	Genre du chef de ménage Statut matrimonial du chef de ménage Activité dominante au niveau du ménage	1.8 0.9	
Aspects monétaires	Principales sources de revenus dans le ménage		
Production	Type de propriété de la terre Type de méthodes culturales utilisées par le ménage Type de matériels de cultures utilisés par le ménage Accès au crédit par le ménage	18.2 17.3	
Education	Niveau de formation scolaire du chef de ménage Autre formation scolaire reçue par le chef de ménage Niveau de formation scolaire maximum des conjoints Langue d'alphabétisation du chef de ménage Mode de préservation des acquis de l'alphabétisation Périodicité de lecture des journaux et autres documents		14.5 1.8
Santé	Lieux de consultations Raisons de non consultations chez soignant modernes		16.4 10.0
Indicateurs de Conditions de vie Matérielle	Statut d'occupation du logement Nature des matériaux utilisés pour la toiture du bâtiment central Nature des matériaux utilisés pour le mur du bâtiment central Principale source d'approvisionnement en eau du ménage Mode d'éclairage utilisé par le ménage Moyen de déplacement utilisé par le ménage Type d'ustensiles de cuisine utilisés par le ménage Type de mobilier utilisé pour dormir		0.9

Nd= non défini

IV.2.1-QUESTIONNAIRE MENAGE

IV.2.1.1-Analyse des données

Les données sur les ménages ont été pondérées. Les commentaires qui vont suivre ne concernent pas les résultats sur l'échantillon initial des 110 ménages mais des 45315 ménages de la population totale des localités enquêtées.

Caractéristiques socio-démographiques

Taille des ménages/ nombre d'enfants

On trouve que le milieu rural est prédominant à tous les niveaux de taille du ménage. De la même façon, on trouve que c'est en milieu rural qu'on a le plus d'enfants par ménages. A

titre d'exemple, parmi les ménages ayant 7 enfants, 66,7% vivent en milieu rural contre 16,7% seulement en milieu semi-urbain.

Emplois et revenus

Principales sources de revenus

On trouve que la majorité des ménages ruraux qui y ont comme source unique de revenus l'agriculture, sont dans les zones rurales. Cela démontre une faible diversification des sources de revenus en milieu rural. Il apparaît également que ce sont les ménages ruraux qui reçoivent le plus de transferts. En effet 66,7% des ménages qui reçoivent des transferts sont en milieu rural contre 33,3% en milieu semi-urbain. En milieu urbain, les salaires et les revenus du commerce constituent les principales sources de revenus.

Nombre de rapporteurs de revenus

On note qu'en milieu urbain, on a beaucoup plus de rapporteurs de revenus qu'en milieu semi-urbain ou rural. En effet, on a 20% des ménages ruraux qui ont trois rapporteurs de revenus contre 5% en milieu semi-urbain et 5,7% en milieu rural. C'est également en milieu rural que le taux des personnes ne rapportant aucun revenu est le plus élevé. En effet, 41,4% des ménages ruraux n'ont aucun membre qui rapporte un revenu contre 40% en milieu semi-urbain. Au passage on aurait remarqué la faible différence entre le milieu rural et le milieu semi-urbain. Au total 78,4% des ménages qui n'ont aucun membre qui rapporte un revenu viennent du milieu rural.

Nombre de personnes ayant un emploi permanent

On retrouve une forte prédominance des ménages où aucun membre ne dispose d'un emploi permanent. Il apparaît que c'est essentiellement en milieu semi-urbain (Yako) et urbain (Ouaga) qu'on a des ménages dont au moins un membre a un emploi permanent. D'autre part on retrouve une différence importante au niveau des secteurs de Ouagadougou où on a jusqu'à 50% des ménages dont un membre a un emploi permanent au secteur 12 contre 10% pour Ouaga secteur 29.

L'analyse des données montre que l'emploi permanent demeure un phénomène urbain. Et au niveau urbain, 30% des ménages n'ont aucun emploi permanent. Au niveau semi-urbain, cette part remonte à 70%.

Emploi saisonnier

On trouve que dans 90% des ménages, personne n'a un emploi saisonnier. Ce faible taux pourrait s'expliquer par le fait que la période de l'enquête est une période de récoltes pendant laquelle les mouvements de population sont réduits. Ce n'est que pendant la saison sèche que les paysans sont généralement libres pour se consacrer aux activités saisonnières. Il n'y a qu'un seul village où il existe un emploi saisonnier. D'autre part on trouve une faible dispersion de cet indicateur entre villages. Il est vrai que les enquêteurs ne sont pas suffisamment formés pour cerner ce type d'activité. Seul un second passage permettra sans doute de voir comment cet indicateur varie suivant les villages et suivant les périodes.

L'emploi saisonnier par contre reste un phénomène rural mais assez marginal pour cette période de l'année où la main d'œuvre rurale reste encore occupée pour les travaux agricoles (récolte). On trouve donc qu'en milieu rural, 97,1% des ménages n'ont aucun membre disposant d'un emploi saisonnier.

Emploi journalier

Les réponses sur les emplois journaliers montrent une situation identique à celles sur l'emploi saisonnier avec une faible proportion de personnes concernées dans les ménages enquêtés. L'emploi journalier est principalement rural. Ce type d'emploi est tout aussi marginal eu égard aussi à la période concernée. A ce stade, il serait plus indiqué de retenir uniquement le niveau d'emploi permanent et saisonnier comme indicateurs d'emploi en milieu urbain et rural. En milieu urbain, la notion d'emploi est plus parlante et des différenciations sont possibles entre l'emploi informel et l'emploi formel. L'emploi journalier est plus difficile à appréhender et ne permet pas d'avoir une comparaison fiable.

Education

A ce niveau, les données présentent une bonne qualité dans l'ensemble dans la mesure où les tendances dégagées sont celles qu'on retrouve dans la plupart des enquêtes sur le sujet.

On a 84,6% des ménages qui n'ont aucun niveau scolaire. 7.3% ont le niveau du primaire. Les tendances sont plus favorables pour le milieu urbain.

Niveau scolaire du Chef de ménage

On note une forte dominance urbaine et semi-urbaine dans l'accès à l'éducation. Les disparités sont fortes entre le milieu rural et le milieu urbain. Ainsi 77.4% des ménages n'ayant aucun niveau sont en zone rurale contre 15.5% en zone semi-urbaine et 7.1% en zone urbaine. De même on trouve qu'un nombre important de ménages en zone urbaine ont le niveau du primaire (53.8%); contre 30.8% en zone semi-urbaine et 15.4% en zone rurale.

Il y a non seulement un accès inégal à l'éducation entre les différentes zones mais au sein de chaque zone cet accès est tout aussi inégalement réparti.

Lorsqu'on fait une analyse intra zone, on trouve que dans les zones rurales une écrasante majorité n'a aucun niveau d'instruction (92.9%). En zone semi-urbaine la situation n'est pas tellement différente puisque près de 65% n'ont aucun niveau d'instruction contre 35% au niveau urbain.

Niveau le plus élevé des épouses du Chef de ménage

On retrouve les mêmes tendances que celles décrites pour le niveau d'éducation du chef de ménage. On trouve une faiblesse générale des niveaux d'instruction des épouses du chef de ménage. On a 92.1% des épouses du Chef de Ménage qui n'ont aucun niveau scolaire. On observe une forte disparité entre le milieu rural et le milieu urbain. Au niveau rural, pratiquement 100% des épouses du CM n'ont aucun niveau scolaire. Au niveau semi-urbain on a entre 70-90%, et au niveau urbain des taux sensiblement plus faibles 70-50%. Ce qui donne que 6.3% seulement ont le niveau du primaire. Si là encore la situation est meilleure en milieu urbain et semi-urbain comparativement au milieu rural, il reste qu'on note peu de différences entre le milieu semi-urbain et urbain. Ainsi parmi les ménages dans lesquels les épouses du chef de ménage n'ont aucun niveau de scolarisation, 70.8 % sont en zone rurale, 16.7% en zone semi-urbaine et 12.5% en zone urbaine. Lorsqu'on regarde au sein de chaque zone, on trouve qu' aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain ou semi-urbain la proportion des personnes scolarisées reste approximativement la même. Ainsi on a 60% des ménages en milieu urbain, 97.1% en milieu rural et 80% en milieu semi-urbain.

Nombre d'années d'alphabétisation

84,8% des ménages sont analphabètes. On peut se demander cependant si les enquêteurs ont pu véritablement faire la différence entre formation scolaire et alphabétisation. En milieu rural les niveaux d'alphabétisation restent ici aussi très faibles. Parmi les ménages notamment qui n'ont aucun niveau de scolarisation, le milieu rural domine avec 78,3% contre 12% en milieu semi-urbain et 9,6% en milieu rural. Dans chaque zone on trouve que peu de ménages ont accès à l'alphabétisation avec des taux d'analphabétisme particulièrement élevé pour le milieu rural (92,9%) contre 50% en milieu semi-urbain, et 40% en milieu urbain.

Langue d'alphabétisation

La Comparaison des données sur la langue d'alphabétisation avec les données sur le nombre d'années d'alphabétisation révèle des incohérences. En effet on a d'un côté 84,8% des ménages qui n'ont reçu aucune année d'alphabétisation et 69,1% qui n'ont aucune langue d'alphabétisation. En définitive il semble préférable de retenir comme indicateur uniquement le nombre d'années d'alphabétisation.

Nombre de postes radios

Cet indicateur permet de connaître le niveau d'ouverture du ménage sur l'extérieur. En effet le poste radio est un vecteur de changement profond des mentalités dans les villages qui sont généralement isolés du monde extérieur. On remarque une forte disparité entre villages. Ainsi on a au total 36,9% de ménages qui n'ont aucun poste radios et 43,1% qui ont un seul poste radio. Parmi les ménages ayant un poste radio la zone urbaine est plus avantagée. Seulement 5% des ménages n'y ont pas accès contre 13,9% en milieu semi-urbain et 80,6% en milieu rural. Si au niveau urbain, la moyenne est 2 radios par ménage, en milieu semi-urbain et rural la plupart des ménages ne disposent que d'un seul poste radio.

Nombre d'enfants ayant atteint le niveau du primaire

Quand on considère les ménages où aucun enfant n'a atteint le niveau du primaire, on trouve que le milieu rural est défavorisé avec près de 76% contre 16% en milieu semi-urbain et 10% en milieu urbain. Lorsqu'on considère également les différentes zones prises isolément, on trouve qu'en milieu rural, une forte proportion de ménages n'a pas d'enfants ayant atteint le niveau du primaire (52,9%), contre 40% en milieu semi-urbain, et 25% en milieu urbain.

On peut relever cependant que dans sa formulation cette question devrait prendre en compte uniquement les enfants en âge d'aller à l'école.

Nombre d'enfants ayant eu le CEPE

On trouve qu'en milieu urbain et semi-urbain 65% n'ont pas le CEPE contre 85,7% en milieu rural.

Là encore il faut relever que cette donnée devrait concerner uniquement les enfants en âge d'obtenir le CEPE. Cet indicateur n'est pas pertinent. En lieu et place mieux aurait prévalu un indicateur sur le taux d'abandon des enfants inscrits au primaire. Cela aurait permis de connaître le nombre d'enfants qui n'arrivent pas à achever leur cycle scolaire pour diverses raisons (moyens financiers, maladies, travaux champêtres...).

Production

Activité principale du chef de ménage

On note une conformité des données à la réalité des différentes zones. En effet on retrouve plus de salariés à Ouagadougou par rapport aux petites villes comme Yako. De même dans les villages, l'activité principale reste comme prévu l'agriculture et pratiquement 100% des ménages s'y adonnent. On note une importance relative de l'agriculture en zone semi-urbaine car elle occupe entre 30 à 60% des ménages. Les activités principales des ménages sont essentiellement l'agriculture en premier lieu, ensuite le commerce et l'emploi salarié. On a 88,2% des ménages agricoles qui sont en zone rurale contre 11,8% en zone semi-urbaine. La configuration des données montre que le milieu semi-urbain apparaît comme un espace intermédiaire entre le rural et l'urbain. Ainsi on retrouve moyennement des activités essentiellement urbaines dans les zones semi-urbaines comme le commerce, l'emploi salarié, l'artisanat. On trouve d'autre part que l'agriculture est une activité dominante en milieu rural et semi-urbain. En milieu urbain, c'est le commerce et l'emploi salarié qui sont dominants.

Accès à la terre

On observe une disparité intéressante au niveau de cet indicateur. En effet dans certains villages comme Dakiagri, Kirsi, Bastiua, une forte proportion des ménages (100-80%) ont le conjoint qui a accès à la terre. Par contre dans d'autres villages comme Koulou et Rallo, il n'y a que 30 à 10% seulement qui y ont accès. Mais là également, tout comme pour les stocks, ces résultats demandent à être nuancées. En effet il aurait été indiqué de poser cette question surtout aux ménages agricoles. Quand on analyse uniquement les données au niveau rural, on trouve que 37.1% des ménages n'ont aucune exploitation. On trouve une forte proportion de ménages où le conjoint a au moins une exploitation (54.3%).

Techniques et méthodes culturales

28.6% des ménages ruraux n'utilisent aucune technique agricole. Un nombre importants de ménages utilisent des méthodes comme les sites anti-érosifs (diguette), engrais.

Matériel de production utilisé

Les résultats à ce niveau sont conformes à la réalité du milieu agricole caractérisé par une faible mécanisation agricole. Ainsi on trouve que 55.7% des ménages utilisent uniquement la daba et 40% utilisent la daba et la traction animale.

Dépenses

Constat général: les données sur les minima et les maxima sont difficiles à interpréter. Ceci n'est pas étonnant car on s'attendait un peu à ce que cette partie de l'enquête soit difficile dans la mesure où elle exigeait une plus grande maîtrise du questionnaire de la part des enquêteurs, et également plus de calculs numériques. Vu leur niveau scolaire, on pouvait s'interroger sur leurs capacités réelles à faire face à ces exigences. D'autre part, il y a eu des difficultés liées au calcul de la valeur des biens auto-consommés. A ce niveau, il s'agissait pour l'enquêteur de déterminer la part de la production du ménage qui était auto consommée et de la valoriser en termes monétaires en utilisant les prix en vigueur sur les marchés de la localité. Les autres difficultés résidaient dans l'estimation du nombre de biens entrant dans la composition alimentaire des ménages et dans l'estimation des dépenses non alimentaires. En particulier la valorisation des dépenses de loyer pour les ménages propriétaires n'est pas intégrée à ce stade.

Données sur les dépenses totales moyennes

Les résultats obtenus montrent des évolutions raisonnables pour les niveaux des dépenses alimentaires et non alimentaires. On obtient en effet que les dépenses alimentaires moyennes totales s'établissent à 434 104 F contre 181 297 F pour les dépenses non alimentaires. Cette différence importante entre ces deux types de dépenses peut représenter une forme de sous estimation des dépenses non alimentaires. On a finalement comme dépense totale moyenne des ménages pour toute la population étudiée 617 669 F. Ce qui donne comme dépenses par tête, 72 955 F par an. Ce résultat sur les dépenses par tête soutient la comparaison avec les données de l'Enquête prioritaire 1.

Comparaison entre milieu urbain et milieu rural

Les dépenses en milieu urbain sont fortement supérieures à celle effectuées en milieu semi-urbain ou rural. Ainsi en milieu urbain on a des dépenses moyennes par tête qui remontent à 174 197 F contre 84 423 en milieu semi-urbain et 63 221 en milieu rural.

Comparaisons entre villages et secteurs

Lorsqu'on procède à une classification des villages en fonction du niveau des dépenses par tête on retrouve au bas du classement certains villages qui présentent des niveaux de dépenses par tête très faibles: Kirsi (30000), Rallo (47521), Koulou (50466). Dans d'autres villages on retrouve des niveaux de dépenses qui dépassent les niveaux dans certains secteurs de Ouaga. Il s'agit par exemple de Dakiagri (97535), Bastiua (97724) et le secteur 12 de Ouaga (67664).

Etude des corrélations entre le niveau des dépenses par tête et certaines variables

L'étude de ces corrélations vise à apprécier les liens qui peuvent exister entre les données collectées sur les dépenses des ménages et certaines variables permettant d'apprécier le niveau de pauvreté de ces mêmes ménages. Le but de cette comparaison malgré les réserves qu'on peut émettre sur les données ayant trait aux dépenses est d'identifier un certain nombre de variables pour lesquelles on a des chances d'avoir des corrélations fortes avec le niveau des dépenses qui est plus difficile à obtenir.

On trouve que de façon générale les corrélations sont bonnes avec les variables ayant trait au niveau d'éducation du chef de ménage ou de l'épouse du chef de ménage, au type d'activité principale du ménage et à la nature des matériaux du mur.

Disponibilité du stock alimentaire

L'interprétation des données sur la disponibilité des stocks s'est faite uniquement sur les ménages ruraux à défaut de pouvoir le faire sur les ménages agricoles. On trouve qu'à cette période de l'année 97,1% des ménages ont des stocks disponibles. Cela est tout à fait normal dans la mesure où cette période de l'année coïncide avec les récoltes.

Stock disponible

On trouve que 92,8% des ménages ont un stock disponible à la période couverte par l'enquête. Cette question sur la disponibilité du stock reste tout de même confuse car elle ne donne pas une idée de la durée de ce stock. D'autre part la question concernait à la fois des ménages agricoles et des ménages urbains qui à priori ne devraient pas avoir de stock disponible. Cependant lorsqu'on considère les données sur les localités rurales uniquement pour éliminer

le biais urbain, on trouve que pratiquement la totalité des ménages ont des stocks disponibles à la période actuelle. Ce qui correspond bien à la caractéristique de la période concernée où les récoltes viennent juste d'avoir lieu. On note que dans un village comme Kirsi, 10% tout de même n'ont aucun stock disponible.

Nombre de mois couverts par le stock de céréales.

On trouve que 48,9% des ménages ont un stock de céréales qui n'atteindra pas un mois. Ces données sont très discutables dans la mesure où lorsqu'on les compare aux données concernant la question sur la durée du stock jusqu'à la mi-saison ou à la prochaine saison, on voit que pratiquement pour certains villages comme Pelegtenga, Bokin, 90 à 70% des ménages atteindront la mi-saison. Cette question devrait donc être reformulée pour tenir compte de l'effet de mémoire en étalant le nombre de mois à 1, deux ou trois mois au maximum.

En ce qui concerne le nombre de mois, les données sont difficilement interprétables. Cela est lié à la difficulté de répondre à des questions aussi précises que le nombre de mois couverts par les stocks par des paysans dont les références calendaires ne répondent pas toujours aux mêmes logiques grégoriennes.

Le stock atteindra-t-il la mi saison ou la prochaine saison?

On obtient des résultats intéressants à ce niveau. En effet, les variations qui apparaissent montrent que les situations entre villages sont sensiblement différentes. Par contre pour des secteurs d'une ville comme Ouagadougou et dans une moindre mesure Yako, une question sur les stocks ne semble pas pertinente malgré le développement ces dernières années d'une agriculture urbaine²⁸. Les résultats montrent que dans presque tous les villages les stocks atteindront difficilement la mi-saison pour certains ménages. Ils ne pourront pas aller dans beaucoup pas jusqu'à la prochaine saison. Ainsi on a des villages comme Dakiagri, Koulou, Pelegtenga, Bokin et Bastiua où plus de 50% des ménages verront leurs stocks atteindre la mi-saison. Dans les autres villages (Kirsi, Rallo) à peine 50% des ménages pourront voir leurs stocks atteindre la mi-saison. En ce qui concerne la possibilité que les stocks atteignent la saison prochaine, on a à peine 10% des ménages qui présentent une telle possibilité. Ces résultats montrent que malgré la bonne saison qui a eu lieu cette année, plusieurs ménages seront dans une situation critique pendant la période de soudure. Il faut tout de même relativiser ces résultats dans la mesure où les taux de non réponse sont importants dans certains villages pour cette question. Au niveau rural, 13% seulement des ménages disent que le stock atteindra la saison prochaine et 68,6% des ménages disent que le stock atteindra la mi-saison contre 12,9% des ménages pour lesquels le stock n'atteindra pas la mi-saison.

Comme indicateur, on peut d'ores et déjà dire qu'il est très sujet à une grande variabilité dans la mesure où les données actuelles ont été collectées à un moment d'abondance à la fin des récoltes. On devrait donc s'attendre à une réduction des disponibilités de stocks pour le second passage.

Nutrition

Les résultats les plus significatifs dans l'accès au repas sont ceux qui concernent les femmes. Les hommes aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain ont des comportements extra-

²⁸ Cas des fonctionnaires durant les jours ouvrables et paysans les Week-ends ;

familiaux importants dans leur mode de consommation. Une partie de leur consommation alimentaire se fait en dehors du foyer. Pour les enfants leur mode d'alimentation est assez désordonné et ne se prête pas très bien à une interprétation fiable. Ce sont les femmes qui dans le foyer ont une consommation alimentaire qui reflète le mieux le niveau de pauvreté dans le ménage.

Nombre de repas (enfants)

On trouve que de façon générale, les enfants ont plus de trois repas par jour à cette période de l'année. En effet 47,1 % des enfants ont plus de trois repas par jour alors que 26% ont plus de quatre repas par jour.

Nombre de repas femmes

On trouve qu'en milieu urbain, l'accès au repas est le plus élevé. En effet on trouve que 55% des ménages y ont accès à au moins trois repas contre 31.4% en milieu rural et 65% en milieu semi-urbain. Cependant on note aussi que la majorité des personnes ayant un repas se situe en milieu rural (80%), contre 20% en milieu urbain. Les données ne donnent pas une tendance claire. Cependant lorsqu'on considère par zone le nombre de ménages ayant trois repas, c'est le milieu semi-urbain qui vient en tête avec plus de 65% des ménages qui ont trois repas suivi du milieu urbain avec 55% des ménages et ensuite vient le milieu rural avec 31.4%. Par contre lorsqu'il s'agit de deux repas, c'est le milieu rural qui vient en tête avec près de 51.4% des ménages qui ont deux repas contre 40% pour le milieu urbain. Les résultats montrent donc que c'est le milieu semi-urbain qui est le plus avantageux car une grande majorité y a accès à plus de trois repas par jour.

Nombre de repas de tô/ nombre de repas de riz par semaine

On note une tendance symétrique entre le milieu rural et le milieu urbain dans l'accès à ces deux types de repas. dans l'évolution de ces deux indicateurs. En effet le nombre de ménages ayant accès à plusieurs repas de tô par semaine est plus élevé en milieu rural par rapport au milieu urbain. Par contre lorsqu'il s'agit des repas en riz, c'est le milieu urbain qui comporte le plus de ménages qui y ont accès. En ce qui concerne le tô, au niveau urbain, 45% des ménages ont accès à trois repas de tô par semaine. L'ensemble des ménages ont accès à 2 repas au moins et à 7 repas au plus. En milieu semi-urbain, ceux qui ont 7 repas par semaine sont les plus nombreux (30%). Mais on remarque que 95% des ménages ont entre 2 et 7 repas par semaine. Enfin en milieu rural, les ménages ont des repas pouvant aller de 2 à 21 repas de tô par semaine. Cela pourrait refléter la monotonie de la consommation alimentaire des ménages ruraux qui ont une alimentation peu diversifiée basée uniquement sur le tô contrairement au milieu urbain.

En ce qui concerne la consommation de riz, au niveau urbain, ceux qui ont trois repas de riz par semaine sont les plus nombreux (30%). Mais on a près de 90% des ménages qui ont plus d'1 repas de riz par semaine. Au niveau semi-urbain, 35% n'ont aucun repas de riz par semaine, et 25% ont un repas. Au niveau rural, les résultats montrent que 71.4% n'ont aucun repas en riz et 14.3% ont 1 seul repas.

On peut à la lumière de ces résultats conclure que le nombre de repas de riz serait un meilleur indicateur de progrès dans la consommation alimentaire du ménage. En effet le nombre de repas de tô peut être difficile à interpréter. En effet le tô est plutôt un bien de première nécessité, un bien inférieur. De ce fait, lorsque les revenus des ménages augmentent ils ont

tendance à réduire leur consommation de t \hat{o} en faveur d'autres aliments comme le riz. Ainsi si sur deux périodes la consommation de t \hat{o} d'un ménage baisse, cette baisse peut autant être inférée à une dégradation de sa situation (appauvrissement) pour le cas d'un ménage initialement en équilibre alimentaire ou à une amélioration de sa situation pour le cas d'un ménage dont les revenus ont augmenté (enrichissement). Dans le second cas la baisse de la consommation de t \hat{o} peut s'expliquer uniquement par des phénomènes de substitution alimentaire. Ces phénomènes de substitution sont moindres en ce qui concerne le riz, ce qui fait que cet indicateur donne une interprétation plus fiable de l'évolution des consommations alimentaires du ménage.

Nombre de repas avec viande / semaine

Il y a 49,2% des ménages qui n'ont aucun repas avec viande. 29,9% des ménages ont uniquement 1 repas avec viande. Cet indicateur donne des tendances intéressantes. On voit certains villages qui se dégagent du lot par la faiblesse de cet indicateur. Il s'agit de Bastiua, (90%), de Koulou, où 80% des ménages n'ont aucun repas avec viande, ou encore Dakiegri, Pelegtenga, Rallo (50%). De même on observe une différence notable de la consommation de viande entre les secteurs de Ouaga. En milieu rural, 55.7% des ménages n'ont aucun repas avec viande. Par contre en milieu urbain, 70% des ménages ont un repas avec viande. En milieu semi-urbain, un grand nombre ont 2 repas avec viande (30%). Au total en milieu urbain, 90% des ménages ont entre 1 à 5 repas avec viande par semaine contre 80% en milieu semi-urbain et 44.3% en milieu rural.

Nombre de repas avec poisson

Les résultats obtenus à ce niveau ne donnent pas une bonne interprétation. Cependant, il reste que cet indicateur tout comme celui mesurant l'accès à la viande permet de mesurer la richesse de la ration alimentaire du ménage et dans ce sens représente un indicateur de pauvreté alimentaire.

Santé/nutrition

Nombre de malades du mois passé

On trouve là des résultats étonnants dans la mesure où en milieu rural on a un plus faible % de personnes malades comparées aux zones urbaines. Ainsi en milieu urbain et semi-urbain, 35% des ménages n'ont aucun malade, en milieu rural on en a 41.4%.

Nombre de personnes empêchées par la maladie

En milieu urbain et semi-urbain, on a 50% au moins qui ont une personne empêchée par la maladie. En milieu rural ce chiffre tombe à 32.9%.

Nombre de personnes allées en consultation

En milieu urbain, 70% des ménages ont au moins eu une personne qui a été en consultation. Le chiffre est de 65% pour les ménages semi-urbains et tombe à 43.9% pour les ménages ruraux.

Lieux de consultation

On trouve naturellement que dans les zones rurales on a moins recours à la médecine moderne (34%) par rapport aux zones semi-urbaines (72.2%) et surtout urbaines (85.7%).

Mortalité des enfants

On note que certains villages se particularisent à ce niveau. Il s'agit de Kirsi et de Bokin où on retrouve des décès d'enfants de moins de 5 ans. Malgré la faiblesse de cet indicateur, son suivi peut permettre de déceler les villages qui connaissent des problèmes graves de santé et de nutrition. On trouve que 5,1 % de l'ensemble des ménages ont eu 1 décès.

On constate une faible différenciation entre urbain et rural. Le nombre de décès d'enfants est très faible aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Cet indicateur apparaît très faiblement sensible à des variations de court terme.

Indicateurs de conditions de vie

Les indicateurs obtenus ne sont pas satisfaisants pour plusieurs d'entre eux. Les questions sur la disponibilité des ustensiles de cuisine étaient apparues très complexes et ont montré des taux de non réponse particulièrement élevés.

Quelques indicateurs sont apparus tout de même significatifs

Mode d'éclairage

La tendance dans tous les villages est l'utilisation de la lampe à pétrole. Pas moins de 50% des ménages l'utilisent dans les villages. On retrouve peu de différences entre les villages et les secteurs de Yako. Par contre une légère différence existe à l'intérieur des secteurs de Ouaga. En effet au secteur 12, il y a 60% des ménages qui utilisent l'électricité contre 50% à Ouaga 28. Si en milieu urbain, l'électricité reste le mode d'éclairage le plus répandu (55% des ménages l'utilisent) en milieu rural et semi-urbain, la grande majorité des habitants utilisent la lampe à pétrole (75% en zone semi-urbaine et 79.7% en zone rurale). On a donc des conditions de vie assez semblables en milieu semi-urbain et rural en ce qui concerne l'accès à l'électricité. Il est cependant vrai qu'en milieu semi-urbain et rural la disponibilité même de l'électricité se pose plus qu'en milieu urbain. On trouve également un taux assez important de ménages en milieu rural qui utilisent le bois comme mode d'éclairage. Cela pourrait concerner les ménages qui n'ont pas les moyens de s'acheter une lampe ou de s'acheter le pétrole.

Source d'approvisionnement en eau

A ce niveau il apparaît clairement que la source d'approvisionnement principale en milieu urbain reste l'eau courante qui est utilisée par 70% des ménages contre 55% en zone semi-urbaine et seulement 1.4% en milieu rural. Le puits traditionnel reste la source d'approvisionnement principale dans les zones rurales car plus de 58% des ménages y ont recours.

Nombre de pièces d'habitation

En milieu urbain, un grand nombre de ménages (30%) ont jusqu'à 5 pièces d'habitations. En milieu semi-urbain, 35% ont deux (2) pièces d'habitation; et enfin en milieu rural 20.3% ont 4 pièces d'habitation.

Ces résultats appellent les commentaires suivants:

La notion de pièces d'habitation pourrait être plus pertinente en milieu urbain ou semi-urbain. En effet en milieu rural, les modes d'habitation répondent plus à des logiques. D'autre part cet indicateur pris isolément a moins d'intérêt. On doit plutôt considéré comme indicateur le nombre de personnes par pièces d'habitation en considérant l'indicateur taille du ménage /nombre de pièces d'habitation.

Mobilier de couchette

On trouve des résultats très différenciés selon les villages. En ce qui concerne l'usage unique de la natte, Bastiua, Pelgtenga, Koulou, et Yako 2 sont les zones où le nombre de ménages qui utilisent la natte est élevé. On constate cependant contre toute attente, qu'à Rallo, 60% des ménages utilisent uniquement le lit avec matelas comme mobilier de couchette contre 60% aussi pour Ouaga 12 et seulement 50% pour Yako 1. On trouve que la natte est encore utilisée par une grande partie des ménages en milieu semi-urbain et rural comme mobilier de couchette. Ainsi, si en milieu urbain, seulement 5% des ménages utilisent la natte, cette proportion monte à 47.8% en milieu rural et à 50% en milieu semi-urbain. Par contre en ce qui concerne l'utilisation de mobilier en lit avec matelas, c'est le milieu urbain qui vient en tête avec 75% des ménages qui possèdent ce type de confort contre 35% en milieu semi-urbain et seulement 13% en milieu rural.

Nombre de pagnes Faso Fani

On a une forte disparité. Parmi les ménages qui n'ont rien acheté, on a une proportion plus faible dans les villages par rapport à la ville. En effet, on trouve que Ouaga 12 a jusqu'à 80% des ménages qui n'en ont pas acheté.

On note que l'achat de pagnes Faso-Fani est surtout développé en milieu rural et semi-urbain avec respectivement 49.3% et 55% des ménages qui en ont acheté contre 35% en milieu urbain.

Pour les pagnes Wax, le milieu urbain vient en tête avec 70% des ménages qui ont acheté ce type de vêtements. En milieu semi-urbain, 2.9% des ménages ont acheté ce type de pagnes et 25% des ménages en zone semi-urbaine.

Les données sur le nombre de pagnes tissés achetés ne donnent pas une bonne interprétation car probablement dû au fait qu'ils s'échangent très souvent sur un marché de proximité surtout dans les zones rurales contrairement aux deux autres types de pagnes qui ont un marché formel.

Moyen de déplacement

Ces résultats sur les moyens de déplacement du ménage amènent à retenir deux indicateurs qui semblent le plus significatif. Il s'agit du nombre de vélos avec 17,2% des ménages qui n'ont aucun vélo et 76,6% aucun cyclomoteur. A Ouaga 12 on a un taux d'accès élevé au vélo car 80% des ménages ont jusqu'à 2 vélos.

En ce qui concerne les cyclomoteurs, Pelgtenga, Bastiua et Rallo sont les endroits où il y en a le moins. En générale dans les zones rurales, on a peu de cyclomoteurs. Dans les différents villages, pas moins de 70% des ménages n'ont aucun cyclomoteur. Par contre dans certaines zones urbaines, l'accès au cyclomoteur est tout aussi limité. On trouve qu'à Ouaga 12 par exemple, 80% des ménages n'ont pas de cyclomoteurs contre 70% à Yako 2.

La comparaison urbain/rural dans l'accès au moyen de déplacement donne les résultats suivants:

On trouve que beaucoup de ménages autant en milieu rural qu'en milieu urbain disposent d'un vélo au moins. Ainsi en milieu urbain, 40% des ménages ont 2 vélos et 65% des ménages ont 2 vélos et plus. En milieu semi-urbain, 75% des ménages disposent d'un vélo. En milieu rural enfin, 50.7% ont 1 vélo.

On trouve que l'accès au cyclomoteur est moindre par rapport à l'accès au vélos. En milieu urbain, si 45% n'ont aucun cyclomoteur, 35% en ont 1 et 20% en ont 2 et plus. En milieu semi-urbain, les résultats sont plus faibles car près de 55% n'ont aucun cyclomoteur et 75.4% pour le milieu rural. Le cyclomoteur apparaît alors comme un moyen de déplacement essentiellement urbain.

Matériaux pour la toiture

On trouve une distinction assez nette dans la nature des matériaux de construction utilisés par les ménages selon les zones. En milieu urbain, c'est la tôle qui l'emporte (100%). En milieu semi-urbain, l'utilisation du tôle est tout aussi répandu (90%). Par contre en milieu rural, la tôle est relativement utilisé mais à un grand nombre de ménage (43.5%). La paille occupe une bonne place (30.4%).

Nature des matériaux du mur

Les résultats sont assez édifiants à ce niveau. En milieu urbain, on a une majorité de ménages qui utilisent le banco-amélioré. L'utilisation du ciment est importante mais vient en deuxième position (30% des ménages) au même niveau que le banco simple. En milieu semi-urbain, le banco vient en tête avec 65% des ménages qui utilisent ce type de matériaux de construction. Le ciment vient en deuxième position avec 20% des ménages qui l'utilisent et enfin le banco amélioré qui intéresse 15% des ménages. En zone rurale, le banco est le matériau le plus utilisé pour 69.6% des ménages. En deuxième position, nous avons le banco-amélioré (24.6%), et enfin le ciment de façon marginale pour seulement 2.9% des ménages.

On pourrait retenir cet indicateur comme un indicateur de changement de statut de pauvreté en milieu rural.

Indicateurs de participation communautaire

Nombre de personnes membres d'organisations communautaires

On trouve qu'au niveau urbain, la vie communautaire est très faible comparativement au milieu semi-urbain et rural. Ainsi 84.2% des ménages urbains ne font partie d'aucune organisation communautaire. Ce chiffre tombe à 5% en milieu semi-urbain et 25% en milieu rural. Le nombre important d'organisations communautaires en milieu semi-urbain pourrait s'expliquer par le fait que les ONG et plusieurs projets financés par les bailleurs sont plus implantées dans ces zones semi-urbaines où l'accès est plus facile comparées aux zones rurales. On peut en déduire que la participation communautaire est une stratégie de lutte contre la pauvreté en milieu rural.

Consultation régulière des chefs de ménages

Dakiagri présente une meilleure situation pour cet indicateur. On trouve que dans ce village en effet, on a une moindre exclusion car 90% des ménages sont consultés. Il en est de même pour Yako 2 où c'est 80%. A pelegtenga, Bokin, Bastiua, Ouaga 29, on a un faible taux de participation aux prises de décisions communautaires.

Les taux sont importants pour cet indicateur en milieu semi-urbain (55%) et rural (40%). Ils sont seulement de 21.1% pour la zone urbaine. Cet indicateur est un indicateur d'exclusion du ménage de la vie communautaire.

Tableau 4': Quelques résultats de l'Enquête Pilote

Indicateurs	Effectif
Activité principale du ménage	Agriculture =81.9%
Nombre des personnes ayant un emploi permanent	Aucun =83.6%
Matériel de culture utilisé	daba uniquement=55.7%
Disponibilité des stocks jusqu'aux prochaines récoltes (rural)	Oui = 13%
Disponibilité des stocks jusqu'à la mi-saison (rural)	Oui = 68.6%
Stock actuel disponible	Oui =92.8%
Nombre de repas - Enfants - Femmes	plus de 3 repas =47.1% au moins 3 repas =55% (urbain), 31.4% rural
Nombre de repas avec viande	0 repas=49.2%
Nombre de repas avec poisson	0 repas=34.2% / 1 repas=11.1%
Nombre de repas avec to (urbain)	3 repas par semaine=45%
Nombre de repas de riz urbain rural	3 repas = 30% 0 repas = 71.4%
Nature des matériaux du mur urbain rural	Banco=60.9% Banco= 30% Banco=69.6%
Mobilier de couchettes	Nattes = 53.4%
Nombre de vélos	0 vélo=17.2%/ 1vélo=52.1%
Nombre de postes radios	0 poste=36.9%/ 1 poste=43.3%
Niveau le plus élevé des épouses du chef de ménage	Primaire=6.3% /Aucun=92.1%
Niveau scolaire du chef de ménage	Primaire=7,3 % /Aucun=84.6%

IV.2.1.2-Indicateurs retenus

L'analyse des données sur les ménages de l'enquête pilote visait à déterminer les indicateurs les plus pertinents. Le choix définitif des indicateurs doit se faire en tenant compte des critères prédéfinis portant sur la variabilité, la faisabilité et la périodicité de collecte des données. On peut faire les observations suivantes :

- La distinction indicateurs d'input et indicateurs d'output est essentielle pour l'analyse. L'étude des corrélations entre les dépenses et certaines variables et le croisement de certaines données sur plusieurs variables a permis de mettre davantage en lumière cette distinction.
- Les indicateurs sur les niveaux de dépenses sont difficiles à collecter. Il en est de même pour certains indicateurs sur les conditions de vie matérielle comme la possession par le ménage d'ustensiles de cuisine. Il convient donc d'abandonner ces indicateurs dans le suivi de la pauvreté et se concentrer sur des indicateurs qui se prêtent à un suivi beaucoup plus facile par des ressources locales. A la limite on pourrait retenir un certain nombre de produits alimentaires sensibles pour la pauvreté dont on suivrait les dépenses des ménages pour ces produits même si on échappe pas à la critique. On oublierait pas la critique d'un tel suivi liée à l'effet de Engel qui dit que plus les revenus augmentent plus la part consacrée aux biens essentiels diminue. Alors dans ces conditions le choix de ces biens est fondamental et l'interprétation de l'évolution des dépenses des ménages consacrées à ces biens doit être très prudente car une baisse pourrait signifier que le ménage accède à un panier de consommation supérieur.
- Il est apparu que les données qualitatives étaient celles qui donnaient de meilleurs résultats par rapport aux données quantitatives. Les indicateurs doivent davantage être construits en fonction de cette option en recourant plus à l'aspect qualitatif pour étudier le phénomène de la pauvreté.
- Le questionnaire connaissait également quelques insuffisances qui doivent être revues pour avoir de meilleurs résultats. Ces insuffisances tiennent au niveau du questionnaire, à la précision de certaines questions, à l'imbrication de certaines questions qui auraient dues être scindées pour permettre d'avoir des réponses plus séquentielles
- Certaines questions nécessitaient une différenciation entre ménages urbains et ménages ruraux.

Tableau 5 : Indicateurs niveau Ménage/ input

A- Indicateurs d'input
<ul style="list-style-type: none"> • Monétaire 1-Nombre de rapporteurs de revenus/taille du ménage 2-Nombre de sources de revenus
<ul style="list-style-type: none"> • Production 3-Accès aux terres par le conjoint et/ou ses enfants 4-Utilisation de techniques culturales modernes (équipement, traitement phytosanitaire, intrants) 5-Type de matériel de culture utilisé (tracteurs, charrue, traction animale, daba)
<ul style="list-style-type: none"> • Type d'Emploi 6-Nombre de personnes ayant un emploi permanent 7-Nombre de personnes ayant un emploi saisonnier
<ul style="list-style-type: none"> • Santé 8-Nombre de personnes malades empêchées de travailler
<ul style="list-style-type: none"> • Education 9-Nombre d'années d'alphabétisation 10-Niveau scolaire du chef de ménage 11-Niveau le plus élevé des épouses du chef de ménage 12-Nombre de postes radios disponibles
<ul style="list-style-type: none"> • Participation communautaire 13-Participation aux prises de décisions communautaires

Tableau 6 : Indicateurs niveau Ménage/ output

B- Indicateurs d'output
Indicateurs de santé
(1) Nombre de décès d'enfants de moins de 5 ans*
(2) Proportion des personnes malades dans le ménage
(3)-Nombre de consultations en cas de maladies
Indicateurs nutritionnels
(1) Nombre de repas par jours
(2) Nombre de repas consommés par les femmes
(3) Nombre de repas en riz
(4) Nombre de repas avec viande ou poisson
(5) Durée du stock disponible
Indicateurs de niveau d'éducation
(6) Nombre d'enfants scolarisés par rapport au nombre d'enfants scolarisables (primaire et secondaire)
(7) Nombre d'enfants ayant réussi au CEPE par rapport aux nombres d'enfants de plus de 13 ans
(8) Nombre d'enfants ayant abandonné par rapport au nombre d'enfants inscrits.
Indicateurs de conditions de vie matérielle
(9) Nature des matériaux du mur de l'habitat
(10) Taille du ménage/Nombre de pieces d'habitation
(11) Mode d'approvisionnement en eau consommée
(12) Mode d'éclairage utilisé
(13) Type de moyens de déplacement utilisés
(14) Type de confort du lit (matelas, nattes, bambous,...)
(15) Nombre de pagnes Wax ou Faso Fani possédés par les femmes
(16) Niveau de participation communautaire

IV.2.2-ENQUETE COMMUNAUTAIRE

IV.2.2.1- Analyse des données

L'analyse des résultats de l'enquête communautaire se fera d'abord à travers une description comparative des conditions de vie dans les différents villages. Ensuite suivra une analyse statistique visant à donner des rangs aux différents villages suivant les critères de bien-être qui seront retenus comme étant les plus pertinents et pour lesquels, on dispose de données fiables. Une pondération sera proposée pour chaque critère. Mais il est clair que cette pondération sera mise à discussion car elle ne reflète que la propre sensibilité du chercheur par rapport à certains facteurs.

Emplois revenus

Situation de départ et d'arrivée du village

Les données montrent que le nombre de départ est nul pour l'ensemble des villages. Par contre lorsqu'on regarde le nombre d'arrivées il se dégage une nette différence pour certains villages et secteurs. On remarque ainsi que ce sont principalement les zones semi-urbaines qui connaissent des vagues importantes d'arrivées. Ainsi dans les deux secteurs de Yako, on a près de 50 arrivées pour le secteur 1 et 23 arrivées pour le secteur 5. Dans les villages on a Kirsi qui connaît 3 arrivées et Koulou qui connaît une seule arrivée. Ces résultats appellent aussi les remarques suivantes sur la fiabilité des données. S'il apparaît possible de connaître avec exactitude les nombres d'arrivées pour les villages et dans une moindre mesure pour les secteurs semi-urbains, il semble au contraire ardu pour les habitants des secteurs de connaître toutes les personnes qui arrivent dans le secteur. Donc pour les secteurs urbains il serait plus pertinent de demander plutôt l'importance des arrivées et des départs.

Ces résultats en terme de suivi peuvent être intéressants dans la mesure où il est possible d'observer une grande variabilité selon les périodes. A cette période de l'année il est normal d'observer moins de départs parce que c'est la saison des récoltes mais les mouvements des populations connaissent des périodes de pointe notamment durant la période de saison morte.

Source principale des revenus des habitants

Parmi les principales sources de revenus des habitants on note que le haricot vient en tête suivi du sorgho et moyennement de l'arachide. En milieu urbain on a l'artisanat qui apparaît en tête. Il est tout de même étonnant que pour les secteurs de Yako en zone semi-urbaine, on ait le haricot qui constitue la principale source de revenus. Ce qui pourrait montrer le caractère fortement agricole de l'activité dans ces zones.

Suivi des prix aux producteurs

Sorgho

Les unités de mesure utilisées pour la vente du sorgho ne sont pas les mêmes. On a indifféremment le *yoruba* 29 (*petit yoruba*), le *grand yoruba*, la *tine* et la *boîte de tomate*. Mais de façon générale, c'est le *yoruba* qui sert d'unité de référence. Lorsqu'on considère le

29 Le yoruba est une assiette fabriquée au Nigéria chez les Yoruba et qui est généralement utilisée comme unité ou instrument de mesure dans le commerce de céréales au Burkina et dans les pays limitrophes.

petit yoruba on constate que les prix sont alignés pour l'ensemble des villages considérés. En effet le prix moyen est de 250 FCFA le yoruba avec une différence de 25 F selon les villages. Cette relative uniformité des prix est due sans doute au fait que l'on se situe dans la même zone pratiquement dans le Passoré.

Mil

Pour le mil on a pratiquement les mêmes unités de mesure que le sorgho. Par contre les différences de prix sont plus nettes comparées à celles sur le sorgho. Notamment à Dakiagri et à Pelegtenga où le yoruba se vend à 300 F contre 250 F dans les secteurs de Yako et à Koulou.

Maïs

Les producteurs de maïs ne sont que dans les villages de Dakiagri et Pelegtenga et le yoruba s'y négocie respectivement à 350 et 250 F .

Riz

En ce qui concerne le riz les unités de prix sont disparates et peu comparables.

Haricot

On a pas suffisamment de données sur le haricot. D'autre part les enquêteurs ont un peu confondu les notions de haricot vert et celles de niébé qui représentent le haricot local.

L'arachide

En ce qui concerne l'arachide les données collectées sont importantes et permettent d'avoir une bonne comparaison entre les villages. L'unité de mesure commune à ce niveau également est le yoruba. Pour le yoruba, les prix varient en générale de 200 F (Pelegtenga) à 275 F (Dakiagri).

Sésame

Pour le sésame les différences de prix sont encore plus marquées entre les villages. En effet, si le petit yoruba se négocie entre 300 et 350 F , le grand yoruba varie de 400 F (Rallo) à 600 F (Bastiua).

Coton

En ce qui concerne le coton, il n y a qu'un seul village producteur qui est Kirsi. Le panier de coton y est vendu à 500 F.

Elevage

Pour les produits d'élevage la comparaison semble difficile dans la mesure où les unités de mesure sont elles-mêmes extrêmement disparates car recourant à l'âge des animaux.

Il en est de même pour les produits de pêche.

Consommation alimentaire

Au niveau des produits de consommation courante, le sorgho vient en tête comme premier produit de consommation dans la majorité des localités sauf à Bokin et dans les secteurs urbains de Ouagadougou, où le maïs l'emporte. Comme deuxième produit le plus consommé on a le mil sauf à Bokin où le maïs domine. Dans les secteurs de Ouaga, c'est le riz qui vient en seconde position. Le maïs vient en troisième position pour la plupart des villages tandis

que le riz occupe la dernière position. Pour les secteurs de Ouaga, c'est le sorgho qui vient en troisième position suivi du mil.

Prix aux consommateurs

Sorgho

Les prix connaissent une forte variabilité. Ainsi on a des prix qui vont de 225 à 300 F pour le petit yoruba. La tendance montre que les prix en milieu rural sont légèrement inférieurs à leur niveau en milieu urbain et sémi-urbain. Hors mis le village de Rallo où on a le yoruba qui coûte 300 F, ce n'est que dans les secteurs de Yako qu'on a ce niveau de prix.

Mil

Pour le mil les prix sont plus uniformes. En effet la moyenne du yoruba est de 300 F dans les villages et les secteurs de Yako. Les unités de mesure qui sont différentes en milieu urbain de Ouagadougou, rendent la comparaison difficile à ce niveau.

Mais

En ce qui concerne le mais, il faut relever qu'il existe une hétérogénéité des unités de mesure. Ainsi on peut seulement dire que dans certains villages comme Dakiegri, les prix sont plus élevés comparés aux autres villages et secteurs de Yako. En effet le yoruba de maïs s'y négocie à 350F contre 250F à Pelegtenga par exemple.

Riz

A ce niveau également, les prix diffèrent fortement d'une localité à l'autre. Mais là encore il semble que Dakiegri soit moins favorisé dans la mesure où le yoruba de riz s'y négocie beaucoup plus cher (800 F) que dans les autres localités comme les secteurs 1 (750 F) et secteur 5 de Yako (650 F).

Disponibilité des infrastructures sanitaires

CSPS

Il faut souligner le fait que les populations ne puissent pas souvent faire la différence entre les différents types d'infrastructures présentes dans leur localité. Bien qu'on ait demandé aux enquêteurs de vérifier les informations auprès de spécialistes tout en participant à travers les groupes de discussion à la sensibilisation des populations autour des définitions des différentes infrastructures et de leur rôle respectif.

Au niveau des CSPS, hors mis les villages de Pelegtenga, Kirsi et les deux secteurs de Ouaga les autres localités ne disposent pas de CSPS. Pour les dispensaires et les pharmacies villageoises, il n'y a que dans les secteurs de Ouaga qu'on a pu relever leur présence.

Pour les dépôts pharmaceutiques, on les retrouve dans les villages de Pelegtenga, au secteur 1 de Yako et ensuite dans les secteurs de Ouaga. Pour la maternité, on en trouve qu'à Pelegtenga et à Kirsi.

Distance séparant des infrastructures les plus proches

Par rapport à la distance les villages de Dakiegri (8 km), Koulou (10 km) et Bastiua (7km) sont défavorisés. On trouve aussi que le secteur 5 de Yako est à 5 ou 6 km des différentes infrastructures citées.

Disponibilité du personnel

On trouve que dans certains villages il n'y a pas de personnel requis. Ainsi à Dakiégri, il n'y a aucun personnel médical. Hors mis ce cas particulier, les villages manquent aussi de sage-femmes. La disponibilité d'accoucheuses villageoises permet de résoudre ce problème sauf dans le secteur 28 de Ouaga. Le cas de ce secteur qui ne dispose ni de sage-femmes, ni d'accoucheuses villageoises, pourrait s'expliquer par le fait que c'est un quartier périphérique de Ouaga. Pour les autres personnels, la situation est plus satisfaisante pour les infirmiers. Les villages ont au moins un infirmier d'Etat ou breveté.

Taux de fréquentation

Les données collectées ne permettent pas de calculer ce taux. Il apparaît alors que ce taux ne peut être calculé de façon fiable que par les structures sanitaires elles-mêmes.

Raisons de non fréquentation

Parmi les raisons de non fréquentation évoquées ; celles qui reviennent le plus souvent sont le coût des services et l'inexistence même des services.

Moyen d'évacuation sanitaire

On trouve que sur l'ensemble des villages et secteurs urbains, il n'y a aucune localité qui dispose d'un moyen d'évacuation sanitaire.

Nombre de séances de vaccination

A ce niveau les résultats sont variables. Dans certains villages comme Pelegtenga, on décompte 57 séances de vaccination. Ce chiffre est étonnant. Mais il prend en compte le nombre de sorties de l'équipe de vaccination. Ces sorties pouvant concerner une seule campagne, le fait de les comptabiliser donne des chiffres gonflés. Mais il montre tout de même un niveau élevé de visites par les équipes de vaccination.

Dans des zones comme Kirsi et Bokin, on note une seule séance de vaccination effectuée.

Disponibilité des infrastructures éducatives

Hors mis le village de Dakiégri et Koulou, toutes les autres localités disposent d'une école. En ce qui concerne les centres d'alphabétisation, il n'y a que Kirsi et Raillo qui en disposent.

Eloignement des structures éducatives

Dakiégri se trouve à 8km de l'école la plus proche. Koulou se situe à 3 km de l'école la plus proche. En ce qui concerne les centres d'alphabétisation, la plus part des villages sont éloignés des centres les plus proches.

Abandons à l'école

Les questions sur les abandons ne permettent pas d'appréhender l'importance des abandons qui peuvent concerner une ou plusieurs personnes. Malgré tout on note qu'il y a quelques localités où on note un certain nombre d'abandons. La raison avancée le plus pour expliquer ces abandons est le niveau élevé des coûts.

Nombre d'enfants ayant réussi au CEPE et qui n'ont pas accédé au lycée.

Quoique intéressante, cet indicateur ne fournit pas une information exploitable. En effet le nombre d'élèves dans ce cas n'est pas un bon indicateur. Il serait à ce propos plus intéressant de comparer les % d'élèves admis au CEPE avec le nombre d'admis au CEPE dans la dite localité.

Réalisations communautaires

La plupart des villages et des secteurs de Yako connaissent des réalisations communautaires dont les plus courantes sont: le travail dans les champs collectifs, la construction de bâtiments pour les enseignants le reboisement...

Structures d'octroi de crédit

On note une présence des caisses populaires dans les secteurs de Ouaga et aussi à Kirsi et Koulou. Une agence de la CNCA existe à Pelegtenga, Kirsi et Bastiua. Quant aux caisses villageoises, elles sont présentes à Koulou uniquement. Les autres zones ne connaissent aucune présence des structures d'octroi de crédit sus mentionnées. Il faut noter cependant que dans la plupart des villages, il y a des projets qui offrent des crédits aux populations. C'est le cas du Projet Sécurité alimentaire et nutrition (PSAN) qui intervient fortement dans le Passoré. Ces structures n'ont pas été prises en compte à cause de leur nature projet qui par définition n'est pas pérenne.

Nombre de groupements ayant bénéficié de crédits depuis le dernier passage

A ce niveau malgré l'amalgame qui peut être fait avec les crédits projets, on constate une faiblesse de l'accès des groupements au crédit.

Hors mis Ouaga 12, où 8 groupements ont pu bénéficier de crédits, dans tous les autres endroits il n'y a pratiquement pas eu de crédits alloués.

Disponibilité de services d'encadrement agricole

Disponibilité de services de vulgarisation agricole

A Pelegtenga, Koulou, Bokin, il n'y a pas de services de vulgarisation agricole.

Disponibilité d'agent vétérinaire

Si ce n'est dans les centres secondaires et les secteurs de Ouaga, on n'a pratiquement pas de service vétérinaire.

Mode d'approvisionnement en eau

Les résultats sont fortement différents suivant les villages. Si dans les secteurs urbains et sémi-urbains la tendance est à la Borne Fontaine sauf au secteur 5 de Yako, on remarque que dans les villages c'est au forage (Kirsi, Koulou), au puits traditionnel (Pelegtenga, Bastiua, Bokin), et même à la mare (Dakiégri) que les populations s'approvisionnent en eau de boisson.

Si on devait classer les sources on a les forages qui viennent en deuxième position suivis du puits traditionnel ou puits busé et enfin vient la mare ou la rivière.

Fourniture des biens essentiels

A ce niveau, Koulou se dégage nettement par l'indisponibilité des biens les plus essentiels allant des céréales, au sucre, au sel et à l'huile.

Pour les céréales, on n'en trouve pas également dans certains villages comme Yako 1, Bastiua, Bokin. Le cas de Bokin et de Yako 1 peut sembler étonnant dans la mesure où ce sont des localités importantes.

Environnement

Mode d'enlèvement des ordures ménagères

Si dans les secteurs de Ouaga on a un enlèvement des ordures au moins une fois dans la semaine, dans les secteurs sémi-urbains de Yako, on a pas d'enlèvement des ordures. Par contre dans les villages, le mode d'enlèvement des ordures dans certains lieux est la charrette même si dans d'autres il n'y a tout simplement pas d'enlèvement des ordures.

Distance parcourue pour aller chercher le bois de chauffe

Les distances parcourues dans les zones urbaines sont généralement plus importantes sauf pour le secteur 12 (2km). Ainsi pour Yako 1 et Yako 5 les populations parcourent 10 km, 6 km à Ouaga au secteur 28. Le chiffre le plus élevé est celui de Bokin (18 km). Dans quelques villages, la situation est tout de même préoccupante ; C'est le cas de Koulou (7 km), Kirsi (6 km), Rallo (9 km).

Présence de bosquets

On a des bosquets pratiquement partout sauf dans les villages de Dakiégri, Bastiua, et le secteur 28 de Ouaga.

Présence de charbonnerie

Il n'y a qu'à Dakiégri, qu'on a une charbonnerie.

IV.2.2.2-Indicateurs retenus au niveau communautaire

Le tableau ci-dessous donne la liste des indicateurs retenus. Les indicateurs au niveau communautaire représentent avant tout des indicateurs de transmission de pauvreté. On suppose ainsi que les politiques économiques et particulièrement les politiques d'ajustement se manifestent en premier lieu à travers ces indicateurs communautaires.

Tableau7: Indicateurs communautaires retenus

I- Mouvement de population Importance (ou nombre) des départs par rapport aux arrivées dans le secteur (ou village) (1)
II- Prix relatifs Prix aux producteurs de sorgho/ prix au consommateur du sorgho (2) Prix au producteur de mil par rapport au prix au consommateur de mil (3)
III- Indicateurs sanitaires Disponibilité des infrastructures sanitaires (4) Disponibilité du personnel de soins (5) Mode d'évacuation sanitaire communautaire (6) Pratique de séances de vaccination (7)
IV- Indicateurs en matière d'éducation Disponibilité des infrastructures éducatives (8) Taux de réussite au CEPE (9) Taux de fréquentation du secondaire (10) Taux d'abandon à l'école primaire (11)
V- Vie Communautaire Nombre d'organisations communautaires (12) Nombre de réalisations communautaires (13)
VI- Services financiers Existence de structures d'octroi de crédits(14)
VII- Services d'encadrement agricole Existence de service de vulgarisation agricole (15) Existence de service vétérinaire (16)
VIII- Conditions de vie Mode d'éclairage utilisé(17) Mode d'approvisionnement en eau (18) Disponibilité des biens essentiels(19)
IX- Environnement Mode d'enlèvement des ordures ménagères (20) Distance parcourue pour aller chercher le bois de chauffe (21) Existence d'un bosquet (22) Existence d'une charbonnerie (23)

IV.2.2.3-Ebauche d'un profil de bien-être au niveau communautaire

Certains chercheurs comme Abdou Salam Fall³⁰ ont utilisé la construction d'indices composites pour analyser le niveau de pauvreté entre différentes zones au Sénégal. Ces applications ont été faites sur des données ménage en vue de trouver un indice composite de pauvreté. Nous allons tenter une telle méthodologie en l'adaptant à des données de type communautaire pour voir la qualité qu'elle apporte à l'analyse.

Pour cela il a fallu d'abord attribué une pondération à chaque indicateur. La pondération a été choisie selon une approche des besoins fondamentaux. Ces pondérations de part leur nature sont forcément arbitraires. Ils permettent cependant de simuler un exercice de pondération de

30 Abdou Salam Fall, La pauvreté rurale au Sénégal, Méthodologie d'étude de la pauvreté relative par l'analyse des perceptions des acteurs, mars 1998.

variables de bien-être afin d'apprécier la pertinence de l'utilisation d'un certain nombre de variables en vue de classer les villages. Les enquêtes menées par le PNUD sur les perceptions de la pauvreté pourront permettre notamment de construire d'autres formes de pondérations qui reflètent mieux les perceptions des populations sur la pauvreté et le bien être.

Tableau 8: Pondération des indicateurs clé

Indicateurs	Pondération
I- Mouvement de population	0,10
II- Prix relatifs	0,10
III- Indicateurs sanitaires	0,15
IV- Indicateurs en matière d'éducation	0,15
V- Vie Communautaire	0,05
VI- Services financiers	0,05
VII- Services d'encadrement agricole	0,05
VIII- Conditions de vie	0,20
IX- Environnement	0,15

Ensuite, chaque village a reçu une note en fonction de l'état de l'indicateur qui y prévaut. Les tableaux ci-dessous représentent des tableaux de scores donnés aux différents indicateurs pour chaque village selon le niveau de satisfaction au regard de l'indicateur retenu. Les notes données varient de 1 à 4.

NOTE	4	3	2	1
Situation correspondante dans le village	Bonne	Acceptable	Mauvaise	Inquiétante

Les indicateurs de bien être ont donc été ainsi affectés d'une pondération et chaque village a reçu un score en fonction des valeurs prises par les différents indicateurs. Les indicateurs ont ensuite été constitués sous forme synthétique. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

Tableau 9 : Scores des villages selon les indicateurs synthétiques

Pondération	0,1	0,1	0,15	0,15	0,05	0,05	0,05	0,2	0,15	1
	Mouvement de population	Prix relatifs	Santé	Education	Vie Communautaire	Services financiers	Services d'encadrement agricole	Conditions de vie	Environnement	Indicateur de bien être Score Total
Dakiagri	3	3	1,1	1,1	3	1	3	1,2	2,7	1,925
Yako 1	4	2	2,7	2,9	3,6	1	2	3,6	1,3	2,685
Pelgtenga	3	3	2,7	3	2,4	2	2	2,4	2,7	2,66
Kirsi	3	2	2,2	3,8	4	3	2,7	3,2	2,5	2,9
Koulou	3	3	2	1,2	2	3	2	2,6	1,9	2,235
Yako sect 5	4	2	2,7	2,9	3,6	1	2,3	2,4	1,3	2,46
Bokin	3	3	2,2	3	2,6	1	2	2	1,7	2,315
Bastioua	3	2	2	3	2,4	2	2,7	2	2,6	2,395
Rallo	3	2	2,4	3,8	2,6	1	2,7	2,4	1,3	2,42
Ouaga 12	3	2	3	3	3,4	2	3	4	3	3,07
Ouaga 29	3	2	2,4	2,9	2	2	2,3	4	2,4	2,77

Tableau 10: Classement des villages en fonction de leur rang de bien-être

	Indicateur de bien être Score Total	RANG	Classification en termes de bien être décroissant
Dakiagri	1,925	11	Ouaga 12
Yako 1	2,685	4	Kirsi
Pelgtenga	2,66	5	Ouaga 29
Kirsi	2,9	2	Yako 1
Koulou	2,235	10	Pelegtenga
Yako sect 5	2,46	7	Rallo
Bokin	2,315	9	Yako sect 5
Bastioua	2,395	8	Bastioua
Rallo	2,42	6	Bokin
Ouaga 12	3,07	1	Koulou
Ouaga 29	2,77	3	Dakiagri

La classification des villages en fonction de leur niveau de bien-être fait apparaître en première position le secteur de Ouaga 12 comme le secteur ayant le bien-être le plus élevé. On a ensuite un village qui vient en deuxième position qui est Kirsi. Le cas du secteur 5 de Yako qui se situe en milieu semi-urbain mais qui se trouve loin derrière plusieurs villages dans le niveau de bien-être est étonnant. On trouve que Dakiagri se situe en dernière position pour le bien-être. Ce résultat n'est pas étonnant du fait que ce village semblait complètement démuné par rapport aux infrastructures communautaires essentielles.

Ces résultats dépendent évidemment du choix des pondérations effectuées mais elles permettent d'avoir une lecture du bien-être qui peut faire apparaître des tendances inquiétantes. Considérées sur plusieurs périodes et sur les mêmes éléments d'appréciation, il peut permettre de voir l'évolution de la situation communautaire pour plusieurs villages.

V-ASPECTS INSTITUTIONNELS

Dans le schéma que nous avons proposé pour le système suivi de la pauvreté au Burkina Faso, il est apparu plusieurs niveaux ou échelles du suivi. A chacune de ces échelles il a été identifié des acteurs: les producteurs des données et de l'information, les utilisateurs de ces données et informations.

C'est ainsi qu'il est prévu l'institution d'un système de suivi qui va du village ou du secteur, c'est à dire de la plus petite unité administrative jusqu'à un niveau national en passant par la commune, le Département et la Province³¹.

Ce schéma idéal est inspiré des systèmes de suivi de la pauvreté expérimentés dans les pays asiatiques avec des adaptations au contexte national burkinabé.

31 Cf. Schéma du système suivi de la pauvreté.

L'enquête pilote que nous avons menée à Yako et qui avait pour objectifs entre autres, de tester la faisabilité du système depuis son élaboration jusqu'à son implantation sur le terrain, nous permet de réajuster les aspects institutionnels.

Couverture nationale du suivi de la pauvreté

En attendant de pouvoir opérer une expérimentation de ce système à une échelle nationale, deux points méthodologiques méritent d'être approfondis : Il s'agit de l'échantillon de suivi et des zones concernées par le suivi.

- En ce qui concerne l'échantillon de suivi, deux choix existent. Il y a d'abord la possibilité de retenir les mêmes ménages qu'on suivra pendant un bout de temps. En effet cela permettra d'avoir une bonne correspondance des situations de pauvreté entre deux périodes. Cette méthode soulève des difficultés pratiques importantes liées à la forte mobilité des populations qui ne permet pas d'avoir toujours un échantillon identique. En outre si le choix d'un échantillon identique peut sembler faisable dans les villages, en ville cela devient une véritable gageure car le taux de mobilité y est plus élevé. A cela il faut ajouter l'inconvénient d'avoir à faire passer le même questionnaire auprès des mêmes individus plusieurs fois de suite dans l'année. Cela a amené certaines enquêtes de suivi à considérer un renouvellement des échantillons après un certain nombre de passages³².

- **Pour ce qui est des zones de suivi**, de prime abord il faut signaler que pour des raisons objectives, liées à la disponibilité de moyens financiers, humains et matériels, la mise en place du système de suivi de la pauvreté ne peut pas s'effectuer sur l'ensemble du Burkina. La couverture du pays tout entier devra se faire graduellement. En fonction des spécificités de chaque localité des ajustements seront apportés au schéma général. Ainsi pour une phase transitoire dont le délai peut dépendre de la disponibilité des moyens idoines et de l'adhésion des populations, il est préférable de retenir un certain nombre de villages dans trois (3) régions économiques suivant le découpage du Ministère de l'Economie et du Plan.

Il y a lieu de rappeler que le Ministère de l'Economie et des finances a découpé le pays en dix (10) régions économiques couvrant chacune deux (2) à trois (3) provinces. Les régions ont été identifiées en fonction de leurs réalités économiques. On pourrait alors retenir une région considérée comme très pauvre, une région moins pauvre et une région non pauvre, en termes de revenus par tête et par ménage. Cette classification est possible en prenant en compte le classement selon le profil de la pauvreté établi par l'INS D.

Renforcement des capacités de l'équipe de suivi

Pour un meilleur fonctionnement du système, il est apparu la nécessité de créer trois (3) pôles d'activités, ou trois (3) pôles chargés d'organiser de coordonner et de suivre les activités spécifiques à toutes les échelles.

- Le pôle d'appui à la collecte de données pourrait être confié à l'INSD qui de par son expérience en matière de collecte pourrait veiller à la mise en place de structures permanentes dotées d'outils appropriés. Son activité principale serait d'assurer une bonne collecte de données pour le suivi de la pauvreté. Elle pourrait être assistée par les agents d'enquêtes agricoles permanentes qui

³² Dans les enquêtes ELAM (Enquête Légère auprès des ménages urbains du Bénin initiées en 1980 par INSAE et le PNUD jusqu'en 1997 au Bénin), le renouvellement de l'échantillon est fait après deux passages.

pourraient jouer le rôle de contrôleurs, du fait de leur expérience, et épauler les enquêteurs villageois. L'enquête pilote a montré la limite importante dans le contrôle effectué par les personnes locales retenues à cet effet.

- Le pôle d'animation et d'information pourrait être confié aux agents des ministères de l'Agriculture et de l'Environnement fortement implantés dans les zones rurales et qui jouent le rôle d'animateurs villageois de développement. D'autres synergies pourraient être également trouvées avec de nombreux projets et ONG intervenant dans ce domaine.

- Le pôle d'analyse universitaire pourrait être la structure de recherche universitaire, le CEDRES chargé du traitement et de l'analyse des données, de concert avec l'INS D. Etant donné son expérience et en fonction de l'expertise disponible, le CEDRES pourrait concevoir et proposer aux différents niveaux de l'échelle de suivi, des modèles d'analyses sommaires des données disponibles.

Comme structure de supervision une unité de pilotage autonome pourrait être constituée. Son activité principale serait la coordination et le suivi de l'ensemble des activités du système de suivi de la pauvreté.

Capacités d'analyse au niveau village/secteur

Durant tout le test pilote, l'équipe de suivi a longtemps discuté sur la manière d'amener les populations à participer à l'analyse des données et à leur utilisation. Cette réflexion n'a pas pu malheureusement aboutir et les tentatives qui ont été faites à ce niveau n'ont pas été édifiantes. Des fiches ont été transmises à l'équipe d'enquêteurs et de contrôleur qui devait avec l'aide des comités de suivi mis en place relever un certain nombre d'informations essentielles sur le village.

La réflexion pourrait être poursuivie à ce niveau en imaginant ne serait-ce qu'un registre du village contenant les informations les plus importantes sur le village et qui va représenter en quelque sorte la mémoire du village. Une formation ou un appui dans ce sens seront la bienvenue pour les villageois. L'expérience a cependant montré que les capacités d'analyse d'un certain nombre d'informations sont fortement limitées dans les zones concernées par l'enquête. Il faudrait sans doute imaginer de nouvelles méthodes d'animation et de lecture d'informations accessibles au milieu paysan.

VI-CONCLUSION

Cette étude visait à réfléchir sur l'opportunité et la faisabilité d'un système de suivi de la pauvreté au Burkina Faso ainsi que l'identification d'indicateurs de suivi pertinents de la pauvreté. A partir de l'analyse du contexte politique actuel dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et à l'appui d'une enquête pilote menée dans la province du Passoré nous avons pu établir les résultats suivants:

- Les capacités locales de collecte de données existent. Ces capacités étant faibles, il appartiendra au SSP de s'y adapter en développant des outils appropriés et accessibles. En ce qui concerne les capacités d'analyse locale, les contraintes particulières de cette première phase ne nous ont pas

permis d'aborder clairement ces aspects. Il reste cependant évident qu'un travail encore plus important serait à faire à ce niveau.

-En ce qui concerne l'adhésion politique, nous avons pu constater l'intérêt des autorités locales pour le SSP. La perspective de la décentralisation en cours représente une porte d'entrée intéressante pour le SSP qui pourra constituer un instrument idéal de mobilisation populaire autour d'enjeux de développement local. Si les premières impressions des autorités communales sont positives il reste que leur implication profonde dans le processus renforcera les chances de réussite du SSP. En ce qui concerne la participation des structures étatiques, elle s'est limitée pour le moment à la présence active de l'INSD dans la structure de recherche MIMAP. Cette participation devrait être étendue aux structures d'orientation économique de l'Etat et en l'occurrence, la Direction Générale de l'Economie et de la Planification (DGEP). Dans la perspective d'une meilleure appropriation de l'instrument par l'Etat et les structures décentralisées une grande implication de leur part s'avère déterminante.

- Pour ce qui est du volet participation communautaire on a relevé le fait que le SSP pour être opérationnel et avoir l'adhésion des populations doit être ancré à un projet ou programme de développement avec une grande composante animation afin de maintenir l'intérêt des populations à participer au suivi sans pour autant céder au marchandage de leur participation.

- Enfin, nous avons pu à l'issue de cette réflexion identifier un certain nombre d'indicateurs de suivi de la pauvreté. Les résultats obtenus ont permis de retenir de nouveaux types d'indicateurs de pauvreté. Les indicateurs qui se sont révélés le plus pertinents pour le suivi de la pauvreté au niveau local sont les indicateurs non monétaires et surtout les indicateurs qualitatifs. Ces deux groupes d'indicateurs ont donc été privilégiés dans le choix définitif. Il reste que ce choix d'indicateurs doit être inscrit dans une dynamique de recherche. Les indicateurs devront être affinés au fur et à mesure. Pour cela les contributions des différents utilisateurs potentiels de l'information qui serait générée permettra de compléter le choix des indicateurs. L'idée du SSP est d'arriver à un choix d'indicateurs permettant de "traquer la pauvreté" dans ses moindres recoins et qui soient facilement réalisables. Un tel objectif est assez ambitieux et nécessite un apprentissage permanent.

Ainsi donc l'implantation d'un SSP dans le paysage institutionnel et socio économique actuel du Burkina est opportune au regard de la problématique actuelle de la lutte contre la pauvreté et de l'engagement pris par l'Etat dans ce sens. Sa mise en œuvre fait face à des contraintes qui appellent à adopter une stratégie graduelle basée sur l'expérimentation dans un certain nombre de régions avant une couverture plus large.

ACRONYMES:

EA: Enquête agricole

EDS: Enquête démographique et de santé

ED: Enquête Démographique

EIM: Enquête à Indicateurs Multiples

EP: Enquête prioritaire

I.N.S.D: Institut National de la Statistique et de la Démographie

M.A: Ministère de l'agriculture

M.A.S.F: Ministère de l'Action Sociale et de la Famille

M.E: Ministère de l'élevage

M.E.B.A.: Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation

M.C.I.A: Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat

M.S: Ministère de la Santé

SAP: Système d'Alerte Précoce

SIM: Système d'Information sur les Marchés

BIBLIOGRAPHIE

ALEJANDRO. N. Herrin: Designing Poverty Monitoring Systems for MIMAP, School of Economics, Second Annual Meeting of MIMAP, mai 1997, Ottawa.

CELIA M.Reyes: Monitoring Systems for poverty Tracking, mai 1997, Ottawa.

Comité National chargé du Suivi et de l'Evaluation du Plan d'Action National pour la Survie, la Protection et le Développement de l'Enfant pour les années 1990: Enquête à Indicateurs Multiples, Situation des Enfants au Burkina Faso, UNICEF, Ouagadougou, septembre 1996.

INSD: Enquête Prioritaire: le manuel de l'enquêteur, 1994.

INSD: Rapport méthodologique de l'enquête prioritaire.

INSD: Analyse des résultats de l'enquête prioritaire, 1996.

INSD: Profil de la pauvreté au Burkina, 1996.

INSD et Macro International Inc: Enquête Démographique et de santé, 1993.

KABORE .O. Felix: Profil de pauvreté au Burkina, juin 1993.

GROSH E. Margaret et MUNOZ Juan: A manual for planning and implementing the Living Standards Measurement Study Survey, The World Bank, Working Papers n 126, Washington, 1996.

LACHAUD Jean. Pierre: "Croissance économique, pauvreté et inégalité des revenus en Afrique Sub-saharienne: analyse comparative", 1996.

LACHAUD J. Pierre: "Pauvreté, vulnérabilité et marché du travail AU Burkina Faso", 1997.

MUJERI.K. Mustafa: Monitoring Adjustment and Poverty: Developing a Poverty Monitoring System in Bangladesh", CIRDAP, Second Annual Meeting of MIMAP, Ottawa, mai 1997.

Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest: Enquête Migrations et Urbanisation au Burkina Faso, 1993.

SHIVA Sharma:"MIMAP Research in Nepal: Synthesis of the first Phase Results", APROSC, Second Annual Meeting of MIMAP, Ottawa, mai 1997.

VU Tuan Anh: "Rural Poverty Monitoring in Vietnam" SEDC, Second Annual Meeting of MIMAP, mai 1997.